ALFRED MARQUISET

# ROMIEU

ET

# COURCHAMPS

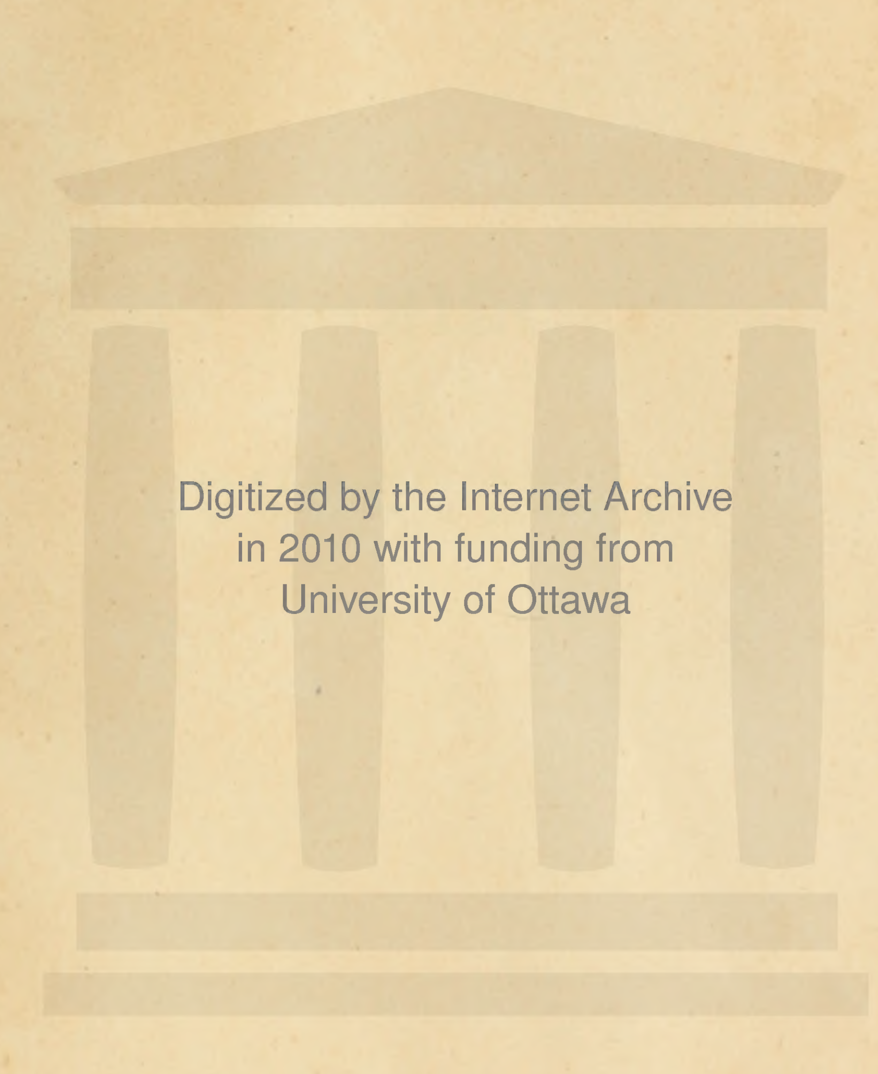
Avec six illustrations.

PARIS

ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS

100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100

1913



# ROMIEU

ET

# COURCHAMPS

## DU MÊME AUTEUR

---

**A Travers ma vie** (Souvenirs d'Armand Marquiset, 1797-1859).

**La Phrase et le mot de Waterloo.**

**La Duchesse de Fallary.**

**Une Merveilleuse** (Mme Hamelin).

**Le Vicomte d'Arlincourt,** prince des romantiques.

**Un Cavalier léger** (le colonel Clère).

**Quand Barras était roi.**

**La Célèbre Mlle Lenormand.**

**Ballanche et Mme d'Hautefeuille.**

---



Auguste ROMIEU
(1800-1855)

ALFRED MARQUISET

# ROMIEU

ET

# COURCHAMPS

Avec six illustrations.

PARIS

ÉMILE-PAUL FRÈRES, ÉDITEURS

100, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 100

1913

ROMIEU

# ROMIEU

---

## CHAPITRE PREMIER

Par une gaie matinée d'automne de l'année 1828, M. François Grille, chef de bureau du ministère de l'Intérieur travaillait avec acharnement. La plume alerte, il corrigeait les épreuves de son livre *Itinéraires de Paris à Genève* qu'attendait l'imprimeur. Tout à coup une dame de tournure distinguée entra dans le cabinet et, après les salutations d'usage, parla ainsi : « Je suis M^me^ Romieu à laquelle vous avez bien voulu répondre, Monsieur, et je savais pouvoir compter sur votre bon accueil. Voici l'affaire dont il s'agit. J'ai un fils qui m'embarrasse ; il a de l'esprit, de l'instruction, plus de paresse que d'étourderie, il est propre à tout et ne fait rien. Je ne vous dirai pas combien cette conduite me désole, pour l'instant même elle me ruine. Vous me rendriez grand service en plaçant ce mauvais sujet. » — « Et comment Madame ? » — « Comme vous voudrez et

où vous voudrez. » Quoique bien élevé et malgré la présence d'une élégante solliciteuse, M. Grille se gratta la tête, geste d'étiquette chétive, mais geste naturel. Il était difficile de ne pas éprouver une certaine hésitation à choisir en quelques secondes la voie que devait parcourir un jeune homme susceptible d'occuper tous les postes, d'embrasser toutes les carrières. Le brave polygraphe allait s'en remettre au hasard quand la porte s'ouvrit pour livrer passage à M. le comte de Chazelles qui, de sous-préfet de Lorient, devenait préfet du Morbihan. Pendant cinq minutes, les deux fonctionnaires parlèrent chemins, agriculture, écoles, forêts, bâtiments, lorsque Grille s'exclama : « Hé ! mon cher préfet, vous avez besoin d'un inspecteur des monuments, prenez le fils de Madame, il s'acquittera fort bien de ces fonctions. Vous trouverez en lui un littérateur doublé d'un dessinateur ; une fois le pied à l'étrier, il marchera parfaitement. Nommez-le. »[1] Intéressé par cette proposition soudaine, Chazelles ne refusa pas, il prit des renseignements, soumit son décret à Decazes et quelques jours plus tard, Romieu était pourvu.

Recrue peu ordinaire que faisait l'Administration ! François-Auguste Romieu était né le 16 septembre 1800 à Paris[2], rue Pavée n° 12, de Antoine-

1. Fr. Grille : *Le Bric à-Brac*, Paris, 1853, t. II. Je laisse à Grille la responsabilité de cette anecdote qui manque d'exactitude. En 1828, le comte de Chazelles ne venait pas d'être nommé préfet du Morbihan, puisqu'il l'était depuis le 12 août 1818.

2. Et non le 17 comme l'impriment les biographies. L'acte de naissance de Romieu se trouve aux *Archives nationales* dans son dossier de préfet F[1B] I 172[16].

Alexandre Romieu adjudant-général des armées de la République et de Henriette-Marguerite-Augustine Moulé de la Raitrie. A l'âge de cinq ans, il perdit son père dans un drame mal éclairci. Le shah de Perse Feth-Ali, implorait le secours de Napoléon afin de tenir tête aux envahissements que la Russie et la Turquie méditaient contre ses États. Les ouvertures étaient trop avantageuses pour rester coi. L'Empereur envoya d'abord Amédée Jaubert, savant orientaliste, qu'il appuya par l'adjudant-général Romieu, ancien aide de camp de Championnet, ex-chargé d'affaires auprès de la République des Sept-Iles. Reçu à merveille par le souverain, comblé de présents, l'officier sortait à peine de Téhéran qu'il fut saisi de douleurs atroces et mourut soudain sur la route, pendant que son attaché frappé du même mal parvenait à sauver ses jours. On ramena le corps au palais du shah qui lui éleva un tombeau princier, et malgré les certitudes d'empoisonnement, personne ne put jamais découvrir l'auteur de ce crime[1].

Auguste Romieu, seul fils de la victime, fut mis par sa mère au collège Henri IV où son imagination simple, son intelligence vivace, son travail facile le firent priser par ses maîtres, tandis que son amour de la récréation, sa large dose de sel attique, son humeur gauloise captivaient l'amitié de ses camarades. Parmi eux, se trouvaient Nisard, Mézières, Alfred de Wailly et Montalivet ; ce dernier que sa pairie héréditaire

1. L'adjudant-général Romieu est l'auteur de l'*Éloge historique du général Championnet* paru en l'an XI et réimprimé en 1842.

prédestinait aux honneurs du Luxemboug promettait à tous ses condisciples un appui qu'on ne manquait pas de lui réclamer. Seul, Romieu ne demandait rien, il rêvait d'être soldat. Le retour des Bourbons tombait mal pour alimenter ses rêves d'épopée, néanmoins il entra à l'École polytechnique le 23 octobre 1819 avec le numéro 43 sur 82 élèves, suivi un an après par Montalivet. La réception était assez brillante, la sortie le fut moins. Non admis par le jury de classement à passer en première division, Romieu jugea que la qualification de fruit sec était aussi inutile que le titre d'ingénieur pour réussir dans la vie et le 17 août 1821, il donna sa démission. La bonne instruction militaire et les hautes sciences mathématiques dont on l'avait farci à l'École lui servirent à débuter... dans une manufacture de cristaux [1]. Le désir de ne pas abandonner Paris où habitait sa mère était, paraît-il, la raison lui dictant ce choix. Ne faut-il pas y ajouter le goût des lettres et le besoin de fête qui commençaient à s'épanouir en lui.

La première manifestation littéraire de Romieu fut un à-propos intitulé *Pierre et Thomas Corneille* qu'on donna au Second Théâtre français le 6 juin 1823. Trois mois plus tard, le Gymnase dramatique représentait son *Bureau de loterie*, petite pièce en un acte parsemée de quelques jolis couplets qui produisirent bon effet, et malgré les coupures que réclamait la critique, le nom des auteurs fut proclamé au milieu de nom-

1. Ecole polytechnique : *Livre du centenaire*, Paris, 1897, t. III. *Archives de l'École*. G. Guénot : *M. Romieu et ses œuvres*, Paris, 1853.

breux applaudissements [1]. MM. les Professeurs du collège Henri IV eurent la satisfaction de contempler les fruits portés par les excellentes leçons qu'ils avaient enseignées jadis, car les fabricants de cette comédie-vaudeville étaient leurs deux anciens élèves Mézières et Romieu, lesquels ne semblaient pas pour l'heure engagés sur la voie glorieuse des grands classiques. L'année suivante, l'Odéon jouait le 15 janvier 1824 *Molière au théâtre*, comédie en vers libres dont la conception parut un peu trop fragile. « Il fallait compter sur toute l'indulgence d'un parterre national — disait le *Corsaire* — pour hasarder dans une telle solennité, l'anniversaire de la naissance de Molière, une si légère bluette. » Quelques jolis mots effaçaient la nullité de l'action et l'embarras de certaines figures, aussi les vainqueurs furent-ils nommés sans obstacles. Car Romieu s'était adjoint Baillard pour composer cette médiocrité ; erreur particulière à bien des écrivains qui devraient pourtant savoir que dans toute collaboration la pièce est de *soi* lorsqu'elle réussit et de l'*autre* lorsqu'elle tombe. L'Odéon, probablement à cause de sa proximité avec l'École polytechnique, restait la scène préférée du dialogiste ; le 14 juin 1824, on y jouait sa nouvelle comédie en deux actes l'*Adjoint et l'avoué*, et le 1er janvier 1825 *Apollon II ou les Muses à Paris*, vaudeville qu'il avait écrit avec Ferdinand Langlé. L'année 1826 voyait éclore un opéra-bouffon le *Neveu de Monseigneur*,

1. *Le Corsaire*, 17 septembre 1823.

accueilli de manières diverses par les journaux. « Vivent les artisans de cet opéra! écrivait le *Corsaire*. Grâce à eux on parviendra peut-être à oublier les vers ridicules et barbares de M. Castil Blaze, tandis que le véritable opéra-comique se naturalisera sans doute à l'Odéon. » — « L'ouvrage est ennuyeux, imprimait le *Figaro* des 8 et 9 août, la musique commune, l'intrigue est bien usée ; il y a un peu de tout là-dedans mais tout ce peu-là n'a pu cependant faire quelque chose de bon. » Les trois auteurs Bayard, Sauvage et Romieu qui étaient gens d'esprit et de prévoyance avaient prudemment gardé l'anonymat ; cette pièce ne devait pas illustrer leurs noms parmi le vulgaire. Les deux premiers avaient le droit de s'en plaindre, le troisième ne pouvait faire la moue, lui que Paris entier commençait à connaître pour ses plaisanteries, ses farces et les joyeuses équipées de ses amis étiquetés *la bande à Romieu*. Que de gaîté ! Que de verve dépensée par ces jeunes fous, spirituels jusqu'au bout des ongles, noceurs jusqu'au bout des cheveux, qui chaque soir remplissaient la rue et les cabarets d'éclats bruyants à la suite de leur chef. Par cette existence échevelée, Romieu appartenait au public et le public ne se faisait pas faute de s'intéresser à sa personne. Il y prêtait volontiers le flanc ; toutes les anecdotes pantagruéliques, tous les bons mots s'engerbaient sur lui, toutes les excentricités, toutes les aventures burlesques lui étaient attribuées. Il était l'Arnold de Winckelried des folies parisiennes. Mille histoires sont inscrites aux fastes de cette cohorte

endiablée, bien que ses tables de la renommée ne furent jamais que des tables de café ; ces récits-là sont maintenant devenus classiques telles des batailles d'Alexandre, la plupart sont avoués et par conséquent dangereux à répéter. Néanmoins, je crois bon d'en exposer quelques-uns comme je jugerais curieux de passer en revue des vétérans couverts de costumes brillants, de broderies chatoyantes et parés de leurs plumets, surtout de leurs plumets.

Le chapitre capital de cette moderne Iliade est la légende du lampion. Certain soir après beuverie, Romieu et un ami arrivaient difficilement à conserver leur équilibre sur le trottoir, tout à coup l'un des deux hommes s'écrasa et s'endormit aussitôt. Son compagnon rassembla ce qui lui restait de forces, le roula contre un mur et enlevant de quelque chantier voisin un lampion, il le lui posa sur le dos pour préserver le dormeur des voitures. Le fait fut raconté cent fois de cent façons différentes, tantôt l'on donnait un nom au pochard effondré, tantôt c'était à l'ivrogne prudent, mais dans chacune des versions Romieu figurait en relief.

Puis c'est l'histoire du concierge bourru auquel on monte la scie : *Portier, je veux de tes cheveux*, jusqu'à la fuite de la victime. C'est l'histoire du tailleur dépliant cinquante ballots d'étoffes pour Romieu qui finit par demander..... un fusil à piston. C'est l'histoire du patron des *Deux Magots*, magasin situé au coin de la rue de Buci : « Monsieur, je voudrais parler à votre associé. » — « Monsieur, je n'en ai pas. » —

« Ah ! vous êtes seul, pourquoi donc avez-vous pour enseigne *Aux Deux Magots ?* » C'est l'histoire de l'épicier dont la boutique étale à sa devanture des tonneaux de diverses denrées. Romieu s'arrête devant l'un d'eux comme il eût fait devant la borne voisine. Fureur du marchand qui hurle : « Gredin ! Misérable. Ignoble personnage ! Voilà mes pruneaux perdus ! » — « Tiens ! répond l'autre très calme. Ce sont des pruneaux ! Je croyais que c'étaient des poires tapées ! » C'est l'histoire du Pont des Arts où se plaçait le farceur tenant à la main une longue corde suspendue dans le vide. « Qu'est-ce ? » disait la foule. « C'est pour le niveau de l'eau » murmurait Romieu préoccupé et regardant à chaque instant l'heure. Bientôt il avisait un bon bourgeois oisif, lui confiait la corde avec recommandation de la conserver parallèle à la queue du cheval d'Henri IV, puis disparaissait pour ne plus revenir. C'est l'histoire du drapier chez lequel il reste un temps indéfini pour acheter un morceau d'étoffe rouge *de quoi faire une crête à un moineau*. C'est l'histoire du dîner de carnaval donné par M^lle Mars. On annonce un énorme esturgeon pêché à Dieppe, la grande serviette qui l'enveloppe est ouverte et que trouve-t-on sous une couche de persil ? Romieu déguisé en amour, avec une couronne d'asperges, une écharpe de raisins secs, des ailes de dinde aux épaules et pour flèche un bâton de réglisse [1].

1. On raconte aussi qu'à un bal costumé organisé par l'actrice, Romieu parut en Hébé, le dos chargé d'une fontaine de coco et la tête couronnée de raisins de Corinthe. C'est peut-être la même

C'est l'histoire de l'écriteau *Parlez au portier* qui suggère à notre homme l'idée d'une longue conversation avec le pipelet. C'est l'histoire de l'horloger auquel Romieu demande : « Faut-il remonter sa montre le matin ou le soir? » — « Le matin, répond l'horloger qui l'a reconnu, parce que le soir vous êtes saoûl ! » C'est enfin l'histoire d'une partie avec Eugène Sue, partie à la suite de laquelle les deux amis rentrent abominablement gris. Romieu tombe, se blesse au genou, Sue parvient à le ramener à son domicile, puis rappelant ses souvenirs de médecine le panse soigneusement et s'endort. Stupéfaction le lendemain en s'apercevant qu'il a mis un cataplasme sur la jambe saine [1].

Pour soutenir le train dans cette galopade aux excentricités, aux fêtes nocturnes, aux perpétuels soupers, il fallait deux choses essentielles : de la santé et de l'argent. Romieu n'avait ni l'une ni l'autre, et pourtant il résista durant plus de vingt-cinq ans. Ah ! le bel estomac ! la fertile imagination ! Physiquement, l'ancien polytechnicien était menu, maigre, pâle, avec une voix nasale et une figure malicieuse

anecdote que celle ci-dessus mais arrangée par un écrivain ayant de l'imagination. Dieu sait s'ils sont nombreux !

1. Le détail de ces anecdotes se trouve dans Roger de Beauvoir : *Les Soupeurs de mon temps*, Paris, 1868. — Comtesse Dash : *Mémoires des autres*, t. V. — Vicomte de Beaumont-Vassy : *Les Salons de Paris et la Société parisienne sous Louis-Philippe Ier*, Paris, 1866. — H. de Villemessant : *Mémoires d'un journaliste*, t. I, Paris, 1884. — A. de Rochefort : *Mémoires d'un vaudevilliste*. — *La Mode* du 7 décembre 1843. — Guérard : *Dictionnaire encyclopédique d'anecdotes*, Paris, 1872. — Van Engelgom (Jules Lecomte) : *Lettres sur les écrivains français*, Bruxelles, 1837.

qu'illuminaient des petits yeux gris, vifs et brillants ; sa complexion semblait débile et beaucoup le prenaient pour un malheureux poitrinaire. Comment un tel être pouvait-il absorber des boissons à volonté et tenir tête aux buveurs les plus intrépides ? Il s'était composé une Marseillaise ou plutôt un Chant du départ pour la gloire dont le refrain disait :

J'ai pas l'sou, j'ai pas l'sou,
Et j'veux boir' comme un trou.

Ses incontestables qualités n'apparaissaient guère que barbouillées de lie, car il se voyait alors condamné à ce vin rouge qu'il appelait plus tard avec dédain du *cirage anglais*. Le champagne était réservé pour les solennités, mais de toute façon le résultat ne variait guère et lorsqu'il voulait commencer un récit extraordinaire, son début se déployait ainsi : « Un jour que je n'étais pas gris..... »

C'étaient les fonds qui manquaient le plus à cette existence bariolée ; Romieu jetait son esprit comptant sur les tables de restaurant, il n'avait pas le loisir d'y laisser une autre monnaie. Si ses saillies toujours promptes et présentes, son inaltérable entrain le faisaient surnommer alors l'*homme le plus gai de France*, le jeune viveur ne possédait qu'un mince pécule, le théâtre rapportait peu et les articles qu'il donnait au *Figaro* étaient payés seulement cinq francs la colonne, c'est-à-dire moins d'un sou par ligne. Les journalistes de notre époque en souriront de pitié[1]. Cette manne

1. Alphonse Karr : *Le livre de bord*, t. I, Paris, 1879.

atomique suffisait juste à maintenir son rang de chef parmi la cohorte de bambocheurs incertains du jour et du lendemain qui parfois lançaient quelques lueurs dorées par l'usure et l'escompte. Désireux avant tout de jouir des plaisirs que la Providence met bénévolement à portée de notre main, Romieu appartenait à cette race d'êtres organisés pour les cueillir, mais chez lesquels la fortune contrarie ces voluptueux penchants. Plein de philosophie, il narguait l'opulence et le confort bourgeois qu'elle octroie, c'est à lui qu'on doit le mot *percher*, véritable terme exprimant l'incertitude et le vague de son logis d'alors. Le vaudevilliste A. de Rochefort revenant un soir du Palais-Royal aperçut devant lui un lampion mobile dans l'obscurité et reconnut bientôt Romieu qui avait placé cette lumière sur son chapeau. « Drôle de tenue pour sortir ! » fit Rochefort. « Que voulez-vous, répondit le promeneur, je ne trouve plus de propriétaire qui consente à me faire crédit et j'illumine sur moi. » — « Mais où demeurez-vous donc ? » — « Je ne demeure plus, j'habite un fiacre qui est là, le n° 122. Voilà trois nuits que j'y couche, il est loué pour cinq. Le cocher est un charmant garçon. Donnez mon adresse à mes amis. »

Ce Diogène parisien n'avait pas toujours la possibilité d'être locataire d'une chambre même à quatre roues. Certain matin, il franchissait la porte d'un établissement de bains. Deux heures après, il déléguait chez un collègue de gogailles un commissionnaire avec le billet suivant :

« Je suis en gage dans une baignoire. Si tu ne m'envoies pas de quoi payer mon bain, je passe à l'état de poisson. Je sens déjà les écailles qui poussent sur mon dos. »

Il est probable que l'ami expédia la somme réclamée et que Romieu évita cette fois d'être cuit au court-bouillon.

Si l'impécuniosité a beaucoup de désavantages, l'un des principaux c'est de noircir les qualités aussi bien que les défauts ; avec elle les qualités paraissent toujours petites et les défauts toujours grands. Voilà pourquoi M^me^ Romieu se lamentait de voir son fils vivre une existence nomade dont elle ne prévoyait pas la fin ; voilà pourquoi elle résolut un jour de l'en arracher. On a lu au commencement du chapitre comment elle s'y prit et comment M. Grille eut la chance de lui rendre service en s'adressant au comte de Chazelles. Le 20 novembre 1828, Auguste Romieu était nommé Conservateur des monuments du Morbihan. Amusé, le public prétendit que le nouveau fonctionnaire soupant un soir chez Gobillard, fameux restaurateur, avait eu soudain une inspiration, qu'une voix secrète lui révélant la présence d'un tumulus en Basse-Bretagne, il en avait donné avis au ministre de l'Intérieur et que celui-ci l'avait aussitôt bombardé conservateur de cet amas de terre. Les petits journaux ajoutèrent à son nom celui de Caïus-Tumulus et alléguèrent que depuis la découverte de la vieille sépulture, son amour de l'antiquité se développait au point de ramener les bacchanales. Exagération !

Malgré la situation d'un pays placé un peu loin du Grand Vatel et des Nouveautés, Romieu regagnait son poste salué par cette phrase du *Moniteur* : « Une telle mesure qui attache à l'Administration des arts un ancien élève de l'École polytechnique connu en outre par des succès littéraires, aura l'excellent effet d'assurer la garde et la durée de tous les monuments intéressants que renferme la circonscription morbihannaise. »

Un Gouvernement trouve toujours moyen de justifier ses nominations ; dans le présent cas, on ne voit cependant pas très bien le rapport pouvant exister entre des menhirs et les tables du café Gobillard, entre les druides et les actrices de l'Odéon, entre l'histoire des Gaulois et les œuvres d'un auteur qui ne se bornait pas à composer seulement des vaudevilles. Car Romieu après avoir édité en 1827 un volume de *Proverbes romantiques* contenant sept petites pièces en un acte, publiait ensuite un *Code gourmand* puis un *Code civil*, manuel complet de la politesse. Pour ces deux livres, il s'adjoignit H.-N. Raisson comme collaborateur et c'était évidemment celui-ci qui écrivait dans le premier ouvrage : « ..... Notre ami Abel Hugo prend après chaque repas son café sans sucre dans une tasse qui servirait au besoin de soupière à dix personnes. Ceci fera dresser les cheveux sur la tête du spirituel et joyeux Romieu, le seul gourmand qui ne boive jamais ni café ni liqueur. » Cette affirmation pouvait devenir une fort utile référence auprès du ministre

de l'Intérieur dont les bureaux avaient inspiré la note flatteuse imprimée dans le *Moniteur*. Il était indispensable que le protégé du comte de Chazelles fit honneur à ces éloges, aussi crayonna-t-il bientôt une scène de mœurs sous ce titre : *Un possédé en 1828*, étude qui parut un peu plus tard[1]. La voici résumée d'après le récit de Romieu.

Angers renfermait alors un possédé nommé Touffreau, tisserand à la Chapelle-Rousselin. Hébergé par des personnes crédules, il était visité par une foule de gens et certain jour Romieu se rendit avec le procureur du roi à l'une des séances. M. V..., démonomane distingué, était le grand pontife de cet étrange temple. Tout fier des surprises que son art allait faire naître, il s'approcha le sourire aux lèvres, conduisit Touffreau par la main jusqu'à la fenêtre devant laquelle se balançait une carafe pleine d'eau. « Invoquons, s'écria-t-il, l'esprit tuteur ! » Après une courte pause, il se retourna vers le possédé, plongea des regards de flamme dans ces yeux hébétés et au bout d'un instant dit triomphalement à l'assemblée : « Il y est ! » Ce qui signifiait : « Le démon se trouve là ; soyez tranquilles, Messieurs, vous ne serez pas venus pour rien. » Cet homme était bien heureux ! Saisissant ensuite la dextre du patient, il commanda d'une voix tonnante : « Parle ! » « Que voulez-vous ? » répondit Touffreau de ce ton flûté que prenaient les masques au bal de l'Opéra. V... jeta sur

1. *Revue de Paris*, juin 1833.

l'assistance un coup d'œil satisfait. Le démon daignait répondre.

V. — D'où viens-tu?

Le démon. — De l'enfer.

V. — Qu'est-ce que l'enfer?

Le démon. — C'est une terre peuplée de songes et de crapauds.

V. — Y brûle-t-on d'un feu éternel?

Le démon. — Non.

V. (*à l'auditoire*). — Voyez comme les prêtres mentent. Je voudrais qu'il y en eût ici pour les convaincre d'imposture en présence de tous ces braves gens dont ils exploitent la crédulité. (*à Touffreau*) — Quel est le chef de l'enfer.

Le démon. — Cerbère et Caron.

V. — Oh! ce sont des bêtises! Parle et ne prétends pas te moquer. Quel est le chef de l'enfer?

Le démon. — Il n'y en a pas.

V. — A la bonne heure. Où étais-tu avant d'entrer dans le corps de Trouffreau?

Le démon. — Grenadier au cinquième régiment de Robespierre.

V. — As-tu connu Bonaparte?

Le démon. — Oui.

V. — A quel âge signa-t-il son pacte?

Le démon. — A trente-trois ans.

V. (*à l'assemblée*). — Eh! bien, voilà des documents que l'histoire ne recueillera pas et qui servent pourtant de clef à de grandes choses.

La séance continua, mais lassé le procureur du

roi s'approcha de Touffreau, lui dit deux mots à l'oreille et fit immédiatement déguerpir le démon. V... resta pétrifié de cette guérison subite et prédit qu'elle ne serait point durable. Son assurance n'était que trop vraie.

Quelque temps après cette réunion, une jeune fille séduite vint consulter l'illustre Touffreau qui lui affirma discerner son galant courant à une nouvelle passion. Pressé de questions, il décrivit vaguement une femme blonde. « C'est Marie Geslin !... C'est bien Marie Geslin ! » s'écria l'abandonnée qui partit dans un état de surexcitation aiguë. Le dimanche suivant, elle se rendit à l'église du bourg, tua Marie Geslin d'un coup de couteau et, tandis que les gendarmes l'emmenaient, elle aperçut son amant donnant le bras à une gentille brunette qui se levait sur la pointe des pieds pour mieux voir.

---

## CHAPITRE II

En lisant l'histoire précédente, on reconnait que Romieu ne considérait pas, malgré son exil, les événements sous un jour bien sombre. Il était d'ailleurs difficile à une plume habituée aux refrains joyeux de produire la sèche prose administrative et l'esprit du gai drille devait avoir du mal à se plier aux travaux ardus dépendant du ministère de l'Intérieur. Grâce à son étonnante facilité, il s'en tirait pourtant avec honneur. Le 28 mars 1829, il adressait à la Direction des Beaux-Arts un rapport sur les fouilles pratiquées par lui dans un tumulus de Plœmeur ; la *Revue de Paris* (nº de mai) donnait un article de son cru intitulé la *Basse-Bretagne, ses mœurs, son langage et ses monuments* où par les descriptions justes Romieu montrait que la Folie peut fort bien tenir une marotte de la main gauche et un crayon habile de la main droite. Voici un tableau agréablement venu :

« Voyez ces figures impassibles, ces charretiers lents comme les bœufs qu'ils conduisent, ces laitières une pipe à la bouche qui ont parcouru deux lieues pour six sous et qui vont faire le même trajet pour les

renfermer dans un vieux coffre. Jamais une trace de joie ou de chagrin ne passera sur leurs yeux pour y trahir une impression de l'âme, leurs plaisirs seront graves comme leurs douleurs ; le matin et le soir, voilà les péripéties de leur existence. Leur vie est un long jour.

« ..... Suivez-les dans leur fangeux village, entrez dans leur cabane. La porte est ouverte, le silence règne dans ce ténébreux réduit où les rayons du soleil ne pénètrent que par un châssis sans vitres de quelques pouces carrés. Au-dessus de votre tête, des pains de graisse sur une planche vermoulue, en face de vous, des rangées de petites sculptures bizarres à la manière des buffets d'orgue qui semblent au premier abord appartenir à une armoire dont les tiroirs seraient enlevés ; c'est le lit de famille. Il est disposé par étages... Au bas du lit, un grand coffre qui sert à la fois de siège, de commode et de marche-pied, un autre plus élevé avec le couvercle à coulisse ; c'est la table à manger, un bassin de cuivre pour la bouillie, sur le mur une image en lambeau de quelque saint du lieu, puis au-dessus de la grande cheminée une carabine rouillée jetée jadis sur le rivage par la marée fatale de Quiberon. »

Aimable peinture, travail sérieux qui n'empêchait pas Romieu de s'abandonner aux joyeusetés littéraires, son habituel menu. Le 20 juin, les Variétés représentaient *Mérinos Beliero* parodie en cinq actes dont Romieu était l'auteur avec Rougemont. Voilà un fonctionnaire qui pouvait se piquer d'éclectisme ! Son

mode plaisant ou sévère ne suscitait pas également les suffrages des contemporains. Si les études des coutumes provinciales amusaient les bureaux ministériels, la nouvelle pièce, satire du drame écrit par Casimir Delavigne, trouvait le public un peu plus rétif. Le style en semblait trop trivial, trop leste, l'action monotone et le tragique du poète n'était pas rendu comique par la plume des deux pasticheurs [1]. Pour consolation, Romieu faisait paraître avec Raisson un *Code de la Conversation* où s'étalaient à l'aise ses connaissances de l'art oratoire, depuis le speech aux sapeurs-pompiers d'un village breton jusqu'à l'apostrophe poissarde utile du côté des halles vers trois heures du matin. En même temps, il devenait directeur de journal, directeur politique du *Messager des Chambres* fondé par M. de Martignac. C'est sans contredit une des plus curieuses transformations de Romieu. Flanqué de ses amis Capefigue et Malitourne il commença la lutte contre Polignac et se mua en polémiste antigouvernemental. Sa tenue se ressentit de cette situation. Il mit des bas de soie, porta des souliers à boucle, un chapeau en velours brodé d'or et eut un cabriolet... de louage dont le cheval s'appelait *Le* sans autre nom que cet article qui attendit toujours un substantif.

A la fin de la Restauration, les feuilles quotidiennes étaient violemment ballottées sur l'océan politique et le timonier sautait souvent par-dessus bord quand il

1. *Le Corsaire*, *Le Figaro* du 21 juin, *L'Ancien Album* du 25 juin 1829.

n'était pas jeté à la mer. C'est ce qui arriva pour Romieu, mais il prenait goût au métier et se transporta au *Figaro* où il retrouva Gozlan, Alphonse Karr, Capo de Feuillide, Lautour-Mézeray, etc. Lancé en pleine opposition libérale, ce journal mordant lacérait sans discontinuer le Gouvernement de ses sarcasmes. Le 10 août 1829, il parut endeuillé et faisant l'horoscope du ministère disait :

« Au lieu d'illuminations à une solennité prochaine (la fête du roi) toutes les maisons de France devraient être tendues de noir.

« M. Roux, chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, doit incessamment opérer de la cataracte un auguste personnage. »

Ce numéro élaboré au café du Vaudeville par Romieu, Béquet et Véron fut poursuivi et valut au directeur mille francs d'amende avec six mois de prison. La police saisit les exemplaires mais il en avait été vendu déjà plus de dix mille, ce qui du reste n'enrichit guère plus l'éditeur que les rédacteurs. Heureusement notre héros utilisait les autres cordes de son arc. Le 27 février 1830, les Nouveautés représentèrent un drame en trois actes *Henri V et ses compagnons* dont Romieu et Alphonse Royer avaient écrit les paroles sur des airs de Weber, de Spohr et de Meyerbeer. Semblables noms devaient forcer le succès. Il n'en fut rien ; l'ouvrage comme tous ceux que signait le polygraphe fut très discuté. Le *Figaro* bien entendu couvrit son collaborateur de fleurs, par contre le *Corsaire* du 28 février l'accablait de pommes

cuites. « L'extravagance des auteurs n'a été égalée que par la démence de la direction. Un luxe exhorbitant de costumes (Mlle Déjazet en change quatre fois), une excessive pauvreté de mots, pas un couplet, des chœurs inintelligibles, un orchestre encombré jouant fort, des chœurs en désordre parfait, une scène toujours embarrassée, tels sont les grands travaux de l'administration. Pour être de l'homme le plus gai de France, l'ouvrage n'est pas gai. » Seconde douche le 9 mars. « Je ne parle pas de la musique qui m'a rappelé les défilés de la garde nationale aux Tuileries... Allons, mettez-vous de nouveau à l'œuvre jeune conservateur des antiquités, vous ne serez pas cette fois le conservateur des Nouveautés. L'esprit manque à votre ouvrage, faites donc enfin que le public soit mis en tiers de cette gaieté si fameuse. » Quel acerbe confrère s'exerçait ainsi aux dépens de Romieu, de ce joyeux Romieu qui sur vingt rédacteurs du *Corsaire* comptait dix camarades de lettres et dix compagnons de fête ? L'anonymat ne livra point ce nom et l'auteur d'*Henri V* ignora son démolisseur qui n'était peut-être qu'un ami souffrant de l'estomac après un souper trop arrosé en compagnie de sa victime. « C'est une vipère qui s'est glissée dans un nid de singes ! » dut énoncer de façon solennelle le brave Henry Monnier devenu l'intime du viveur. Comme l'originalité régnait en maîtresse dans la vie de ce dernier, il est bon de narrer la manière dont s'était créée cette liaison[1].

1. Bouffé, *Mes Souvenirs*. Paris, 1880.

Le père de Joseph Prudhomme songeait un soir de novembre assis devant son feu. Onze heures venaient de sonner lorsqu'on frappa à la porte. Il ouvrit et se trouva en face d'un inconnu.

« M. Henry Monnier ?

— C'est moi. Donnez-vous la peine d'entrer.

— Merci. Je suis rompu de fatigue, mais vous demeurez au diable. C'est éreintant de monter chez vous. »

Monnier qui flairait la farce se tint sur ses gardes.

« Que c'est haut !... Vous n'avez rien à m'offrir ?

— Si, un verre de cassis.

— J'aimerais mieux manger quelque chose.

— Vous tombez mal, il ne me reste qu'un morceau de gruyère, du pain et du vin.

— Votre garde-manger n'est pas riche. Enfin ! »

La conversation continua sur ce ton entre les deux hommes impassibles. Romieu, on l'a reconnu, s'installa, dîna, réclama une robe de chambre et des pantoufles, puis désira se coucher. L'hôte proposa sans broncher la moitié de son lit dans lequel les compères s'endormirent côte à côte du sommeil de l'innocence. Au jour, Romieu usa des rasoirs de Monnier, employa son savon, s'habilla et dit : « Allons, adieu. Je ne vous sollicite pas un déjeuner puisque votre buffet est veuf de comestibles, mais si vous voulez accepter celui auquel je vous invite, cela me fera plaisir. »

— Volontiers.

— Comment, sans me connaître ?

— Vous oubliez que nous sommes camarades de lit.

— Ah ! décidément, mon cher Monsieur, vous êtes d'une belle force et Romieu vous rend les armes. »

Henry Monnier en charmant narrateur qu'il était, se plaisait à raconter cette scène, prenant et quittant sans efforts la voix et les attitudes des deux personnages. Lorsque son partenaire assistait au récit, il ne manquait pas d'ajouter : « Demandez à Lazarille si tout n'est pas scrupuleusement exact. C'est depuis lors que ce grand citoyen est devenu l'une des attaches les plus précieuses de mon cœur d'homme. » Et Romieu approuvait d'un sourire.

Au reste, il avait raison de considérer le dessinateur comme un égal en gaîté gamine, celui-ci ne lui cédant en rien pour les charges improvisées. Un jour, Monnier entre chez un pâtissier, salue la dame du comptoir, jette un regard dédaigneux sur les gâteaux, en prend un, y mord une bouchée et le remet entamé sur le plateau tout en faisant la grimace ; il exécute la même manœuvre avec un second, puis un troisième jusqu'à ce que la commerçante jette des cris indignés.

Le vulgaire amusé confondait parfois les exploits des deux héros et l'on ne sait si c'est Romieu ou Monnier l'auteur du haut fait suivant :

Il pénètre dans une ganterie, s'incline devant une vendeuse et lui dit avec l'accent le plus pur, la correction grammaticale la plus affectée :

« Madame, je commence par vous demander

pardon. Vous allez avoir de la peine à me comprendre. Je suis étranger et ne sais pas un seul mot de français. »

On le regarde avec étonnement. Il poursuit :

« Je dois reconnaître la parfaite urbanité et la gracieuse indulgence des Parisiens dont la finesse supplée à ma mauvaise élocution. Me saisissez-vous ?

— Certainement, Monsieur.

— C'est une nouvelle preuve de l'intelligence que je signale et çà me donne le courage de continuer. Je désire une paire de gants... Est-ce bien ainsi qu'on demande ?

— Oui, Monsieur, quand on veut des gants.

— Mille grâces. Donc je désire une paire de gants en chevreau... Vous concevez ?

— Très bien.

— Que de remerciements ! C'est qu'on est embarrassé quand on ignore absolument la langue d'un pays.

— Mais non, vous vous exprimez parfaitement.

— Trop bonne en vérité. Veuillez prêter toute votre attention à ce qui me reste à dire. »

La scène se prolonge pendant dix minutes et le mystificateur termine : « On est bien heureux de trouver ainsi tant de grâce et d'amabilité à Paris quand on ne sait pas le français. » Puis il salue et sort sans avoir souri une seule fois.

Le moment arrivait où M. le Conservateur des monuments du Morbihan allait monter un degré dans la hiérarchie, sans pourtant franchir un échelon entier

dans la gravité. Par son incurie et sa maladresse Charles X causait la chute de la monarchie légitime. Pendant qu'on se fusillait dans les rues de Paris, les viveurs fréquentaient la place de la Bourse et buvaient frais au foyer des Nouveautés. Romieu se montrait un des plus ardents parmi ceux qui prenaient des forces et du courage pour les combattants. Cette vaillance obtint sa récompense. Les jeunes libéraux se groupaient autour de Louis-Philippe. Romieu avait mis sa verve railleuse et militante au service de cette artillerie légère qui, durant quinze ans, bombarda la Maison de Bourbon, il se trouva donc désigné aux faveurs du nouveau régime, et comme l'esprit sert à tout, l'enfant chéri de la folie sut parfaitement s'assouplir aux convenances de sa position. Il devait cependant quelque reconnaissance à la branche aînée. N'était-ce pas durant son séjour en Bretagne qu'il avait épousé la fille de M. Villemain, député de Lorient, ancien officier de dragons que la Restauration avait exilé en 1815 à cause de son bonapartisme ? Les Bourbons chassés de France, Romieu rencontrait en son beau-père un utile protecteur et lui-même s'appuyait de toutes ses forces, comme le démontre cette lettre [1].

Monseigneur,

M. Viennet, député de l'Hérault, a bien voulu me présenter à M. le Ministre provisoire de l'Intérieur pour remplir les fonctions de sous-préfet de Lorient. Je sollicite moins que cela. Il

1. *Archives Nationales*, F$^{1b}$ I 172$^{9}$.

y a peut-être quelque danger à se rendre aujourd'hui dans un département organisé pour la guerre civile et où quelques-uns des miens ont péri de la main des chouans. M. Villemain, mon beau-père, ancien député de la gauche de 1819 à 1823 connaît ainsi que moi le personnel de la chouannerie, j'ai des notes précieuses sur les munitions de guerre cachées dans les jardins de plusieurs curés du Morbihan. Je demande à me rendre à l'instant dans ce pays et à y exécuter avec autant de promptitude que d'énergie les ordres que Votre Altesse voudra bien me donner.

A. Romieu,

ancien élève de l'École polytechnique.

Cette supplique produisit son effet. Le 28 août 1830, Romieu était nommé sous-préfet de Quimperlé. En cette première période qui commençait pour lui la vie administrative, le nouveau promu ne s'appliqua guère qu'à la surveillance, j'allais dire à l'entretien des pierres druidiques, mais pour noyer un peu le vieil homme, il rompit avec le théâtre, du moins comme auteur. Plus de pièces folichonnes, plus de répétitions ni de conseils privés aux jolies actrices, plus de partenaires spirituels, bien qu'il fût difficile de supprimer en quelques semaines les habitudes d'autrefois. Un écrivain qui sollicitait sa collaboration et par ses importunités l'avait contraint de feuilleter un drame en cinq actes, recevait cette amusante réponse laconique [1] :

Monsieur,

J'ai lu votre manuscrit

Je vous laisse le choix des armes.

1. *Le Pays*, 2 décembre 1855.

C'était seulement aux démons des coulisses, aux pompes théâtrales et aux œuvres dramatiques que renonçait le jeune fonctionnaire, car M. le Sous-préfet de Quimperlé tenait à rester en relations suivies avec les camarades folâtres du *Rocher de Cancale* ou du *Café de Paris* et les amis placés par le gouvernement neuf dans de bons postes de province. Bohain, son ancien directeur du *Figaro*, avait participé à la curée, il était devenu membre de la Légion d'honneur et préfet de la Charente. Sa carrière ne fut pas aussi longue que celle de son ex-rédacteur et il eut à peine le temps de donner les échantillons de ses aptitudes. Néanmoins on parlait beaucoup de la correspondance échangée alors entre ces deux hommes d'État. Des courriers itératifs partaient d'Angoulême pour Quimperlé et de Quimperlé pour Angoulême afin d'annoncer l'apparition des cailles ou des premières fraises, le prix des asperges ou des petits pois [1]. La scène était abandonnée, soit, mais non les restaurants où se groupait la bohème littéraire, non les cafés où fréquentaient artistes et viveurs. Comment Romieu eût-il pu briser avec Gobillard, cet illustre cuisinier-patron de l'établissement attenant aux Nouveautés, docteur ès sauces qui le nommait son meilleur ami et le tutoyait ? Le distingué représentant de l'autorité civile dans le Finistère demeurait toujours pour le boulevard Coco Romieu, comme l'appelaient ses intimes, et lorsqu'il venait passer quelques jours à Paris, il ne man-

1. Alphonse Karr : *Le livre de bord*, t. I, Paris, 1880.

quait pas de troquer son chapeau à plumes contre le bonnet à grelots de la Folie. C'est à la suite, non d'un banquet d'administrés, mais d'une bamboche au Palais-Royal en joyeuse compagnie qu'il chanta certain poème bachique de sa composition. Cette fantaisie un peu exagérée qui amusa les voltairiens d'alors, parut dans le *Voleur* du 10 octobre 1830 sous ce titre l'*Ivresse du Pape*[1]. En voici cinq couplets :

AIR : *Le diable est mort* (BÉRANGER).

Au Vatican, mes très chers frères,
Apprenez qu'hier on soupa ;
Le Pape y but quatre grands verres
D'un vin gascon qui le tapa.
Ses yeux roulaient dans leur orbite
Et tous les cardinaux surpris
Disaient : « Montez de l'eau bénite ! »

« Le Pape est gris
« Le Pape est gris
« Le Pape est gris
« Est gris ! »

« Paix ! dit-il en brisant son verre ;
Messieurs, notre rôle est fini.
J'adresse ce soir à la Terre
Ma bulle : *In cœna Domini*.
L'ancienne digne d'un Vandale
N'excite plus que le mépris.
La mienne sera libérale. »

« Le Pape est gris
etc.

. . . . . . . . . . . . . . . .

1. *Le Chansonnier du Gastronome* de 1831 la reproduisit.

— « Le Purgatoire est une attrape
Humains n'y soyez pas trompés,
Ce sont vos cierges, foi de pape,
Qui payent mes petits soupers.
Pourquoi tant nous graisser la patte ?
Si vous saviez combien je ris
Quand on vient baiser ma savate !

« Le Pape est gris.
etc.

. . . . . . . . . . . . . . .

« Non, non, plus même de couronne,
Des deux clefs je suis dégoûté,
Je vais en France où l'on raisonne
Et j'y veux être député.
Des abus qu'à Paris l'on fauche
Pour qu'il n'en reste aucun débris,
J'irai m'asseoir au côté gauche »

— « Le Pape est gris
etc.

. . . . . . . . . . . . . . .

En disant ces mots le Saint-Père
Voulut sortir et trébucha ;
Puis il tomba le nez par terre
Et puis enfin on le coucha.
Ce matin sur deux cents visites,
Il n'a reçu, j'en suis surpris,
Que le général des Jésuites.
Il n'est plus gris ! Il n'est plus gris !
Hélas ! le Pape n'est plus gris.

J'ignore si cette chanson fut entendue jusqu'à Quimperlé, dans l'affirmative il est probable qu'elle dut causer quelque ahurissement parmi les catholiques bretons plus habitués à considérer leur sous-préfet comme un lanceur d'ordonnances que comme

un faiseur de sornettes. Romieu en éprouva-t-il de l'ennui? Eut-il maille à partir avec la terrible opinion publique de province? Nulle vieille demoiselle de la petite ville n'est là pour nous l'apprendre. Serrons plutôt la vraisemblance. Se conformant à une tradition antique, Romieu savait que le premier devoir d'un sous-préfet, c'est de songer à devenir préfet, aussi le 28 mai 1831 il sollicitait de l'avancement. La demande rencontrait des obstacles, car le quémandeur faisait montre d'un vigoureux appétit. Par bonheur son ancien camarade, le comte de Montalivet, était ministre de l'Instruction publique et Romieu lui écrivait le 2 juillet : [1]

Mon cher Camille,

« Tu as bien voulu perdre quelques instants à m'être utile, tu auras sans doute aussi la patience d'écouter les motifs qui justifient ton obligeante intervention. On m'a peint, dis-tu, comme une tête exaltée, je ne fréquente que des hommes passibles du même reproche. Voici mes actes d'exaltation.

J'ai ouvert ma maison et ma table au curé, j'ai glissé sur vingt impolitesses qui m'ont été faites par lui toujours au sujet du Gouvernement. Si plus tard j'ai cru devoir mettre un terme à des relations qui ne pouvaient durer après une insulte publique adressée en chaire au roi des Français, je demande qui du curé ou de moi se trouve être exalté.

J'ai reçu les visites de toute la noblesse du pays, j'ai fait avec ces Messieurs plusieurs parties de chasse. M. Dubotderu ex-pair m'a même dit devant quelques personnes : « Il serait à désirer pour l'union de tous les Français qu'on envoyât dans les provinces beaucoup d'administrateurs comme vous. »

Il est vrai qu'en même temps j'ai tenu à ce que le gouverne-

1. *Archives Nationales*. Dossier Romieu.

ment du roi fût respecté, à ce que les paysans ne fussent pas avilis, à ce qu'enfin chacun comprit qu'il n'était plus permis, depuis la révolution de Juillet, de dire comme on disait trois jours avant qu'elle éclatât : « Coquin, si tes bœufs ne marchent pas mieux, je t'attellerai à ta charrette ! »

Il est encore vrai que j'ai inspiré à la garde nationale le sentiment de sa force, que je l'ai organisée sur un pied respectable et qu'aujourd'hui les chouans n'osent plus approcher de Quimperlé. En somme mon exaltation est tout entière dans ma qualité de sous-préfet qu'on voulait m'enlever.

En juge impartial, nous comprenons que le commerce n'ait pas été fort chaud entre le curé de Quimperlé et l'auteur du *Pape est gris*. M. de Montalivet, quoique aimant beaucoup Romieu, eut la ressource de tous les ministres ; il confia la réponse à ses bureaux et, six mois plus tard, on demandait encore des renseignements sur le solliciteur. Le 17 janvier 1832, M. Pellenc, préfet du Finistère, adressait ce rapport à son chef :

« Il a du talent comme écrivain[1] et une facilité fort remarquable. Si dans le principe il s'occupait peu de son administration, il n'en est plus ainsi aujourd'hui et je n'ai qu'à me louer de son activité. Il a été fort lancé dans les opinions du *mouvement*, mais depuis quelque temps je le crois beaucoup plus modéré. Je regrette pourtant de le voir entouré principalement des hommes les plus exaltés. Il existe entre lui et M. le maire de Quimperlé une mésintelligence qui nuit au service... Il sollicite de l'avancement, mais je ne lui

1. Romieu publiait dans la *Revue de Paris*, t. XXXII un article *Mœurs de la Basse-Bretagne. Les Jolles*.

crois pas encore assez de maturité pour remplir convenablement les fonctions de préfet. »

Déclaration sévère, juste et plutôt nuisible pour l'intéressé. Aussi Romieu venait-il lui-même à la rescousse en relançant Montalivet.

Quimperlé, 18 avril 1832.

Mon cher Camille,

Voici la session qui finit et ce terme imposé à mes longues espérances est aussi celui du répit que j'ai accordé à ta vieille amitié. Beaucoup d'honorables députés parmi lesquels je puis citer MM. Girod de l'Ain, Guizot, de Saint-Aignan, Gaillard-Kerbertin, de Kératry, de Mornay, ont bien voulu appuyer de leur crédit, de leurs pressantes instances la demande que j'ai faite d'une préfecture. Le moment est peut-être venu de te mettre à la tête de cet obligeant bataillon que tu as dès les premiers jours encouragé de ton exemple. (Suivent quelques lignes consacrées à son propre éloge.)

Nous sommes l'un et l'autre, mon cher Camille, aux deux bouts de l'échelle. Sans avoir la prétention de toucher aussi le toit, je voudrais enfin cesser d'avoir les pieds dans la poussière et je te prie de me faire signe de monter.

Crois toujours bien au constant dévouement de ton vieux camarade.

Auguste Romieu.

Évidemment le signataire ne *touchait pas le toit* puisque marié et père d'un enfant, il ne possédait alors que 2.300 francs de rentes ; aussi M. de Montalivet se rendit aux raisons exposées et, grâce à son influence, le 4 août 1832 Auguste Romieu était nommé sous-préfet de Louhans.

---

## CHAPITRE III

A peine installé dans son nouveau poste, le gendre du représentant Villemain lança, tel Bonaparte, une proclamation à ses administrés.

6 septembre 1832.

Appelé parmi vous du fond de la Bretagne où mes efforts ont laissé quelques traces, où mon départ a laissé quelques regrets, j'arrive étranger à votre affection pour remplacer un homme qui la possédait entière. Je ne m'aveugle en rien sur la tâche difficile qui vient m'échoir, mais je l'envisage sans crainte, appuyé que je suis de mon zèle déjà éprouvé, de mon ardeur à rechercher et à opérer les améliorations, de mon patriotisme dévoué que j'ai pu faire connaître au milieu des troubles civils qui ont agité l'Ouest, du vôtre enfin si connu de toute la France. L'ordre et la liberté sont votre devise comme la mienne ; réunis par un sentiment d'inébranlable fidélité au trône et aux institutions de Juillet, nous marcherons ensemble au même but, l'honneur et la prospérité du pays. Tous mes soins, tout mon temps seront consacrés à vos intérêts ; rien ne me coûtera pour en agrandir le cercle, pour en développer les ressorts. J'espère trouver ma récompense dans votre estime et plus tard peut-être dans votre amitié.

Voilà du style officiel d'une sirupeuse banalité. Je préfère l'*Ivresse du Pape* et Romieu obtenait cer-

tainement moins de succès en déclamant la prose ci-dessus dans la sous-préfecture de Louhans qu'en chantant ses refrains égrillards au grand Vatel. Car il était souvent *obligé* de venir à Paris, particulièrement à l'époque du carnaval. C'est curieux comme les préfets de Louis-Philippe ressemblaient à ceux de la république actuelle ! Romieu ne se jugeait pas le droit de perdre son titre d'*homme le plus gai de France*, il ne pouvait pas céder la suprématie de l'ingurgitation à ses amis Rousseau, Malitourne, Briffault, Jacques Arago, Bécquet, qui ne quittant guère la capitale avaient toute facilité de rester en bonne forme.

Rousseau, garçon d'esprit, avait inventé le compte rendu des séances du tribunal correctionnel. Il représentait assez bien un vigneron distingué de Bourgogne ; le teint coloré, l'œil ouvert, annonçaient sa bonne humeur. Romieu en avait fait son élève adoptif avec cette différence que Romieu se grisait et que Rousseau se soûlait. Malitourne, épicurien, et bénédictin à ses heures, commensal des meilleures tables et des meilleurs noms, tenait un bon bout de cette confrérie arrosée d'Aï et de joyeux propos. « Il y a, disait-il, dans la demi-ivresse où je me mets quelquefois une certaine fleur. Quand nous avons soupé ensemble, Bécquet est gris, je suis gris aussi si vous voulez, mais d'une autre nuance de gris. Je suis plutôt lilas. » Quant à Briffault, c'était le soupeur par excellence, le parrain de toutes les cuisines du boulevard, l'inventeur d'une façon nouvelle de boire le champagne. Il *faisait la cloche*, c'est-à-dire que

remplissant une cloche à fromage, il commençait en vidant d'un trait cette coupe gigantesque un *bing* qu'il terminait à la fin comme intonation. Romieu qui était de la même école donnait le *fa* en achevant d'avaler son verre et cela émerveillait les garçons dont quelques-uns étaient mélomanes. Mais il reculait devant la cloche de Briffault.

Silène serait mort de jalousie s'il eût passé une soirée en compagnie de ces gaillards-là ! Comme on comprend les questions du valet de chambre qui suivait M. le sous-préfet à Paris et lui demandait le soir avant la sortie : « Attendrai-je Monsieur ? Éclairerai-je Monsieur ? Où porterai-je Monsieur ? » Doué d'un tempérament de fer, d'un estomac bétonné, Romieu partait retrouver les barons de la fourchette installés, soit aux Frères Provençaux, soit chez Véfour, soit chez Véry. Là dans la salle des *épreuves* ils examinaient le jeune débutant qui aspirait au diplôme signé Moët et Chandon et devait d'un seul coup absorber un énorme verre de champagne, le vin à la mode. Quand, au risque d'un formidable mal de cœur, le néophyte avait humé le piot, les gens exercés qui composaient l'aréopage le sacraient buveur et poussaient des hourras en l'honneur de ce nouveau chevalier de la table ronde.

Les autres cafés n'étaient pas délaissés par la bande ; Bouffé, ce gamin de Paris fait directeur de théâtre, préférait Corazza, tandis que Romieu tenait pour Gobillard dont la porte s'ornait d'un chevreuil en guise de trophée. Gobillard, quel nom pour un res-

taurant! disait Roger de Beauvoir. Les gais compères attiraient la clientèle mais ne contribuaient pas beaucoup eux-mêmes à la fortune de l'établissement, témoin le tour joué par Rougemont et Romieu au limonadier de la Porte Saint-Martin [1].

Les deux associés firent imprimer des menus entièrement semblables à ceux du traiteur, seulement aux prix d'ordinaire élevés, ils substituèrent des chiffres à tenter bien du monde, puis un soir après un bal costumé donné par le théâtre, la foule vint se sustenter.

— « Garçon, une dinde truffée! s'exclamait un garde-française qui entouré d'une escouade de camarades commandait son souper. Voyez donc mes amis, c'est pour rien, 3 fr. 50!

— « Du saumon! glapissait un arlequin attablé devant des perdreaux qu'il voyait tarifés sur la carte 0 fr. 75 pièce et le saumon 1 franc.

— « Du foie gras! réclamait un mousquetaire qui jugeait sa solde suffisante pour s'offrir ce mets fin coté 1 fr. 25. »

C'était un concert universel d'éloges, de bonne humeur et de gaîté. Mais quand arriva le quart d'heure de Rabelais des discussions homériques s'élevèrent entre garçons et clients. On exhibait les menus, on les brandissait, on les comparait, on protestait, on criait; le propriétaire accouru en toute hâte ouvrait de grands yeux, n'y comprenait rien et finissait par

1. Vicomte E. de Grenville. *Histoire du journal La Mode*, Paris, 1862.

se lamenter en assurant qu'il allait à la ruine. Durant cette scène, Romieu et sa bande installés à une table bien garnie s'amusaient comme des petits fous. Bientôt on allait chercher le commissaire qui interrogeait vainement les consommateurs hurlants et rendait enfin un jugement de Salomon; comparant les prix anciens avec les prix nouveaux il en fit une moyenne qui fut acceptée par tout le monde. Le limonadier n'y perdait peut-être pas, ce qui pouvait consoler les auteurs de la comédie.

Au milieu de telles folies, cette bohème littéraire trouvait le moyen de semer son esprit à travers les journaux, les revues et les livres. Les uns composaient dans les salles de rédaction, les autres dans les mansardes ou bien les deux coudes appuyés sur une table de restaurant. Plus favorisé, Romieu avait la faculté de se ressaisir à Louhans devant un magnifique bureau payé par le Gouvernement; aussi occupait-il utilement les trop longues soirées provinciales. En 1833, il faisait paraître sous le pseudonyme de M^me^ Augusta Kernoc un roman assez pâle intitulé *le Mousse*, en même temps, il donnait dans la *Revue de Paris* (mai-juin) un article l'*Émancipation des communes* où se remarquaient son bon sens et sa fine observation. Cette étude servait de complément au discours prononcé par M. Thiers le 6 mai à la Chambre des députés, mais le ministre eût fatigué ses auditeurs s'il eût traité entièrement ce thème fécond. La chronique ne dit pas qu'il les empêcha de dormir.

Ayant déjà vu défiler bien des maires, Romieu citait

quelques-uns de leurs hauts faits comme preuve de leur médiocrité. Il racontait que beaucoup d'entre eux ne coupaient même pas le *Bulletin des Lois* et conservaient soigneusement cette publication pour bourrer leur fusil ; que l'un faisait arrêter les chasseurs étrangers à sa commune alors qu'ils la traversaient pour se rendre ailleurs ; qu'un second empêchait les bateliers de débarquer sur son territoire ; qu'un troisième vendait ou louait de sa propre autorité des parcelles de propriétés communales ; qu'un quatrième écrivait aux citoyens nommés pour composer le jury de révision de la garde nationale : « Si vous ne vous rendez pas à la séance de dimanche, je vous y ferai conduire par la gendarmerie. » Et notre auteur ajoutait :

« Livrez ces communes à leurs propres œuvres et vous rétablissez l'édifice féodal, non dans ses formes grandioses, mais dans ses vices les plus mesquins. Ce sera une agrégation de petites théocraties mêlées de petits pachaliks selon que le curé ou le gentillâtre s'y trouve en première ligne d'influence. »

Qu'on remplace le mot *curé* par *maître d'école*, le mot *gentillâtre* par *délégué des loges* et l'on verra si les phrases précédentes ne s'adaptent pas exactement à la période actuelle malgré les immenses progrès ! ? que nous a fait réaliser l'instruction moderne.

Le séjour en Saône-et-Loire fut pour Romieu l'époque la plus marquante de sa vie. Certain jour, le bruit se répandit à Paris que M. le sous-préfet de Louhans avait notifié une circulaire pour mettre à

prix la tête des hannetons qui ravageaient son arrondissement. Répétée par cent bouches sur le boulevard, racontée dans les petits journaux, la nouvelle obtint un extraordinaire succès. Partir en guerre contre les hannetons ; quelle extravagance ! Vouloir les exterminer, quelle bouffonnerie ! C'est bien juste si l'on n'affirmait pas qu'un de ces coléoptères s'était glissé dans le cerveau de celui qui promulguait cet édit que personne n'avait lu. Et pour cause ! Jamais Romieu n'écrivit semblable proclamation ; jamais il n'en eut même l'idée. C'était simplement une farce qu'on faisait à celui qui en avait tant joué. Elle réussit au delà de tout espoir et le mystifié ignora d'où partait le coup. Il ne fut éclairé que beaucoup plus tard lorsque dînant chez M. Guizot, il raconta avec philosophie : « En vérité, je ne puis bouger sans être poursuivi par cette maudite histoire. Je ne sais quel est le lanceur de l'arrêté contre les hannetons ; je suis si fréquemment contraint de parler d'eux pour me défendre que je finirai par croire que j'ai signé leur sentance de mort sans la lire et que je suis réellement leur bourreau. » Alors une voix s'éleva : « Il y a assez longtemps que le remords pèse sur ma conscience ; cet arrêté c'est moi qui ai inventé, imprimé, débité cela un matin où je n'avais rien à faire. » L'homme qui s'accusait ainsi était le pseudo comte de Courchamps, original plein d'esprit et fabricant des *Souvenirs de la marquise de Créquy*[1]. Sa révélation

1. G. Guénot : *M. Romieu et ses œuvres*, Paris, 1853. Plusieurs écri-

n'étonna personne, sauf le principal intéressé.

En attendant, la presse claironnait le conte aux quatre points cardinaux et la foule ne se lassait pas de la relire ; les sarcasmes pleuvaient sur le viveur auquel les journalistes ne pardonnaient pas de se transformer en homme sérieux. L'un d'eux avouait vers 1840 : « Je me suis fait pendant quelques années douze cents francs de rente rien qu'avec les hannetons de Romieu ![1] » Beaucoup de gens qui aiment l'esprit tout mâché répétaient naïvement l'anecdote trouvée plaisante et s'écriaient à l'audition du nom connu : « Romieu !..... oui Romieu !..... hannetons..... hi ! hi ! hi !..... hi ! hi ! hi ! » tandis que les présents se mettaient à rire sans comprendre plus qu'eux et s'empressaient de réitérer la plaisanterie qui ne manquait pas de soulever le même enthousiasme. Un tel succès zoologique désignait évidemment le personnage à une préfecture ; M. d'Argout acquitta cette dette et le 4 juillet 1833 Romieu était promu préfet de la Dordogne en remplacement de M. Mourgue, nomination pleine de tact puisqu'elle envoyait le soupeur émérite au pays des truffes.

A peine le décret venait-il d'être signé que les feuilles publiques se mirent aux trousses de l'élu. De tous côtés, on tirait les basques de son nouvel habit. Le *Charivari*, un des journaux les plus mordants, ne

vains placent l'histoire des hannetons à Périgueux ce qui est impossible puisque Romieu n'était pas encore dans cette ville lorsque parut la célèbre complainte.

1. Champfleury : *Henry Monnier*, Paris, 1879.

manqua pas d'utiliser la scie des hannetons, et son collaborateur Altaroche donna dans le n° du 14 juillet 1833 cette chanson amusante sur l'air de Fualdès.

COMPLAINTE

*sur la fin lamentable et prématurée de M. Romieu, victime des hannetons et sous-préfet de Louhans où il s'en vit cruellement dévoré.*

Entre l'index et le pouce
Romieu tenait à l'écart
Une plume de canard
Dont il en peignait son *Mousse*
Quand un certain bruit se fait
Par devant son cabinet.

C'était le garde champêtre
Qui s'en venait tout saisi
Pâle de peur et transi
S'aboucher avec son maître
« Hélas! pour l'amour de Dieu
« Accourez M. Romieu.

« C'est, dit-il, une autre histoire
« C'est les cruels z'hannetons
« Qui s'en vont par escadrons
« Ravager le territoire
« Si vite vous n'accourez
« Nous serons tous dévorés.

(Romieu part en guerre contre les bestioles, il les rencontre, tire son épée et leur envoie son *Mousse* au visage, mais l'animal furieux se jette sur lui).

L'insecte comme une teigne
Rongea tout le sous-préfet
Commençant par le plumet
Et finissant par l'empeigne.
A l'instant il dévora
Yeux, pieds, mains et cætera.

Il a brandi son épée
Tant qu'il eut un bras encor
Mais lorsque de tout son corps
Sa langue seule est restée,
Cette langue a proféré :
« Vive le roi des Français ! »

Sur le tombeau du grand homme
On écrivit : « Gi-gît qui
« Du hanneton perverti
« N'a pu sauver le royaume.
« Il fut bon fils, bon préfet
« Bon camarade et très gai.

Et comme la complainte ne semblait pas suffisante, le *Charivari* l'appuya de plaisanteries presque quotidiennes faites à l'aide des fameux insectes.

« Les habitants de la Dordogne ayant appris qu'on allait leur envoyer M. Romieu comme préfet ont déclaré qu'ils ne voulaient pas des restes des hannetons » (20 juillet).

« Les habitants de Périgueux ont déjà préparé pour la réception de l'homme le plus gai de France une chanson parodiée de *la Parisienne*.

L'hanneton en vain le dévore
Romieu plus gai renaît.
Sous l'hanneton voyez éclore
L'habit argenté du préfet

C'est l'homme le plus gai de France
Qui dans notre cité s'avance.
Par nos dzingg! dzingg! baoundd! baoundd!
Par nos baoundd! dzingg! baoundd!
Par nos dzingg! dzingg! baoundd! hé dzingg! hé baoundd! baoundd!
Saluons sa présence.

(21 juillet).

« Les habitants de la Dordogne ne peuvent pas dire que leur nouveau préfet n'est pas piqué des hannetons » (31 juillet).

Pendant qu'on le persiflait ainsi, Romieu était présenté au roi par M. d'Argout, prêtait serment entre les mains de Sa Majesté, puis regagnait Périgueux où fidèle à l'exemple de ses prédécesseurs, le nouveau fonctionnaire adressait le 7 août une retentissante proclamation à ses administrés. Ces phrases en indiquent le ton :

« J'arrive au milieu de vous jeune et presque inconnu, j'ai besoin de votre confiance et mon activité la méritera.

« Le développement de l'industrie, la propagation des lumières, l'accroissement du bien être général, tel sera toujours le triple but de mes soins spéciaux

« Comme homme politique j'ignore le passé et je travaille pour l'avenir. J'appuierai avec courage comme avec conviction le système de paix et d'ordre qui est sorti de la révolution de Juillet, tout empressé d'ailleurs de tendre une main franche à quiconque veut se rallier à notre jeune et libre monarchie. »

La *Mode*, organe agressif et spirituel de la pensée

royaliste, ne manqua pas de railler ce message (n° du 24 août 1833).

« L'encyclique est d'une grande modestie. M. Romieu y apprend aux Périgourdins qu'*il est jeune* et presque *inconnu*, ce sont deux graves erreurs. M. Romieu a été fort jeune il est vrai sous la Restauration mais il est tout à coup devenu mûr depuis la Révolution ; il est peut-être inconnu aux habitants du Périgord, mais il est très connu sur le pavé de Paris..... Nous doutons fort, malgré toute la ferveur de la nouvelle vocation de M. Romieu, que le préfet fasse jamais oublier l'ancien habitué du café Gobillard, que ses circulaires lui fassent autant de réputation que ses combats bachiques et que l'habit brodé du magistrat juste-milieu l'inspire aussi bien que les fumées du vin d'Aï. »

Ces dards n'entamaient pas l'épiderme de Romieu tout occupé des fonctions préfectorales. Ses premières démarches furent heureuses, elles déclanchèrent le 9 août une visite de l'évêque Mgr de Lostanges-Sainte-Alvère qui s'était jusque-là signalé par une hostilité évidente contre les représentants de la monarchie orléaniste. La Providence récompensa bientôt Monseigneur de cet honnête procédé, concession pénible faite aux idées libérales. Quelques jours après sa politesse, il avait la douce consolation de voir son nouveau préfet canonisé. Oh ! non point par Rome, mais par le *Charivari* qui publiait le 25 août la caricature ci-contre appuyée de cette explication pieuse :

« Saint Romieu fut en proie aux attaques des hannetons infidèles. Avec le concours du conseil général, il parvint à les terrasser, mais surpris un jour par eux, seul avec son garde champêtre, il en fut impitoyablement dévoré jusqu'à sa croix d'honneur et son bréviaire surnommé le *Mousse*, exclusivement. Ce trépas lamentable lui valut les honneurs du martyre. Philippe-Sauveur le reçut parmi les élus où il goûte en ce moment les douceurs de la vie éternelle et de la préfecture.

« Jean-Paul le jeune artiste de quatorze ans qui en aura bientôt quinze, a copié saint Romieu d'après le tableau qu'on voit à gauche du maître-autel de l'église paroissiale de Louhans. »

Le récent *bienheureux* n'était pas homme, ou plutôt n'était pas saint à se nourrir uniquement du pain des anges ni à passer son existence assis sur un nuage en écoutant les musiques célestes de MM. les chérubins et séraphins. Poussé par la grande voix du devoir, il sillonnait les routes de son département pour prendre langue avec les populations. Le 11 septembre, il se rendait à Thenon en compagnie du conseil de révision lorsqu'à une lieue de la ville les officiers de la garde nationale se présentèrent à cheval devant lui et le commandant du bataillon débita l'allocution suivante, digne d'un bon citoyen. et d'un honnête garde national.

Monsieur le Préfet,

Organe, du bataillon de Thenon, nous venons vous prier d'accueillir l'hommage de son respect et de son dévouement

Nous sommes heureux de saluer en vous le représentant de notre jeune France qui, recueillant avec respect l'héritage d'expérience de ses devanciers, s'efforce de l'accroître encore de ses propres richesses, de cette France qui sait aimer avec désintéressement, de cette France enfin si éminemment virile dont les lumières, le courage et l'énergie prudente feront toujours notre orgueil et le désespoir de nos ennemis.

Le *Moniteur* qui publia en entier cette harangue n'imprima point la réponse du haut fonctionnaire. Elle dut être éminemment administrative, c'est-à-dire plate et banale. On y entendit voltiger les mots..... *soumission aux lois*..... *votre belle cité*..... *la liberté et la paix*..... *toute ma sollicitude*..... etc. Mais avant que M. le Préfet ouvrît la bouche pour prononcer la réplique officielle au discours poncif du garde national, nous devons être certains que Romieu déjà blasé sur les paroles oiseuses dut penser comme Aristote : « Je m'étonne d'avoir des oreilles pour écouter quand j'ai des pieds pour fuir ! »

---



d'après la caricature du *Charivari* (25 août 1833)

# CHAPITRE IV

La légende prétendait, comme nous l'avons vu, que le malheureux Coco avait été dévoré par les hannetons jusqu'à sa croix, opération difficile puisqu'il n'était pas encore décoré. L'oubli, que dis-je, l'injustice allait se réparer grâce à l'appui du général Bugeaud lequel installé dans sa terre d'Exideuil (Dordogne) vivait en administré de son ami Romieu. Celui-ci rafraîchit lui-même la mémoire du guerrier.

Périgueux, 15 avril 1834.

Mon cher général,

Permettez-moi, après vous avoir quelquefois adressé des importuns, de le devenir moi-même. Vous jugerez de l'intérêt que je dois porter à l'objet de ma demande. Je crois savoir que M. d'Argout avait l'intention de me faire donner la croix au 1er mai, sa retraite et particulièrement celle de M. Didier (lequel l'avait demandée pour moi au commencement de l'année) me font douter qu'on pense cette fois à me ranger sur la liste des heureux. Et pourtant voyez ma bizarre position ! Je me trouve comme ceux qui passent dans le monde pour avoir les bonnes grâces d'une jolie femme et qui ne lui ont jamais pris le bout du doigt. Les plaisanteries du *Charivari* sur les hannetons qui m'ont dévoré en ne laissant de côté que ma croix d'honneur, ont persuadé à bien du monde que j'en portais réellement

les insignes. C'est à tel point que l'*Almanach de la cour et de la ville* accolle au nom de votre indigne préfet une aussi belle étoile que celle qui brille à côté du vôtre, moins l'O. N'y a-t-il pas là de quoi me dépiter ? Je crains, moi, qu'on ne me croie si bien chevalier de la Légion d'honneur qu'on ne songe jamais à m'en donner officiellement le titre. Je suis assuré, mon cher général, qu'un mot de vous à M. Thiers serait plus puissant que toutes les recommandations du monde. Faites donc comme il vous plaira, sachez seulement qu'une telle faveur ne me sera jamais plus précieuse qu'au moment où j'ai près de vous ma mère.

Le bousingotisme baisse ici chaque jour. L'association nontronaise s'est dissoute fort paisiblement à la première *odeur* de la loi.

...J'avais interrompu ma lettre et voilà qu'on m'apporte trois dépêches m'annonçant les affaires d'hier à Paris [1]. Je suis honteux de vous avoir entretenu de moi en présence d'événements si graves et lorsque tant de braves gens auront versé leur sang pour le trône et les lois. Vous devriez jeter tout mon bavardage au feu.

Croyez, etc.

ROMIEU.

Aussitôt la réception de cette lettre, Bugeaud se mit en campagne, demanda avec une vive insistance la croix pour le joyeux compère dont il prisait les saillies, et le 22 mai 1834 la nomination paraissait au *Moniteur*. Elle fut bien accueillie en Dordogne où le préfet commençait à s'attirer la sympathie générale par sa haute intelligence, son naturel, sa gaîté et son amabilité pour tous. On le rencontrait aussi bien dans les foires de canton que dans une auberge de village se rafraîchissant à la suite d'une chasse mouvementée

1. L'affaire de la rue Transnonain.

mais peu fructueuse. Car Romieu était un déplorable fusil. Un jour qu'il se trouvait à Brouchaud, le capitaine Marty, maire de cette commune, lui proposa une petite partie cynégétique [1]. Après s'être promenés une heure environ — l'offre n'avait guère que ce but — les deux nemrods arrivèrent près du dolmen de Limeyrat, débris archéologique perdu au milieu des pierres et des genévriers. Alors comme aujourd'hui, les grives abondaient dans ces parages. Romieu avait déjà brûlé sept ou huit cartouches sans rien abattre, quand il avise une grive, une de ces belles grives d'Auvergne qui, perchée sur le dolmen, semblait insensible à la présence des chasseurs. Le fonctionnaire épaule, vise ou ne vise pas, et a la chance de tuer l'oiseau. Le hasard se faisait courtisan. Tout à la joie de sa victoire, il tire un crayon et écrit sur la table de pierre :

Ici Romieu a occis une grive

Le vieil officier qui le suivait prit à son tour le crayon et sans mot dire ajouta :

Ça n'est pas sa faute

La gratitude du gibier épargné si involontairement n'était pas le seul baume répandu dans l'âme préfectorale ; le *Moniteur* du 15 mars 1835 signalait une manifestation curieuse. Touchés des soins et des égards dont ils étaient l'objet de la part du bon Coco,

1. Charles Daubige : *Tablettes périgourdines*, n° du *Périgord* du 28 décembre 1878.

les réfugiés polonais du dépôt de Périgueux se rendirent à la Préfecture et lui offrirent en remerciement une bague d'or portant cette inscription : *A M. Romieu, les polonais reconnaissants.* Si le *Moniteur*, grave feuille officielle, n'avait pas été le colporteur de cette information, on l'eut certainement prise pour une boutade ironique. A tous égards un buveur comme Romieu avait droit à la reconnaissance des polonais ! car sa réputation était si bien cimentée que tout événement le touchant devenait prétexte à raillerie. Après l'attentat Fieschi, le bruit courant qu'il allait être nommé préfet de police, la *Mode* le cribla de ses *Epingles*[1]. Fausse nouvelle, hélas ! que cette nomination. Le 31 octobre arrivait au ministère de l'Intérieur un rapport anonyme dans lequel on annonçait que Romieu attribuait l'avis tendancieux à ses ennemis et que son départ serait regretté de tous les Périgourdins. Le ministre ne voulant faire à ces dignes citoyens nulle peine même légère, laissa où il était le préfet chéri. Pour son zèle, les populations accueillaient ce dernier avec enthousiasme et lui prodiguaient les témoignages d'affection ; les communes se montraient jalouses de lui prouver leur reconnaissance. A Beaumont, dans l'arrondissement de Bergerac, la garde nationale se transportait à sa rencontre, on donnait son nom à la rue par laquelle il faisait son entrée et les maisons restaient illuminées toute la nuit. Villes, bourgs et villages honoraient le grand

1. *La Mode*, juillet-août 1835.

homme. Cubzac proposait de lui élever une colonne en souvenir du viaduc nouvellement construit, vœu que le Gouvernement repoussait, Sarlat plaçait une avenue, Vergt et Antonne un pont sous son invocation[1]. « Quel bonheur pour toi, lui disait quelque temps après à Paris son ami Rousseau, que tu ne te sois pas nommé Chauvin » — « Pourquoi donc ? » — « C'est que çà aurait fait *Pont-Chauvin* et c'eût été désagréable pour tes antécédents[2]. »

Sans contredit Romieu avait su se faire aimer dans son département. Tandis qu'on élaborait en haut lieu le projet de loi sur les chemins vicinaux, il organisait quelque chose de semblable en ouvrant un assez grand nombre de communications qui manquaient au pays ; mais sur ce point aussi on le raillait. Les plaisants racontaient que des curieux voulant explorer ces voies neuves, les avaient trouvées brusquement interrompues à deux pas de leur point de départ : « Les routes du préfet sont larges, disaient-ils, mais elles ne sont pas longues ! » La Dordogne lui devait en plus la création d'un laboratoire départemental pour l'essai des minerais, et celle non moins importante d'un musée d'antiquités et de minéralogie[3]. Ainsi mis au rang des grands administrateurs, l'ancien vaudevelliste se jugea digne de gravir un

1. *Archives Nationales* Dossier Romieu.

2. Eugène Briffault : *Historiettes contemporaines* 25 février 1842.

3. Germain-Sarrut et B. Saint-Edme : *Biographie des hommes du jour*, t. II, Paris, 1836.

degré dans le temple des honneurs. Il écrivit donc à un homme bien en cour :

« ... Je vous rappelle les très concluantes raisons que vous m'avez données pour me prouver que je devais accepter la croix d'or. Si je ne vous avais fait un peu rire en vous contant l'histoire de ce brave médecin de mon département qui réclame une distinction de ce genre comme moyen de se marier plus facilement, je vous dirai que la faveur dont vous m'avez affriandé, ne ferait pas mal dans la circonstance où je me trouve, mais il y a de si bouffonnes analogies qu'on n'ose vraiment pas dire le fin mot de toutes choses, de peur de tomber dans un ridicule ou dans un autre. Le pire de tous serait de ne pas se fier à ses amis et près de vous, je me garderai toujours de celui-là. »

Comme on n'est bien servi que par soi-même, Romieu allait à Paris appuyer sa demande et retrouver ses amis de fête, mais monobstant ses mœurs de faquin que les royalistes lui prêtaient en les exagérant [1], il ne faisait pas moins partie de l'aristocratie nouvelle formée par les artistes, les lettrés, les financiers et quelques gentilshommes de l'ancien régime. Les salons du faubourg demeuraient fermés, la cour était trop bourgeoise, on créa les cercles où dandys, sportmen, fonctionnaires, soldats et littérateurs purent se réunir à leur aise. Le Jockey-Club était alors celui qui avait le plus de notoriété. Fondé ou

1. *La Mode*, 10e livraison, 1836.

du moins ébauché en 1833 par des jeunes hommes que rapprochait leur goût commun des chevaux, il devint bientôt un centre où se groupèrent d'autres personnages influents, riches et ayant du temps à perdre. Le prince de la Moskowa, fils aîné de l'illustre maréchal, était président et le nombre des privilégiés arrivait seulement au chiffre de 200 lorsque le 13 janvier 1837 l'assemblée générale décida qu'on élirait 50 membres nouveaux. Ceux-ci furent admis par le comité le 26 janvier. Ils s'appelaient entre autres : Aguado, marquis de Casa-Riera, Acton, Eugène Perier, vicomte d'Albon, William Hope, comte de Pourtalès et Auguste Romieu. Oui Romieu le pilier de Gobillard, le Tallien du souper, le mystificateur célèbre, le gamin de Paris entrait au Jockey « C'est bien le seul que j'aie vu recevoir comme homme d'esprit ! » affirmait son collègue d'Alton-Shée. En même temps, le comité faisait une bêtise, il blackboulait Alfred de Musset. La gloire de l'exquis poète pouvait heureusement se passer de ce hochet. Le prince Belgioso ayant demandé : « Pourquoi diable n'en veut on pas ? », on lui répondit : « Que voulez-vous, il ne sait pas monter à cheval ! » — « Et Romieu ? » — « Oh ! celui là se casse le cou avec tant d'esprit ! »

Le préfet de la Dordogne était d'ailleurs capable de faire bonne figure dans ce club élégant où maintes personnalités l'affectionnaient. Il était fort lié avec le major Fraser, cet original qui donnait le plus grand soin à sa culture intellectuelle et à ses travaux gas-

tronomiques. Quand Coco et Bécquet avaient trop bu, ils allaient invariablement le chercher; celui-ci par complaisance ou conviction se mettait à leur unisson et le trio savourait alors le plus bizarre mélange de latinisme ou de grécisme à l'eau-de-vie. Par contre, Fraser ne jouait jamais, tandis que Romieu se laissait volontiers tenter par la dame de pique. D'Alton voulant le préserver de la grosse partie, lui avait compté cinq louis en échange du billet suivant :

« Je m'engage à payer dix mille francs au comte d'Alton-Shée, si à l'avenir je joue au whist au Jockey-Club à plus de deux francs la fiche. »

L'effet de cette mesure ne dura guère, néanmoins le signataire fut assez puni plus tard d'avoir manqué à son contrat sans que d'Alton jugeât bon de le lui rappeler[1].

Lorsqu'on invite chez soi un homme pour son atticisme, il se montre d'habitude parfaitement banal. Il en advint ainsi au sujet de Romieu qui, entrant dans une réunion de gens du monde, crut devoir abandonner parfois son insouciance de gavroche pour une gravité peut-être plus correcte mais plus ennuyeuse. Le registre du Jockey-Club contient (année 1838) le souvenir d'une lutte âpre entre les fumeurs et les non-fumeurs ; dans l'ardeur des représailles on faisait plus que suspecter les paraphes de complaisance, on

1. D'Alton-Shée : *Mes Mémoires*, t. I, Paris, 1869. — Comtesse de Bassanville : *Les salons d'autrefois*, 4e série. — A. Houssaye : *Les Confessions*, t. II. Paris, 1885.

allait jusqu'à douter de leur authenticité. Voici une protestation[1] :

« Les soussignés se plaignent qu'on falsifie les signatures des membres du cercle pour faire des réclamations inutiles et importunes.

Signé : Romieu, comte d'Alton-Shée, Chassiron, d'Albon, etc.

Romieu transformé en censeur chagrin ! Admirable conséquence du snobisme. Il est vrai qu'une autre motion était ainsi libellée :

« Les soussignés demandent que M. de V. soit engagé par le comité à s'abonner au journal anglais le *Globe* qu'il emporte tous les soirs.

Signé : Jules de la Grange, F. de Montguyon, A. de Morny, Belgioso, etc.

Un farceur terminait la liste en traçant d'une écriture de femme *Marie Duplessis* (la dame aux camélias). Espérons que c'était Romieu.

Comme note consolante, nous garantissons que le digne fashionable pouvait aussi déposer le masque sévère à la porte du cercle. Arsène Houssaye raconte son admission à cette époque dans cette folle société où figuraient le comte Germain, le pair de France que les filles appelaient *mon cousin Germain*, Gilbert des Voisins qu'on nommait *mon voisin* et qui ne savait jamais s'il avait épousé la Taglioni ; d'Alton-Shée qui dansait la Carmagnole, Lautour-Mézeray qui portait toujours un camélia piqué à la boutonnière,

1. A. Gibert et Ph. de Massa : *Histoire du Jockey-Club français*. Paris, 1893.

Roqueplan qui haranguait le peuple sous le masque de Figaro, le prince Belgioso qui changeait chaque jour de princesse, Malitourne, Seymour, Gavarni, Roger de Beauvoir, le fils *des trois Dupin* et enfin Romieu l'animal le plus railleur, le plus sentimental qui bourdonnait sa fantaisie en ses vacances de préfet[1]. « Vous tous qui avez connu des gens gais qui ne sont plus, écrivait Sainte-Beuve, vous le savez bien que le plus vif et le plus fin de la gaîté ne se transmet pas et s'évapore... Comment vous raconter Romieu, le pâle et sérieux visage qui faisait tant rire ?... Représentez-vous ces gais causeurs, ces hommes de verve et de mimique excellente, essayez au sortir d'une réunion avec eux d'en donner une idée à ceux qui ne les ont pas entendus, tout s'est refroidi[2]. »

Quel palladium que l'esprit ! Eux-mêmes les adversaires politiques de Romieu lui rendaient justice. Dantan ayant dessiné sa caricature en hanneton, la *Mode* (1er trimestre 1837) écrivait : « Il s'est abandonné à l'imagination satyrique de l'artiste et il a supporté la charge avec une dignité héroïque parce qu'avant d'être préfet, il est spirituel et de joyeuse humeur. Nous qui avons le plaisir de le connaître depuis longtemps, nous ne lui découvrons qu'un tort, c'est de s'être laissé faire préfet, mais il a été assez heureux

1. A. Houssaye : *Les Confessions*, t. V, Paris, 1891. Les curieux qu'attire le monde de cette époque doivent lire les deux volumes suivants, tous deux intéressants et parfaitement documentés. Jacques Boulenger : *les Dandys*, Paris, 1907, et Léon Séché : *la Jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, Paris, 1910.

2. Sainte-Beuve : *Nouveaux lundis*, t. VII, Paris, 1867.

pour rester toujours un bon convive et un homme aimable. » Roger de Beauvoir, dans les *Soupeurs de mon temps* rapporte ainsi l'histoire du croquis dont nous donnons la reproduction :

« Un beau matin, Romieu voulut jouer lui-même un tour à Dantan. Celui-ci, retiré dans son atelier, où il vivait comme un ermite par les mauvais temps, savait Romieu par cœur, mais il ne le connaissait pas de vue, il n'avait jamais que lu son odyssée comique.

« Tout à coup la porte s'ouvre et Romieu, l'ancien et illustre viveur, l'homme des parties soudaines, des lampions nocturnes et des épiciers honnis, entre chez Dantan. C'était Léon X chez Michel-Ange ; Dantan, homme poli, lui approcha un fauteuil gothique ; le jour baissait, il pouvait être sept heures. Dantan alluma sa chandelle et envisagea les visiteurs.

« L'ami qui accompagnait Romieu le présenta sous un nom et des titres imaginaires, mais celui ci ne lui donna pas le temps d'achever, il déclara à Dantan qu'il serait fort aise d'avoir sa charge. Le rendez-vous donné, Dantan le reçut comme il recevait tout le monde, moitié causant, moitié travaillant. Il avait deviné qu'il avait devant lui Romieu, et avant que le préfet fût parti, sa charge était faite

« Et quelle charge ! Je laisse aux commentateurs à la décrire en vers. Imaginez-vous un lampion qu'un hanneton traverse à la nage ; les antennes de l'insecte avancent comme pour le protéger contre les plaisanteries du *Charivari*, du *Vert-Vert* et autres journaux ;

sa croix d'honneur pèse sur son aile droite gonflée par le zéphyr comme un ballon de Godard par le gaz. C'était une charge bouffonne, administrative et volatile. Il était impossible de mieux saisir la spirituelle et mordante physionomie de Romieu. Une bouteille de *rhum* et deux *yeux* ouverts expliquaient aux intelligences tardives cette exquise figurine. »

Le coléoptère croqué par le fameux sculpteur justifiait pourtant que Romieu prît la mouche, car la satire était mordante. Sous la main de Dantan, la caricature des hommes devenait aussi bien celle des professions que des choses, et rendait légitime la réflexion de Beauvoir : « Ne me parlez pas de ces abominables charges, on s'en moque d'abord, puis deux ans après on leur ressemble ! » Cette fois Romieu excusait la moquerie en faveur de l'art qu'il savait apprécier. Louis Veuillot écrivait le 24 mai 1838 dans une lettre adressée à son frère Eugène[1] :

« Mille compliments à M. Romieu et à Mme sa mère. Annonce-leur une lettre de Venise. C'est le seul point où depuis mon départ j'aurai joui de quelque tranquillité. Ils sont trop artistes, curieux, voyants et entendants tous les deux pour ne me pardonner d'avoir flâné. »

Quand le ministère croyait devoir consulter ses plus habiles préfets, on mandait à Paris celui de la Dordogne. C'était un avantage d'amour-propre et d'espoir dont ne jouissaient pas également les grandes

1. *Correspondance de Louis Veuillot*, t. I, Paris, 1884.

autorités départementales. Mais chaque médaille a son revers ; dès que le célèbre fonctionnaire arrivait, les journaux satiriques se cramponnaient à lui, moins comme adversaire que comme excellent sujet de copie. La *Mode* (5e livraison 1838) signalait ainsi une large promotion nobiliaire :

« Voici à l'occasion du carnaval la première fournée de nobles que vient de commettre le gouvernement de Juillet. On remarquera que le système, à l'instar de Bonaparte, a rappelé autant que possible les titres de gloire qui recommandent les nouveaux élus à l'admiration de la postérité.

Victor Hugo, prince d'Hernani ;

Bugeaud, duc de la Tafna, prince de Transnonain ;

Romieu, comte de Champagne.

Ce dernier se rencontrait là en bonne compagnie. Son goût connu pour notre pétillant vin français lui faisait tresser une couronne en feuilles de vigne, et la *Mode* s'amusait à la lui placer sur la tête... sur sa tête de Turc, car le journal royaliste ne manquait pas d'utiliser copieusement la légende des hannetons, assurant que Romieu avait détruit, pendant l'année 1836, sept millions de ces coléoptères. Puisqu'une feuille d'opposition avouait en se moquant pareille hécatombe, il était bien naturel qu'on récompensât ce travail digne d'Hercule. Les adversaires d'un gouvernement ne sont jamais satisfaits de ses actes, aussi le *Charivari* gouaillait :

« Hier samedi 9 juin, le *Moniteur* annonçait que

M. Romieu l'un des vétérans du café Gobillard et de la gaudriole contemporaine, vient d'être décoré du ruban d'officier de la Légion d'honneur. Cette dignité a excité d'abord dans le public un mouvement de surprise, mais bientôt le public est parti d'un immense éclat de rire. Et en définitive il en est resté une impression des plus joyeuses. »

Tellement joyeuse que les nombreux amis de Romieu lui offrirent un grand dîner de satisfaction à la fin duquel les visages enflammés éteignirent complètement l'éclat de la rosette qu'arborait le nouveau promu.

---

# CHAPITRE V

Les grands hommes ont presque tous un historiographe chargé de transmettre leurs œuvres remarquables et leurs menues actions à la postérité. Louis XIV eut Dangeau, Louis XV eut le duc de Luynes, Napoléon eut Méneval, Bausset, M^me d'Abrantès, et Romieu eut le *Charivari*. Pendant plus de dix ans, cette feuille nota d'une plume acerbe les faits et gestes du préfet, ses déplacements, ses idées, ses ordonnances, et surtout rappela ses exploits juvéniles éternellement enguirlandés des histoires du lampion et des hannetons dont le public ne semblait pas se fatiguer. Le 20 juillet 1838, elle racontait que durant la nuit, les rues de Périgueux devenaient aussi obscures qu'une page de M. Cousin. Pour remédier à cet inconvénient, Romieu avait profondément réfléchi et s'était tenu le raisonnement suivant : « Je planterai de distance en distance dans les voies de la ville deux grands poteaux parallèles. A ces poteaux j'attacherai une corde qui ira de l'un à l'autre. A cette corde je suspendrai une espèce de vase à quatre faces fermé par des vitres transparentes. Dans ce vase, je

mettrai de l'huile. Dans cette huile, je placerai une mèche que j'allumerai. Il est impossible que cela ne produise pas une lumière quelconque. » Aussitôt dit aussitôt fait. Le conseil municipal émerveillé de cette découverte ingénieuse avait absolument voulu lui décerner le nom de son inventeur, mais modeste autant qu'habile, ce dernier s'était contenté de donner au résultat de ses recherches le titre tout simple et sans emphase de *réverbère*.

Sous ce titre, *les Bienfaits de M. Romieu*, le *Charivari* apprenait encore à ses lecteurs que notre illustre fonctionnaire venait d'inventer le télégraphe et le parapluie, qu'il fondait en Dordogne une société de tempérance dont les trois principaux membres mouraient d'indigestion à la suite du banquet d'ouverture, et que lui-même avait roulé sous la table en terminant son discours présidentiel. Quelques semaines plus tard on pouvait lire cette lettre, apocryphe bien entendu :

Périgueux, 10 novembre 1838.

Monsieur le Rédacteur du *Charivari*,

« Le départ de M. Romieu, telle est la cause de nos larmes! Non pas un départ éternel, par exemple! Car, ne vous y trompez pas, Monsieur le Rédacteur, si nous avions dû renoncer pour jamais à notre adoré préfet, ce n'est point une lettre de moi que vous eussiez reçue par le courrier de ce matin. La seule lettre me concernant qui vous eût été envoyée, c'est..... oui, c'est une lettre de faire part. Et en cela je n'aurais fait que suivre l'exemple de la Dordogne bien décidée, le cas échéant, à se précipiter dans la Dordogne.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Oh ! Monsieur, je n'essaierai pas de vous peindre les scènes de toutes sortes auxquelles a donné lieu son départ. Tout Périgueux l'a suivi une lieue durant. Les restaurateurs de la ville avaient obtenu la permission de dételer sa voiture qu'ils ont trainée à bras. Les marchands de vin suivaient derrière en poussant par intervalles de vastes gémissements à fendre le bitume. Quelques citoyens avaient seuls un air de fête au milieu de cette tristesse générale, c'étaient les membres de la société de tempérance.

Mais notre préfet nous reviendra, il nous l'a promis. Le carnaval passé, nous le presserons sur notre cœur ; puisse ce temps s'écouler plus rapide que le télégraphe... Et à ce propos, je vous dirai confidentiellement que nous lui ménageons une petite surprise pour son retour, une coupe d'honneur, laquelle pourra contenir dix-sept bouteilles de champagne.

Permettez-moi, Monsieur le Rédacteur, de vous demander un service ; il est fort possible qu'une fois à Paris notre adoré préfet oubliera complètement ses administrés pour ne plus songer qu'aux plaisirs de l'Opéra et aux soupers du Café Anglais. Promettez-moi donc de me donner une ou deux fois de ses chères nouvelles. Ce n'est pas un homme qui vous supplie, c'est une ville, un département tout entier. Ne repoussez donc pas la prière que vous adressent par mon organe les hommes, les femmes, les enfants, les vieillards et même les sourds-muets de la Dordogne.

Bien que je vous adresse cette supplique au nom d'une rivière, j'espère pourtant que vous ne la laisserez pas tomber dans l'eau.

Agréez, etc.

A. S. notable de Périgueux.

Le spirituel mortifié souriait de ces plaisanteries, même lorsque le *Charivari* écrivait qu'au lieu d'être dans la Dordogne, il aurait dû administrer le *Bas-Var*, ou quand Altaroche lui consacrait la chanson suivante[1] :

1. Altaroche : *Chansons politiques*, Paris, 1838.

## A M. Romieu, préfet

Te souviens-tu de ces temps de folie
Où, gai viveur, la nuit comme le jour,
Tu cultivais dans une longue orgie
Et le champagne, et la truffe et l'amour ?
Mais aujourd'hui que loin des vieux scandales,
Tu sais régir, d'un titre revêtu,
Gardes ruraux et routes vicinales,
Dis-moi Romieu, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Te souviens-tu des repas délectables
Que tu faisais au Café Périgord ?
Lorsque le soir tu roulais sous la table,
On t'emportait le matin ivre-mort.
Convive alors des meilleures cuisines,
De tout bon mets tu savais la vertu ;
Mais aujourd'hui que chez le roi tu dînes,
Dis-moi Romieu, dis-moi, t'en souviens-tu ?

S'il t'arrivait certains jours de ripailles
De marcher seul et sans les pieds d'autrui,
Avec amour tu rasais les murailles,
Dans chaque borne implorant un appui.
Mais aujourd'hui ce n'est qu'en politique
Que l'on te voit suivre un chemin tortu.
J'aime encor mieux ton ancien pas oblique.....
Dis-moi Romieu, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Te souviens-tu des danses égrillardes
Des bals masqués où tu nous enseignais
L'art d'accoster bergères et poissardes,
Joyeux pierrot ou jocrisse niais ?
Mais aujourd'hui, d'un habit de parade,
Triste préfet te voilà revêtu.
C'est seulement changer de mascarade...
Dis-moi Romieu, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Quand ta moustache innocemment frisée
Sur ta cuiller prélevait son butin,
On vit souvent ta poitrine arrosée
Des vins mousseux et des jus du festin.
Mais aujourd'hui que tu vis sans moustache
Sur ton habit plus fraîchement battu,
La croix d'honneur couvre les autres taches...
Dis-moi Romieu, dis-moi, t'en souviens-tu ?

En ce temps-là, de francs et gais compères,
Tu te voyais environné, fêté,
Mais aujourd'hui valet des ministères
Aux grands du jour tu vends ta liberté.
Fuis ces tyrans, toi qui toujours trébuches !
Mieux vaut encor, c'est un point rebattu,
Avoir affaire aux bouteilles qu'aux cruches...
Dis-moi Romieu, dis-moi, t'en souviens-tu ?

Ces strophes auraient pu être utilisées pour chanson de noce, et nul doute qu'elles n'eussent obtenu un certain succès aux repas des fiançailles. Romieu se remariait donc ? Oui. Il était donc veuf ? Oui. Ces événements furent tellement secondaires dans sa vie agitée que nous en parlons incidemment, sans chercher à connaître si ses deux épouses étaient bien tombées en le choisissant. Le fait qu'on tombe n'indique-t il pas obligatoirement une douleur ? Sa première femme née Villemain, après lui avoir donné un fils[1], mourut à Périgueux et le veuf plus ou moins inconsolable qui ne faisait rien comme tout le monde, eut à propos des funérailles une vive discussion avec la paroisse. L'évêque dut présenter des excuses offi-

1. François-Edouard Romieu, né à Lorient le 31 mai 1829.

cielles à M. le Préfet qui le reçut en grand costume. Les mauvaises langues prétendaient qu'à cette audience, il fredonnait un air guilleret entre ses dents, sans doute la chanson *le Pape est gris*.

Après un veuvage sans nuages, Romieu éprouva le besoin de convoler en secondes noces. Bis repetita placent ! Il épousa M^lle Marie Dubreuil de Saint-Germain laquelle devint plus tard la femme de Philarète Chasles, de ce même Chasles qui nommait son prédécesseur *un bouffon sec* [1]. On pense bien que semblable aventure n'avait pas lieu sans qu'une trompette de la publicité ne lançât quelques notes. Ce fut la *Mode* du 1er décembre 1838 :

« M. Romieu se marie. Nous tenons de bonne source que ce n'est pas, comme on pourrait le croire, avec une bouteille de champagne.

« Depuis que son mariage est décidé, M. Romieu est ivre de bonheur. D'une manière ou d'une autre, ne faut-il pas qu'il soit toujours dans l'ivresse. »

Le conjungo produisait sur le solide Auguste un effet doublement salutaire, il maintenait son appétit et sa gaîté. Roger de Beauvoir raconte qu'un soir où tout Périgueux dormait, on entendit de joyeux éclats de rire dans l'auberge du *Lion d'argent* qui portait cette devise : « *A Saint Polycarpe, préfet des Gaules sous César*. Trois dandys parisiens, de passage dans cette ville, en surgirent bientôt pour humer l'air et briser

1. *Sec*... Quelle erreur, M. Chasles ! De son second mariage Romieu eut une fille Blanche-Elise-Gabrielle-Augustine qui naquit à Périgueux le 24 février 1840.

quelques réverbères, d'après le principe de Brillat-Savarin qui dit : « Cassez les réverbères et les bouteilles, les réverbères parce qu'ils ne valent pas les bougies de l'Étoile, les bouteilles parce qu'il est indigne de céder à un autre la maîtresse qu'on vient d'avoir. » Arrivés rue de la Préfecture, les compères lancèrent plusieurs pierres sans succès, lorsqu'une voix sortit de l'ombre : « Vous vous y prenez mal, Messieurs, il faut attaquer du côté gauche comme ceci. » En même temps le quidam parut, ramassa un caillou et le verre quadruple vola en éclats. « Bravo ! Bravo ! » crièrent les bambocheurs. L'étranger se déroba en triomphateur modeste et s'évanouit par la porte de la Préfecture. « Mais c'est Romieu ! » s'exclamèrent les autres. C'était lui en effet montrant aux étrangers l'habileté d'un préfet dans l'exercice de ses fonctions. Inutile de dire que le rapport du commissaire de police présenté le lendemain fut mis au panier, et peut-être ledit commissaire reçut-il une sévère admonestation pour manque de surveillance.

Les trois gaillards ne purent remercier sur place Romieu de cette leçon de balistique, mais ils eurent tout loisir de le faire dans la capitale. L'habitué de Gobillard n'oubliait pas les soupers du Café de Paris, ni les soupeurs d'autrefois dont quelques-uns n'avaient pas encore dételé. Sa présence leur donnait un véritable coup de fouet, son entrain était le clairon de nouveaux assauts gastronomiques, sa verve l'étincelle qui allumait les feux d'artifices tirés par l'esprit ou la folie. C'est après une fête nocturne en 1839

que Lautour-Mézeray, qui n'en faisait pas état, commit ces deux vers sur son gai camarade.

Lorsque Romieu revint du Monomotapa
Paris ne soupait plus et Paris resoupa

A ce distique connu, un ami anonyme de Romieu ou bien Romieu lui-même répondit par celui-ci que je n'ai jamais vu signalé, malgré son harmonie pâteuse [1].

Au Monomotapa peu prennent des repas
Et quand Romieu revint, Paris ne soupa pas.

L'exil au Monomotapa ou à Périgueux ne nuisait en aucune façon à l'estomac préfectoral et le grand chef de la Dordogne apportait à Paris des réserves de santé qui lui permettaient de terminer à cinq heures du matin ses travaux essentiellement administratifs dans les cabinets particuliers de Tortoni, de Hardy ou du Café Riche. Romieu buvait mais il savait aussi manger. Souvent il lorgnait d'un œil d'envie les merveilleux étalages de Chevet, et certain jour dit à Beauvoir : « Si les troupes françaises avaient vu cela en 1815, elles auraient gagné la bataille de Waterloo ». Certes, la perspective d'un pareil festin aurait électrisé l'armée avant le combat. Alphonse Karr, qui avait été rédacteur au *Figaro* en même temps que Romieu, ne pouvait oublier, dans ses spirituelles *Guêpes*, ce préfet

1. Extrait d'une lettre de N. Roqueplan du 12 décembre 1855 (collection de l'auteur).

de Cocagne. On lisait dans le numéro de février 1840 :

« Il a ordinairement le bonheur d'être retenu dans son département par les devoirs rigoureux de sa position pendant les beaux mois de l'année... Mais aussitôt que l'hiver descend des sommets glacés des montagnes, aussitôt que les premiers archets glapissent dans Paris, aussitôt que les concerts, les soirées et les bals s'organisent, il arrive par une singulière coïncidence que la présence du préfet devient indispensable dans la capitale.

«... Paris se réjouit de le revoir et lui dit : « Sois « le bienvenu. » Pour lui il cherche, avec une infatigable persévérance, les gens qui peuvent être utiles à son département. Il les cherche partout, dans les soirées, dans les bals, dans les raouts ; car en cette saison, ce n'est que là qu'on peut trouver son monde. Quelquefois il poursuit ses recherches laborieuses jusqu'au milieu de la nuit ; il les suit dans leurs mouvements, dans leurs détours, dans leurs valses, il ne recule ni devant les insomnies, ni devant la fatigue et les suites des festins tardifs. Il faut que les affaires du département se fassent.

« Puis quand l'hiver s'est écoulé dans cette vie de fatigue et d'abnégation, quand la poitrine sent le besoin d'un air pur, le département de la Dordogne rappelle son cher administrateur, le devoir le réclame et il ne connaît que le devoir ; il quitte courageusement les plaisirs qui cessent, les bals finis, les bougies éteintes, les glaces absorbées, les gâteaux engloutis, les femmes pâles et fanées ; rien ne l'arrête, il s'ar-

rache à tout, il part et arrive dans son endroit où il restera tout l'été. »

Ces observations n'étaient pas bien méchantes, cependant Romieu accusa cette fois le coup porté. Il aimait beaucoup Alphonse Karr, sympathie partagée, et lui écrivit une lettre spirituelle où figuraent ces mots : «... Vous croyez faire des plaisanteries innocentes. Eh bien, vous vous trompez ; mon beau-père est abonné aux *Guêpes* et leurs remarques lui rappellent trop vivement les préjugés qu'il a dû combattre pour me donner sa fille [1] ». Ne voulant pas contrarier son ancien confrère, Alphonse Karr observa désormais le silence. Ceci ne veut pas dire que Romieu obtint la tranquillité nécessaire au foyer conjugal ; le *Charivari*, journal officiel de Son Excellence reprenait la thèse ci-dessus (numéro du 15 novembre) et terminait son article en signalant la déchéance du Napoléon de la farce que menaçait un prochain Waterloo.

Romieu n'était pas seul à être frappé par les grêlons épigrammatiques, ses amis de fête ou de gouvernement ne se voyaient guère plus épargnés. Les envieux, et il y en avait parmi les compagnons d'autrefois restés en panne, pardonnaient difficilement à leurs complices arrivés. Malitourne, cet agréable écrivain, ce soupeur d'une malice douce, charmante et voilée, subissait alors de petites notes quotidiennes que le *Charivari* distillait assez drôlement sous des titres suggestifs [2].

1. Alphonse Karr : *Le livre de bord, op. cit.*, t. II.

2. *Le Charivari* des 25, 26, 27, 28 février, 1er et 2 mars 1841.

Trait de courage de M. Malitourne.

Trait de pudeur de M. Malitourne.

Trait de désintéressement de M. Malitourne.

Trait de continence de M. Malitourne.

Mort héroïque de M. Malitourne.

Translation des cendres de M. Malitourne.

Malitourne, farci de bonne humeur, pansait la blessure du matin en soupant le soir avec Bouffé ou le Dr Véron, et la feuille satirique l'abandonnait bientôt pour revenir à l'auteur du *Mousse*, figure plus en vue, sujet de copie plus avantageux. Et puis Romieu était préfet, titre que bien des ambitieux avaient désiré et narguaient maintenant qu'ils ne l'obtenaient pas. Après la révolution de Juillet, tout le monde voulait une préfecture, c'était un besoin si universel qu'un fin vaudevilliste, Émile Vanderbrugh, ne disait plus en parlant d'un de ses semblables *un homme* mais *un préfet*. Voyant quelqu'un passer, il demandait : « Quel est ce préfet-là ? » Il écrivait à chacun : « Mon cher préfet, » et quand il montait dans un cabriolet, son apostrophe était toujours : « Préfet, je vous prends à l'heure[1]. » Celui de la Dordogne prêtait donc le flanc, mieux qu'un autre, aux railleries, et son auréole de viveur formait une excellente cible pour les flèches qu'on lui décochait[2].

Ouvrons encore le *Charivari* (numéros des 26 et 28 octobre 1844) :

1. Nestor Roqueplan : *Nouvelles à la main*, 20 avril 1844.

2. Voir aussi l'*Écho de la littérature et des Beaux-Arts* (octobre 1844).

« M. Romieu a rencontré hier soir M. Janvier sur le boulevard du Temple et lui a dit : « Si tu veux que « je te paie une contremarque, il faut deviner pour- « quoi on peut s'enorgueillir d'être à la première « galerie de l'Opéra ? » M. Janvier ne sachant que répondre : « C'est, lui dit M. Romieu, parce que la « première galerie y est toujours sur le *pied des* « *stalles.* »

La *Chronique* du 25 novembre imprimait :

« Le plus spirituel viveur de France peut-être, mais le plus aimable de tous nos préfets à coup sûr, M. Romieu, a renouvelé avec un favori bien connu de M. Thiers un bon mot qui, certes, était de la plus piquante application. Encore ému à la suite d'un confortable déjeuner, le phénix du lampion se rendit chez M. Ed. B... ex-secrétaire général du ministre de l'Intérieur qui s'écria en le voyant :

— « Eh bien ! mon cher préfet, nous ne nous corrigerons pas ? La bouteille a donc toujours raison avec vous ?

— « La bouteille peut-être, répondit M. Romieu, mais le pot-de-vin jamais. »

Cette réplique démontrait chez le héros de l'anecdote une droiture susceptible de lui attirer l'estime des autorités, une franchise capable de lui rallier la dévotion des humbles. L'influence d'un fonctionnaire prend souvent toute sa force dans les sympathies qu'il éveille. Celle de Romieu était incontestable et il l'employait chaque fois que l'occasion surgissait de rendre un service à un être infortuné... ou à une jolie

femme. Justement Rose Chéri, Cizos de son vrai nom, jeune et charmante comédienne, promenait vainement à travers la France un talent que le public ne reconnaissait pas encore. Dès l'âge de cinq ans, elle avait paru sur la scène et s'était montrée à Lorient, à Bourges, à Nevers, à Clermont, à Bayonne, enfin à Périgueux où on l'avait vue interpréter honnêtement le rôle de Marie dans la *Grâce de Dieu*. Ce spectacle fut donné devant Loïsa Puget qui avait écrit la romance si populaire dont s'étaient inspirés les auteurs de la pièce applaudie. La poétesse présenta l'artiste au préfet qui prodigua ses amabilités autant à Rose qu'à sa sœur Anna, les nommant gaîment *Une jolie paire de Cizos*. Il promit même une chaude recommandation pour son ancien collaborateur Bayard et tint immédiatement parole. Au commencement de 1842, Rose Chéri, arriva donc à Paris et, par Bayard, fut conduite à Poirson, alors directeur du Gymnase. Des rives de la Dordogne au boulevard Bonne-Nouvelle la distance est grande, géographiquement parlant, elle l'est aussi au point de vue du théâtre, surtout pour l'emploi des ingénues et des amoureuses ; il y a toujours surabondance de mignonnes aspirantes prêtes à revêtir la robe blanche de l'emploi. Comme des Bouffé, des Arnal et des Jenny Vertpre pleuvaient chaque mois dans la capitale, Poirson fit à l'actrice un accueil réservé et l'autorisa pourtant à débuter le 30 mars en interprétant *Estelle* de Scribe. Le résultat fut tellement médiocre que malgré le patronage de Romieu on la remercia poliment. Désem-

parée elle essaya d'entrer au Français, puis au Vaudeville, enfin le Gymnase la repêcha à nouveau comme une épave et cette fois, le 5 juillet, elle obtint un véritable succès dans *Une jeunesse orageuse* de Charles Desnoyer. C'était la gloire. On sait que Rose Chéri s'en montra toujours digne[1].

Je n'étonnerai pas beaucoup le lecteur en lui apprenant que le jour où triomphait la gracieuse artiste, M. le préfet de la Dordogne avait dû se rendre à Paris. Il y avait urgence. Les administrés ne tentèrent pas de connaître la raison de ce voyage, ce en quoi ils firent preuve de tact, car le service de l'État n'y figurait certainement qu'après le service de première. Par un hasard providentiel, aucun rédacteur du *Charivari* ne se trouva dans la salle du Gymnase, et le populaire Coco ne vit pas sa présence signalée. L'assistance que lui prêtait Alphonse Karr n'était-elle pas cause d'un tel silence ? Voulant racheter son innocente plaisanterie sur les déplacements préfectoraux, le charmant écrivain avait consacré à Romieu, dans les *Guêpes* de juin 1841, une demi-page où il expliquait la fameuse ordonnance sur les hannetons et la qualifiait de *mesure sage dans l'intérêt de l'agriculture*. Sa récompense fut une aimable lettre où le préfet-martyr disait : « Cette réhabilitation va me faire le plus bel honneur, surtout dans le temps d'épidémie où me voilà... Tout cela, mon cher Karr, et une grosse formule de remerciements pour l'intention obli-

1. H. Lyonnet : *Dictionnaire des comédiens français*, t. I ; *La Mode*, 26 mai 1847.

geante qui vous a inspiré le petit article où mon nom reparaît. Il y a quelque chose de bien flatteur dans un souvenir de vous, surtout lorsque ce souvenir ne pousse pas sous une épigramme, même aussi amicale que vous les savez faire[1]. »

Le 13 décembre, Romieu était promu chevalier dans l'ordre de Charles III d'Espagne, et il avait la satisfaction d'être souvent reçu par le roi. A l'une de ses visites, il insista pour faire nommer évêque de Périgueux certain chanoine de cette ville, homme instruit et archéologue distingué, mais plusieurs réclamations étaient parvenues de la Dordogne, affirmant avec preuves à l'appui que le postulant n'avait pas des mœurs d'une pureté très ecclésiastique et la nomination fut suspendue. Louis-Philippe observa : « Eh bien ! monsieur Romieu, croyez-vous toujours l'abbé X... digne de la mitre épiscopale ? — « Toujours, sire ! » répondit l'interpellé — « Moi aussi, reprit le roi, malheureusement nous sommes les seuls qui pensions ainsi[2] ! »

Il semble que ces compensations n'aient pas, à cette époque, contrebalancé chez Romieu une certaine lassitude. Le Gouvernement, ainsi que ses administrés, le reconnaissaient pour excellent préfet, il était aimé et estimé dans toute la Dordogne, pourtant quelques petits côtés du métier commençaient à l'aga-

1. Dans les *Guêpes* de janvier 1843, Alphonse Karr cite ce mot : Comme on parlait de M. X..., quelqu'un demanda : « A-t-il des filles ? — Non, répondit Romieu..., et tant mieux pour elles ! »

2. *Mémoires du comte Horace de Viel-Castel*, t. I. Paris, 1883.

cer. L'antagonisme dont le conseil général offrait le spectacle, se manifestait en raccourci dans le sein des conseils communaux. Un jour c'était le magistrat municipal d'un village systématiquement oublié, lors des convocations par son maire qui mandait au préfet : « Le tyran de la commune me refuse l'entrée du sénat ! » Ailleurs une municipalité statuant sur la demande d'un terrain de sépulture faite par une famille mal notée concluait : « Le conseil, attendu que la requête n'est pas admissible, ne l'admet pas. » Une autre fois, un maire lui ayant donné par lettre le titre *d'Eminence,* Romieu rendit quelques jours plus tard visite à l'évêque, le vieux et spirituel M. de Lostanges : « Monseigneur, lui dit-il, me voilà cardinal. » — « Mon cher préfet, répondit en riant le vieillard, j'en félicite le Sacré Collège ; mais expliquez-moi donc cette énigme. » — « Voilà. Un maire m'a écrit : *Votre Eminence.* » — « J'y suis. C'est le maire de P... » — « Eh ! comment devinez-vous si bien ? » — « Oh ! c'est qu'il m'écrit toujours : *Votre Majesté !* » Autre fait. Un périgourdin qui revenait de Paris, rencontra son préfet et lui raconta : « A propos, j'ai été au Théâtre-Français, et j'ai vu une très belle pièce. » — « Quelle pièce ? » — « Ma foi, j'ai oublié le nom... Tout ce que je peux vous dire, c'est que M^lle^ Rachel en joue. » — « Que dit-on dans cette pièce ? » — « Je ne sais pas trop... Je me rappelle seulement qu'il y a un vieux à qui on donne un soufflet » — « Ah ! c'est *le Cid !* » — « Comment dites-vous ? *le Cid*... Avez-vous un morceau de

papier que je note ça : C-i-d... *le Cid*... Oui c'est bien çà ! »

A la longue, un homme d'esprit souffre de la médiocrité constante de son entourage. Romieu intriguait donc en sourdine pour quitter Périgueux, et se faisait appuyer par un influent député de son département [1].

Paris, 7 mars 1842.

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez tout le bien que M. Romieu a fait à notre province sous le rapport de l'esprit public, de la conciliation des opinions et sous le rapport des intérêts matériels. Il est estimé de tous les habitants, ses services sont anciens et ont paru dignes d'un avancement que les circonstances peuvent, je le reconnais, retarder encore quelque temps. Vous connaissez tout l'intérêt que lui porte la députation entière. Il a besoin d'être fortifié surtout au moment des élections ; les bruits de changement même en plein conseil général ébranlent toujours. Permettez-moi de solliciter de votre bienveillance pour M. Romieu le titre de maître des requêtes en service extraordinaire. J'attache personnellement beaucoup de prix au succès de ma demande.

Agréez, etc.

Debelleyme.

Il est incontestable qu'aux yeux du Gouvernement, Romieu avait toutes les qualités d'un bon préfet, aussi bien dans l'administration de son département que dans la cuisine électorale. La lettre ci-dessous donne une idée de sa manière [2] :

1. *Archives Nationales*. Dossier Romieu.
2. *Revue rétrospective*, n° 9.

## *M. Romieu, préfet, à M. Génie, secrétaire particulier de M. Guizot.*

Périgueux, 23 juin 1842.

Mon cher ami,

Les choses s'arrangent à merveille pour M. de Saint-Aulaire. Ce matin même j'ai eu l'occasion de constater que trente-trois voix lui seraient parfaitement acquises à la condition d'un petit sacrifice des fonds du budget, article : « Subvention aux routes départementales » ; que M. Legrand me donne d'ici à dix jours les moyens de publier une adjudication sur la route n° 14, et je réponds du chiffre votal que je viens de dire, dans le canton de Mareuil. C'est un traité passé dans mon cabinet, et avec de vrais *Anglais* de nos meilleurs bourgs. M. Guizot s'intéresse trop à cette élection pour ne pas intervenir directement en pareille circonstance, et je vous prie de lui demander une démarche. Si Legrand[1] qu'on soit, il faut bien écouter et faire.

Je suis en train d'un beau tour de force avec M. de Liancourt, s'il voulait s'y prêter un peu, je répondrais de ne pas m'y casser les reins. Le seul argument que M. de Garraube jette contre lui, comme mot d'ordre à ses séides, c'est que le duc est étranger aux intérêts de l'arrondissement. J'ai conseillé à M. de Liancourt de s'engager, s'il était élu, à acheter des vignes dans le pays, et à se lier par là aux mesures locales, de sorte à devenir visiblement intéressé à leur cessation. La question, dite vinicole, est toute la politique de ces gens-là, et il y aurait une majorité presque certaine attachée à un engagement de ce genre. Mais on m'a dit qu'on y réfléchirait, c'est bien la peine d'être duc et possesseur de deux cent mille francs de rentes pour vouloir être député sans efforts. A sa place, mon Dieu ! comme j'annulerais bientôt et M. de Garraube et le reste ! Cependant, je vois encore quelque moyen de succès par là.

Au chef-lieu, gâchis complet. Les plus actifs soutiens de M. de Marcillac devraient être envoyés à Cayenne pendant

1. Ce M. Legrand, sous-secrétaire d'État aux Travaux publics, avait, de par le monde politique d'alors, un renom d'honnêteté.



Charge de Romieu en hanneton
par Dantan

l'élection pour les empêcher de lui ôter des voix, seule besogne à laquelle ils soient propres. J'en suis réduit à m'éloigner d'eux pour garder quelque crédit sur le reste.

A vous de tout cœur. ROMIEU.

On fit le petit sacrifice sur les fonds du budget ; M. le duc ne voulut pas acheter de vigne en Dordogne, les compromettants électeurs se tinrent à part, et tout arriva comme l'avait prévu Romieu. MM. de Saint-Aulaire, de Garraube, de Marcillac furent élus. Bon point pour le préfet, heureuse campagne à inscrire dans ses états de service déjà remplis de rapports flatteurs, bien qu'un chef de bureau y eût peut-être épinglé la note publiée par le *Rivarol de 1842*.

« Satané loustic, buveur, dîneur, bambocheur, casseur de réverbères, rosseur du guet, devenu préfet pour donner raison à l'article 3 de la Charte, qui dit que tous les Français sont également admissibles aux emplois.

« Ce fonctionnaire public est, nous assure-t-on, celui de tous ses confrères qui, depuis certaine aventure fatale, fait le plus rigoureusement exécuter dans son département les ordonnances concernant l'échenillage.

« Malgré cela, à chaque printemps, il a comme des visions de martyre et de mort ; il tremble, il cesse de manger, de boire, et de faire des calembourgs, tant que dure la saison des hannetons. »

Dieu ! que les hannetons de Romieu avaient la vie dure ! Leur nombre considérable fit encore pencher la balance du mauvais côté, et notre préfet resta dans

la Dordogne malgré son désir de déplacement. Les raisons indiquées ci-dessus étaient-elles les seules qui le poussaient à quitter ce poste ? La voix publique prétendait que la fortune lui faisant risette, il n'était pas fâché d'adresser à cette déesse des actions de grâces autre part que dans la capitale du Périgord. On racontait que Romieu venait de toucher une copieuse succession, de récit en récit elle s'éleva bientôt à près d'un million et les journaux signalèrent la présence à Paris de l'heureux héritier. La *Mode* du 2 avril disait :

« Dernièrement dans un des salons du *Rocher de Cancale*, on entendait des rires immodérés ; M. Borel, le maître de céans interrogé sur les causes de cette hilarité, apprit que c'était le banquet d'hérédité donné par M. Romieu ; la carte en avait été faite la veille, elle était ainsi conçue : Un pot-au-feu soigné, un haricot de mouton, une oie farcie de marrons, haricots rouges au lard, salade de mâches. Un dîner de portier pour six, tous les vins. »

Comment l'homme qui supportait de tels repas avant de souper pouvait-il avoir le désir de quitter le Périgord ? Pourquoi ce gourmet voulait-il sacrifier l'Éden des fonctions gastronomiques au poids de ses fonctions administratives ? Le préfet sybarite commettait là une faute inexcusable, car, mieux que tout autre, il aurait dû savoir, comme l'avançait le *Petit dictionnaire ministériel*, que les truffes commandent le dévouement, réunissent les suffrages et composent les majorités.

# CHAPITRE VI

En 1835, on avait raconté que Romieu aspirait à la Préfecture de Police, le même bruit recommençait en 1842. Comme un soir de novembre, il se montrait aux Variétés dans une baignoire d'orchestre avec M[lle] Déjazet, le *Charivari* ne manqua pas de souligner cette présence anormale, faisant remarquer qu'elle cachait de graves motifs politiques et que son héros allait remplacer M. Delessert. Deux jours plus tard, la nouvelle différait ; c'était M. Target, le préfet du Calvados dont Romieu désirait occuper le poste. Suivant les uns, il se promenait à travers sa chambre en criant aux échos : Caen ! Caen ! suivant les autres il avait établi durant la maladie de M. Target un service de pigeons voyageurs. A chaque heure, un messager rapide entrait par la fenêtre, le candidat anxieux saisissait l'oiseau, cherchait sous son aile, en tirait un billet écrit par un normand corrompu, puis lisait avec avidité. Il pouvait suivre ainsi les progrès de la maladie chez son collègue tout en mangeant le courrier en salmis truffé[1].

1. *Le Charivari* des 17 et 19 novembre 1842.

Les sollicitations de changement finirent par avoir raison de l'apathie ministérielle. Le 9 juillet 1843, Auguste Romieu était nommé préfet de la Haute-Marne à la place de M. de la Tourette, sans qu'on sût si cette investiture représentait un avancement ou une disgrâce. Presque en même temps il songeait à se porter à la députation mais, sur le conseil d'amis, abandonna heureusement cette idée : « Au fait, disait-il, je ne suis pas encore un homme assez sérieux pour cesser d'être préfet[1]. » Comme le devoir l'obligeait à un examen de son nouveau département, Romieu partit aussitôt..... pour Paris où on l'aperçut beaucoup à l'Opéra et un peu moins dans les restaurants en compagnie de ses anciens satellites. La rumeur publique assurait que Rousseau, l'ex-camarade de gobelet, lui ayant fait demander son appui pour obtenir un emploi, il avait répondu froidement : « Impossible... on m'a dit qu'il buvait! »

La modération apparaissait aux côtés de l'âge. Le temps avait passé où le joyeux Henry Monnier allant déjeuner chez Romieu revêtait l'uniforme suivant : Une chemise de nuit, un mouchoir sur la tête, de longs bas verts laissant apercevoir le haut des cuisses et une pipe à la bouche[2]. Romieu ne secouait plus son compagnon en criant : « Si tu continues à me dire *vous*, on va te prendre pour mon domestique ! » ; pré-

1. *La Nation*, 18 août 1843. Feuilleton de Lepoitevin Saint-Alme.
2. Catalogue d'une vente d'autographes du 15 juin 1910 (Charavay).

sentement le ton s'était adouci et il lui écrivait cette jolie lettre[1] :

Chaumont, 25 septembre 1843.

Mon cher ami,

Merci cent fois de ton bon souvenir. Le mien ne t'a pas manqué et te joindra toujours. Les gens d'esprit et de cœur à la fois sont trop rares pour qu'on ne s'honore pas de leur amitié et tu es de ceux-là.

Il y a des gens qui croient qu'on doive toujours rester à vingt-cinq ans et qui s'émerveillent de voir arriver des succès à qui sait prendre un parti sérieux après avoir oublié quelque temps une éducation sérieuse, après avoir quitté de grandes relations momentanément pour la folle et bonne vie de poésie et de jeunesse.

Ce sont ceux-là dont tu parles sans doute et qui ne me pardonnent pas. A leur aise, je ne m'en préoccupe point.

Toi, mon ami, qui as voulu goûter de tous les arts, parce que tu es un grand artiste, tu me verras sans doute à Paris ou ailleurs. Partout et en tout temps je serai heureux de te rappeler notre vieux temps, celui des grisettes et des chansons. Nous n'en serons pas moins gais pour être moins jeunes, ni plus bêtes, j'en ai l'espoir.

A toi de cœur

G.-A. Romieu.

Il était nécessaire que l'auteur de ce billet prît de la gravité, une mission lui échéait. En septembre 1843, les cabinets de Paris et de Londres s'appliquaient à entretenir des relations intimes, et à pratiquer la nouvelle entente cordiale. Le premier ministre anglais, lord Aberdeen, ne manquait pas de manifester vis-à-vis de nous ses bonnes dispositions, et

1. Champfleury, *Henry Monnier*, Paris, 1879.

une occasion allait surgir qui devait lui permettre de les montrer. Précisément le jeune duc de Bordeaux sentant le besoin légitime de quitter sa retraite morne et silencieuse, vint passer quelque temps à Londres. Craignant que ce voyage n'amenât un incident désagréable, Louis-Philippe s'émut. Par l'organe de Guizot il exposa que le prince « était bien réellement un prétendant faisant de la politique ou se préparant à en faire », et que les monarchistes chercheraient à tirer parti d'une visite à Victoria, même reçue *privately*. Les Anglais cédèrent devant le désir du roi. En revenant de Windsor le 10 novembre, lord Aberdeen dit à M. de Jarnac notre représentant : « Tout est arrangé à l'égard du duc de Bordeaux ; la reine se conformera au vœu du Gouvernement français, il lui a suffi d'être avertie. » Installé dans un hôtel de Belgrave square, le fils du duc de Berry évita de solliciter une entrevue qui eût été refusée ; par contre, ses partisans accoururent en foule pour acclamer leur souverain légitime et contrecarrer l'usurpateur. Ce coin de terre étrangère devint un véritable lieu de pèlerinage où défilèrent les porteurs des noms les plus illustres, au grand agacement de Louis-Philippe qui dissimulait mal ses déconvenues. Afin d'établir une diversion, il résolut d'opposer au chef de la maison de Bourbon son fils le duc de Nemours, régent problématique du royaume. Celui-ci accepta la mission comme un ordre, s'entoura de quelques fidèles, dont Romieu, et partit pour Londres où il fut accueilli avec les honneurs que lui devaient les Anglais, tandis

que le proscrit glanait ceux de tous les Français venus satisfaire un sentiment.

Romieu accompagna le prince en tant qu'attaché civil et historiographe. Il écrivit des articles élogieux pour la branche cadette dans le *Standard* et déchaîna aussitôt les aboiements de ses roquets ordinaires. Le *Charivari* (7 novembre 1843) prétendait que le préfet parti pour l'Angleterre s'était mis au cou une cravate blanche afin d'afficher un nouveau nœud patriotique. La *Mode* (7 décembre) s'exclamait sur l'erreur d'un journal ayant anobli Romieu dans ses colonnes. « Pendant quelque temps, disait-elle, il a essayé de s'appeler M. de Kérolan, mais il y a loin de là au titre de baron, à moins qu'il ne l'ait pris sous le prétexte que son père, s'il eût vécu plus longtemps eût certainement été comte. » L'organe légitimiste ordinairement plein d'indulgence faisait sentir le poids de sa trique. Il est vrai que notre annaliste égratignait à belle plume les visiteurs royalistes qui se trouvaient auprès de leur prince. Le *Constitutionnel* du 14 décembre publiait un article *Gil Blas à Londres* où Romieu écrivait :

« J'ai toujours pensé que ce voyage politique de nos jeunes aristocrates pourrait bien avoir des conséquences d'une portée incalculable. Ainsi les aînés ne manqueront pas sans doute de rencontrer plus d'une héritière de la Cité qui sera charmée d'échanger les suifs ou les savons paternels contre une couronne de comtesse ou un tabouret de duchesse à la cour de Belgrave-Square ; et lorsque les cadets, après

avoir fait l'école buissonnière reviendront enfin prendre leur place sur les bancs de leur collège, ils seront bien capables de remporter les prix de thème anglais sur leurs autres camarades. »

Fureur de la *Mode!* « Nous reconnaissons bien là, grinçait-elle, les derniers hoquets de ce viveur décoré de titres et de croix, expédié à Londres sous la livrée diplomatique... Il est quelque part chez des parvenus que tout offusque, un cynisme vieilli et éreinté qui se plaît à ces attaques sans péril. Du reste l'*homme le plus gai de France* s'est parfaitement déguisé, la tristesse de l'œuvre garde son incognito. »

Ce qui excitait le dépit des uns causait la satisfaction des autres, et de toutes parts montait de nouveau le bruit que le Gouvernement allait récompenser Romieu en lui confiant la Préfecture de Police. Pourquoi n'eût-il pas été capable de veiller au maintien de l'ordre, à la bonne tenue, à la fermeture des restaurants, à la protection des réverbères? Vidocq a bien fait un excellent policier. Pourquoi n'eût-il pas montré une sagesse qui, à quarante-deux ans, commençait à prendre un peu de bouteille? Les bambocheurs et les fêtards regardaient moins loin. Acclamant d'avance leur ange tutélaire, ils jugeaient que les buveurs attardés pourraient désormais dormir à leur aise sur le trottoir, que des rondes de nuit leur mettraient un traversin sous la tête et un lampion sur le ventre : qu'on donnerait à ce corps d'agents le nom de *Brigade des lampionnaires* et que l'entrepôt

de Bercy serait étroitement protégé. Delessert défendait aux cafés d'aligner des tables devant leur porte prétextant que cela gênait la circulation. Romieu permettrait de dîner à l'ombre des cotrets qui servaient d'arbres aux boulevards. Qui sait ? Paris organiserait peut-être des repas publics comme à Sparte et chaque citoyen aurait droit chaque jour au perdreau rôti. Déjà les joyeux drilles s'apprêtaient à gagner Calais afin de saluer, verre en main, le chef selon leur cœur, tels les satyres et les bacchantes qui, pour fêter la venue de Silène, accouraient le front couronné de pampres, dansaient et chaloupaient. Hélas ! la coupe qui se remplissait ne fut pas portée aux lèvres. Aucune nomination ne parut, et Romieu resta simple préfet.

Il fallait un contrepoids à cette déception, le philosophe épicurien n'alla pas le chercher sous les arcades d'un cloître. Reprenant de plus belle ses rapports avec la vieille *riverie*, chargé de la popularité des princes pour lesquels il fabriquait des mots à l'usage du foyer de la danse et des petits soupers, Romieu devenait le représentant de la cour orléaniste dans le monde des lorettes. Aussi la plupart de ces dames n'opposaient-elles pas une résistance bien longue à cet important et jovial personnage.

Sa conquête du moment le rapprochait du trône, un peu indirectement à vrai dire. Il chiffonnait Lise dite la reine Pomaré, cette brune étrange qui se conduisait si mal et dansait si bien. On le voyait à la Chaumière, à Valentino, suivre d'un œil amusé et quelquefois attendri les ébats chorégraphiques de la polkeuse

dont les nombreux bracelets et les extraordinaires bijoux voltigeaient à chaque pas un peu osé, et il y en avait beaucoup. Car ces rigodons tenaient plus du cancan que de la gavote, et, sous Louis-Philippe, elle fut à Fanny Essler ce qu'est la Goulue à l'exquise Zambelli. Le poète Banville chantait en son honneur :

C'est notre Pomaré dont la danse fantasque
Avec ses tordions frissonnants et penchés
Aiguillonne à présent comme un tambour de basque
Les rapides lutteurs à sa robe attachés.

Et Nadaud lui fredonnait dans ses *Reines de Mabille* :

Ah ! cambre-toi, ma superbe sultane,
Et sous les plis que tu sais animer
Fais ressortir ce vigoureux organe
Que la pudeur me défend de nommer.

S'il faut croire le portrait décrit par Céleste Mogador, la beauté de Pomaré ne présentait rien de remarquable : « Elle pouvait avoir cinq pieds, sa taille était courte, sa poitrine bombée, ses épaules un peu hautes. Elle portait fièrement la tête, ses cheveux étaient d'un beau noir, ses raies blanches bien plantées. Elle se coiffait avec des bandeaux plats, une natte ronde ; derrière la tête au-dessous de cette natte tombaient des cheveux frisés qui lui cachaient le cou quoiqu'ils ne fussent pas très longs. Son front était bas, ses sourcils bien arqués se joignaient au milieu, ce qui lui donnait l'air dur ; ajoutez à cela de grands yeux noirs qui paraissaient regarder sans voir, un nez à la

Roxelane, la lèvre dédaigneuse... Elle était plus jolie que laide, pourtant on la trouvait peu agréable. »

Ce physique ne justifiait guère l'engouement de Romieu, mais deux autres raisons l'avaient ému. D'abord la vie lamentable que menait la malheureuse fille dont le public connaissait uniquement les gambades folâtres. Elle habitait au 19 de la rue Gaillon une chambre à peine meublée, remplie de poussière et de vieux journaux, que le concierge balayait lorsqu'il n'avait rien à faire. Sur la cheminée gisait un chapeau à plumes dans une assiette, une jupe traînait à terre et, contre le mur blanc une vierge de plâtre semblait prendre ce désordre en pitié. Quand Pomaré voulait sortir après s'être habillée, elle se mettait rapidement autour du cou des médailles, un scapulaire, une petite croix, embrassait sa vierge et franchissait la porte. Quels triomphes de scène pour ces reines de la mode, mais quels déboires de coulisses ! Encore toute jeune Lise avait été séduite, son enfant était mort et, pour entretenir la tombe du petit, elle s'était lancée dans la débauche. Pauvre femme plus malheureuse que ceux qui l'admiraient ![1].

Sur ce point le bon Romieu s'apitoyait, mais il trouvait des compensations. Pomaré avait un esprit

1. Un poète anonyme signalait ainsi la tristesse cachée de l'amuseuse :

« Mais toujours, chose étrange ! au milieu de la joie,
Elle garde un sinistre aspect d'oiseau de proie,
Elle mêle aux plaisirs un funèbre flambeau,
Aux suaves parfums une odeur de tombeau

(Nick Polkmall : *Les Polkeuses*, Paris, 1844).

intarissable, ses mots partaient en fusées et dans les soupers du café de Paris, elle tenait tête à tout le monde. Aussi le malicieux viveur, captivé et charmé, se montrait un assez fidèle adorateur, escortant la donzelle à Mabille, l'amusant de lazzis piquants et baptisant parfois ses amies, comme il le fit pour Rose Pompon à laquelle il octroya un soir ce joli sobriquet [1]. Pour Lise sa lyre grinçait comme aux beaux jours d'autrefois :

O Pomaré, ma jeune et folle reine,
Garde longtemps la verve qui t'entraîne
Sois de nos bals longtemps la souveraine
Et que Musard
Pâlisse à ton regard.

Ce couplet mirlitonesque qu'on attribuait indûment à Théophile Gautier provenait de notre fonctionnaire [2]. La plume dont il sortait était la même qui écrivait : « Nous, préfet du département de Haute-Marne, officier de la Légion d'honneur. Vu l'article 5 de..... Vu l'article 3 du..... arrêtons et ordonnons ce qui suit..... » La petite flûte faisait entendre d'autres accents. Alfred Tattet mandait en 1844 à Guttinguer [3] :

« Je vous envoie une chanson faite par le préfet Romieu en l'honneur de sa maîtresse, la reine Pomaré, qui danse la polka à ravir. L'air est délicieux, et les vers sont bien tournés. »

1. *Les Souvenirs de Rose Pompon*, Paris, 1887. — *Mémoires de Céleste Mogador*, t. II, Paris, 1854.

2. G. Malbert : *Voyage autour de Pomaré*, Paris, 1844.

3. Léon Séché : *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe*, Paris, 1910.

En veut-on quelques strophes ?

## GUITARE POLYNÉSIENNE

AIR DU *Fou de Tolède.*

La Pomaré sur le pont du navire
Le *Basilic*
De ses deux poings cogne en guise de lyre
Les mâts du brick.
Rien n'amortit de sa douleur touchante
Le contre-coup,
Et jour et nuit la pauvre reine chante :
« Buvons un coup ! »

Oh ! si j'avais mon roi dans ma cabine
Qu'avec plaisir
Pour me calmer je lui romprais l'échine,
Mais vain désir.
Le commodore est la seul qui me guette
Vieux cantaloup !
J'en suis réduite à casser mon assiette.
Buvons un coup.

Sais-je, mon Dieu, si ta face est hargneuse
Ton nez camard,
Ton ventre épais et ta jambe cagneuse
O mon Pritchard !
Mais je sais trop que ton œil louche et tendre
Me suit partout.
Puisqu'un moyen, un seul, peut m'en défendre
Buvons un coup !

Tout pâle un jour, pour la plage lointaine
Il s'est sauvé
Me laissant là comme une Madeleine
Sur le pavé.

Au saint apôtre on voulait comme traître
Serrer le cou,
J'en tremble encor... Hélas ! pour me remettre
Buvons un coup.

Pour égayer mes douloureux sourires
O digne anglais
Il m'a promis qu'avec vingt gros navires
Pleins de boulets
Il reviendrait chasser Bruat l'infâme,
J'y tiens beaucoup ;
Mais d'ici-là, que faire, pauvre femme ?
Buvons un coup.

Le trait final qui formait le refrain était digne de l'émérite ingurgiteur, mais celui-ci n'allait pas continuer longtemps ses fredaines en compagnie du seigneur Apollon. La malheureuse Pomaré voyait fondre son éphémère royauté et, rongée par la tuberculose, mourait le 8 décembre 1846 dans sa vingt-deuxième année. Je n'ose prétendre que Romieu fut inconsolable de cette affection si brutalement arrachée, parce qu'elle n'était pas la première et qu'il avait allègrement franchi le terme des autres. Ses intimes savaient sa passion infructueusement nourrie pour la vicomtesse Poiloüe de Saint-Mars, plus connue sous le pseudonyme de comtesse Dash.

Enjouée, gracieuse, spirituelle, prompte à la riposte, possédant un talent littéraire charmant et facile, cette aimable femme avait ce qu'il fallait pour plaire à l'ancien vaudevilliste, et puis surtout elle était alors la bénéficiaire de son meilleur ami Roger de Beauvoir. Toujours l'attrait du fruit défendu ! Bien défendu,

car Romieu dut exécuter une véritable retraite de Russie. Ne pouvant garder sa peine, il courut la confier au brave Alphonse Karr. Celui-ci fut un peu étonné lorsque, vers deux heures du matin, son ex-confrère du *Figaro* fit irruption dans sa chambre. « Qu'avez-vous ? » s'écria-t-il en remarquant son air abattu. « Ah ! mon cher, je suis désespéré. » Karr, croyant à une plaisanterie, répondit en riant, mais il s'aperçut vite que l'homme le plus gai de France était vraiment désolé. « Je vais tout vous avouer, s'exclama Romieu, puisque c'est pour cela que j'ai traversé Paris. » Il raconta donc son amour pour la comtesse et sa jalousie contre Beauvoir. D'abord Karr tenta d'entrer avec lui dans son chagrin, puis s'efforça de l'en faire sortir ; certaines paroles lui apprirent que le visiteur pitoyable avait l'estomac vide ; il devait souper chez Mme de Saint-Mars et c'est en attendant le service qu'avait eu lieu la scène d'attaque et de défense à outrance. « Si nous essayions de manger quelque chose ? » avança nettement l'auteur des *Guêpes*. « — Ah ! ne me parlez pas de çà ! » — « Erreur ! Il faut reprendre des forces pour s'affliger. » A la suite de recherches, on découvrit le restant d'un pâté, du fromage et deux bouteilles de champagne, le feu fut rallumé et peu à peu l'horizon s'éclaircit. Une heure plus tard, Romieu reconnaissait sa faute, riait à gorge déployée et, après avoir longuement médit des femmes avec son malin camarade, repartait consolé... jusqu'au lilas, comme disait Malitourne.

De la reine Pomaré à la comtesse Dash, quel écart !

Quand ils ont attendu sous l'orme ou brisé leur idole, les amoureux éprouvent souvent le besoin de se retirer sous leur tente à l'instar d'Achille. Pour Romieu, la tente était représentée par les campagnes de la Haute-Marne et les bureaux de sa préfecture où il tripotait des dossiers et relevait des cotes essentiellement cadastrales, avec de mélancoliques souvenirs parfois. En place de vers légers, de chansons bachiques à destination d'un bas-bleu ou d'une danseuse, il griffonnait des missives de ce genre : [1]

Chaumont, 4 février 1845.

Mon cher ami,

Avant de répondre à votre lettre de sangliers, j'ai voulu tout d'abord en traitant l'affaire, laisser passer l'époque où je vous ai cru d'autres préoccupations zoologiques dirigées plus spécialement vers le genre *chameau*, demain mercredi des Cendres, vous aurez sans doute abandonné ces ruminants et vous pourrez mieux m'entendre. Donc j'ai fait rechercher dans tous nos cantonnements forestiers les bêtes disponibles et je n'en ai trouvé qu'une de deux ans, pesant près de 120, pas mal méchante, et d'un assez difficile transport. On me l'offre au prix bizarre de 74 francs. J'attendrai pour conclure que vous m'ayez dit quel mode de voyage on pourrait tenter et l'adresse exacte où il faudrait le conduire. S'il s'agissait de sangliers morts, je vous en ferais litière, car nous en sommes soûls en ce moment. Je pars demain pour en assassiner plusieurs et des cerfs par-dessus le marché, si je tire juste. Ce purgatoire des préfets est paradis de chasseurs, mais nous n'avons pas la faiblesse du courre, nous fusillons tout cela comme lapins, et je l'aime autant.

Je n'ai que d'assez mauvaises nouvelles de notre lumière

1. Collection d'autographes du comte Allard du Chollet.

ACTUALITÉS.

COCO
SORCIER
1852
1852
CONSTIT

LE SPECTRE ROUGE DE 1852

*(Fantasmagorie peu amusante.)*

Caricature du *Charivari* (10 mai 1852).

anglaise. Raison de plus, disait Bohain. Moins avancé que ce grand philosophe, je me trouve satisfait de l'expérience et ne la veux pas pousser plus loin. On va liquider les affaires de la compagnie pour en faire une nouvelle dont je ne serai certes pas, bien que votre oncle persiste à en être. J'aime mieux m'occuper autrement de la marche des découvertes ; aussi allez-vous voir dans la *Presse* un article de moi sur l'*Etat actuel des Sciences physiques*. Il fera peut-être crier les savants, mais j'ai l'espoir que vous lui donnerez votre approbation.

Bérenger[1] ne m'écrit pas depuis quelque temps et j'attribue ce silence aux joies du carnaval. Si vous le rencontrez, demandez-lui pour moi l'aumône d'une lettre.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Madame votre mère et croyez à mon bien sincère attachement.

A. Romieu.

L'article auquel Romieu fait allusion parut dans la *Presse* du 16 février. Il était long, un peu pédantesque et légèrement ennuyeux, comme on en peut juger par ces quelques lignes :

« Le malheur actuel des sciences est dans l'abus de l'analyse. Cette arme puissante ignorée des Anciens, ce *novum organum* donné par Bacon à l'humanité qui s'en est servi pour tant de conquêtes, est aujourd'hui l'unique instrument intellectuel qu'elle possède. . On arrive à trouver des *bromures*, des *paranaphtalines* et des *sous-sels*, à grossir le nombre interminable des produits artificiels de nos laboratoires sur lesquels s'émeut tous les huit jours la dispute académique . . on mesure des pouvoirs réfringents et polarisants, mais on n'explique pas ce qu'est la lumière. On observe

1. Le marquis de Berenger.

et l'on enregistre les lois de la chaleur, mais on ne trouve pas quelle est la cause de la chaleur, comment elle échauffe, comment elle produit sur nos organes cette sensation par laquelle la cause a pris le nom de l'effet... Là sont pourtant les grandes questions qui, résolues, expliqueraient tout le reste. Mais l'analyse n'y peut rien et c'est pourquoi ces questions dorment. La synthèse n'est à l'usage que des vastes cerveaux, elle seule cependant pourrait éclaircir le dédale où la multitude incohérente des faits a égaré de nos jours la marche des sciences physiques. Toute cette armée d'observateurs est sans chef..... »

A coup sûr, les lecteurs regrettèrent l'autre manière de l'auteur, celle de l'Odéon ou du café Hardy. Elle avait du moins le mérite de la gaîté. Devant cet étalage scientifique, le *Charivari* lui-même se tint coi d'étonnement.

---

# CHAPITRE VII

Que Romieu écrivît en style doctoral, en prose administrative ou en vers gaillards, qu'il travaillât dans la Haute-Marne ou s'amusât à Paris, jamais le *Charivari* (malgré son silence précédent) ne manquait de signaler ironiquement ses pratiques. C'était une véritable feuille de Nessus. Le numéro du 5 juin 1845 prétendait que son éternel souffre-douleur venait d'adresser au ministre de la Guerre un mémoire sur un nouveau procédé pour détruire..... les sauterelles. « Le gaillard a l'insectophobie, disait-il. Les sauterelles vont le dévorer comme les hannetons, à moins qu'elles ne l'épargnent en qualité de fonctionnaire du Juste Milieu. On se doit bien quelques ménagements entre sauteurs. » Plaisanterie à répétition qui ne portait pas jusqu'aux gouvernants, puisque par ordonnance royale du 4 janvier 1847 Romieu était nommé préfet d'Indre-et-Loire, le pays des pruneaux et des rillettes. Mais Tours était aussi la ville où naquit Gabrielle d'Estrées, et ce galant souvenir ne pouvait laisser insensible l'ex-amant de Pomaré. Un cœur de quarante-six ans, même s'il bat

sous l'habit brodé de préfet est encore parfaitement capable de vibrer. Les nymphes de la Loire n'ont-elles pas toujours eu la vertu de réveiller les plus mornes par leurs chants et de disperser les mélancolies?

Au commencement de janvier 1848 il donna un soir rendez-vous à Charles Bocher chez son intime le marquis de Bérenger. Le but était de faire un tour au foyer de la danse de l'Opéra et d'y conduire le maréchal Bugeaud avec lequel Romieu était fort lié. Le héros fut exact comme un militaire, on partit et le préfet qui se trouvait plus à l'aise dans les coulisses que sur une estrade de comice agricole, présenta au vainqueur d'Isly les plus exquises ballerines. Cet essaim de jolies femmes intimida tellement le guerrier qu'il en demeura interdit et dut, contrairement à ses habitudes, battre en retraite. Tel est l'effet de ce qu'on voit pour la première fois. Moyennant un peu de constance, le maréchal eût sans doute nargué vite le péril et supporté le feu des prunelles avec autant d'intrépidité qu'il affrontait celui des Arabes.

Cependant le *Mane Thecel Pharès* se dessinait lentement à l'horizon de la monarchie constitutionnelle. Les trois mots fatidiques étaient précédés de tous les symptômes qui annoncent le cataclysme, de tous les signes avant-coureurs du bouleversement. C'était l'affaire du ministre Teste et du général Cubières accusés de concussion, l'un ayant corrompu, l'autre s'étant laissé corrompre pour une somme de cent mille francs. C'était l'assassinat commis par le duc de Praslin. C'étaient les attentats contre le roi. C'était la disparition

de son Égérie, Madame Adélaïde. C'étaient les banquets populaires où tournait la broche réformatrice dont les assistants espéraient bientôt se faire une pique. L'orléanisme né de la Révolution allait mourir de la Révolution. Dans leurs rapports, les préfets signalaient les voies d'eau de la galère gouvernementale, mais personne n'était capable de les obstruer. Avec son intelligence clairvoyante, Romieu jugeait sainement la situation ; en faisant allusion aux repas de la rue, il disait : « J'ai bien peur que le peuple ne tire la nappe avant le dessert. » Plein de philosophie et fidèle à sa tâche, il ne négligeait pas plus ses devoirs de fonctionnaire que ses obligations de viveur, montrant avec quelle merveilleuse facilité de travail, avec quelle singulière faculté d'intuition administrative, il parvenait malgré ses absences à se mettre au courant des grands intérêts de son département. Parfois il avait, à son esprit défendant, quelques réminiscences de son jeune passé et subissait l'influence des vieilles habitudes. Visitant un jour les dépendances de sa préfecture, il s'amusait à faire causer le jardinier qui, pour donner une haute idée de ses connaissances botaniques, énumérait complaisamment toutes les plantes du jardin et des serres confiées à sa direction suprême : « Vous avez aussi, interrompit Romieu, le *Dinotherium giganteum?* » — « Certainement, monsieur le Préfet, certainement ! » — « Eh bien ! je serai bien aise de le voir demain quand je serai un peu moins pressé. »[1]

1. Vicomte de Beaumont-Vassy. *Les salons de Paris et la société parisienne sous Louis Philippe Ier*, Paris, 1866.

Le 24 février 1848, la tempête révolutionnaire emportait fleurs, toits de préfecture et chapeau à plumes. Romieu rentrait dans le rang des contribuables ; bien mieux, il figurait dans celui de la garde nationale, légion débonnaire et tapageuse, composée de vaillants héros de comptoir qui, gagnés aux idées réformatrices, acclamaient Thiers et Odilon Barrot. « Ces bons citoyens auxquels, après Juillet, on persuada qu'ils seraient quelque chose dans l'État protestent chez tous les marchands de vin de leur soif immodérée de réforme. Ils chantent à plein gosier la *Marseillaise* dans tous les corps de garde. Sur toutes les places publiques ils proposent aux insurgés leurs fusils et leurs munitions. La milice bourgeoise intervertit les rôles, elle s'excite au désordre et à l'apaisement. Les insurgés la mettent à leur tête et criant comme elle : *Vive la réforme ! A bas les ministres !* ils s'efforcent de paralyser l'action des troupes, en jetant l'incertitude dans leurs rangs. Partout où des factieux mal engagés vont être battus ou dispersés par des municipaux ou par la cavalerie, la garde nationale se présente l'olivier à la main. Elle fait office de missionnaire de l'humanité ; on la voit, gonflée de son importance et superbe de médiation, distribuer à tout venant des baisers Lamourette. »[1]

La compagnie de Romieu envoyée à la barrière Rochechouart comptait à peine le tiers de son effectif. Ce qu'il y avait à redouter, c'était moins le tir des

1. Crétineau-Joly : *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'orléanisme*, t. II, Paris, 1863.

insurgés que la maladresse des hommes. Dans la rue Lepelletier où s'établit la troupe au point du jour, il fallut expulser un des bourgeois-soldats dont le fusil chargé était parti deux fois tandis qu'on se tenait l'arme au pied. Et ce camarade dangereux ne se trouvait pas le seul à craindre.

L'anarchie avait beau jeu avec de pareils bataillons, elle n'eut pas grand mal à démolir le trône, à délivrer la patrie en danger et à rendre le peuple souverain. Souverain de qui? Souverain de quoi? La déroute royale était complète; Louis-Philippe et les siens ne semblaient laisser aucun regret derrière eux, l'indifférence les protégea mieux dans la fuite que les précautions et les travestissements. Magistrats, députés, fonctionnaires, généraux, feignirent de s'incliner devant l'arrêt du sort, la plupart déchus de leurs emplois se plaignirent de cette destitution presque un larcin, et tous se déclarèrent aussi républicains que les bousingots de la veille. Romieu montra plus de dignité. Il se retira modestement à Paris dans un petit appartement, 9, rue Notre-Dame-de-Lorette, donna sa démission du Jockey Club, s'occupa de ses deux enfants, et recourut à la littérature pour oublier les folies populacières qui s'étalaient. La *Revue des Deux Mondes* du 4e trimestre 1848 publiait une critique de lui sur *Mildred Vernon*, ouvrage anglais imprimé récemment, et, comme on gagne rarement le superflu et jamais le nécessaire en se livrant aux lettres, l'ancien préfet demandait la liquidation de sa retraite qui se montait à 3 023 francs

Il n'y avait pas là de quoi offrir des soupers succulents aux déesses, même à celles de la liberté écloses avec le nouveau pouvoir. Au reste les nuits joyeuses paraissaient évanouies puisque le jour de gloire était arrivé. Le régime démocratique s'alliait mal au régime épicurien, les turpitudes des parlementaires étouffaient la gaîté si française des viveurs et jamais on n'a vu des bonnets phrygiens voltiger par-dessus les moulins.

Pendant qu'une dizaine d'hommes déguisés en gouvernement proclamaient l'égalité sociale et la paix indéfinie, pendant qu'on réunissait avec des hurlements les éléments vagues d'une république, pendant ces jours d'extravagances, de faux enthousiasmes, de rêves communistes et de dictature sans dictateur, Romieu demeura tranquillement à l'écart, soit par prudence, soit par dégoût. Soudain les abeilles bonapartistes apparurent sur la mare où coassaient les grenouilles révolutionnaires et l'espoir renaquit. L'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence dissipa les nuages, notre invalide en profita pour réclamer encore sa pension et faire remarquer ses infirmités contractées au service. Le 7 juillet 1849, il envoyait au ministère de l'Intérieur un certificat de trois médecins constatant chez lui une hypertrophie du cœur « d'où résultait un état valétudinaire pour le malade ». Cette affection influençait assurément peu le moral du patient, attendu qu'il conservait tout son esprit dont les éclairs sillonnaient une nouvelle brochure : *De l'administration sous le régime républicain*.

Dans ce livre, l'auteur voulait montrer à quel point d'incohérence arrivait l'administration française lorsque son origine se comparait aux faits du moment.

« Il se peut, écrivait-il, qu'un préfet essuie certains déboires personnels en se voyant refuser des améliorations qu'aucun des membres de l'assemblée ne se refuserait à lui-même dans sa propre maison. Je cite, en ajoutant que le conseil général de la Haute-Marne en a ri avec bienveillance, ce passage de mon rapport à la session de 1844 : *Ceux d'entre vous qui pourraient craindre de ma part des tentatives de luxe, seront, je crois, rassurés en apprenant qu'il n'y a que deux tables de jeu et un seul oreiller dans toute la préfecture.* »

Il expliquait plus loin comment comprendre les devoirs de ses anciennes fonctions : « Le résumé complet du système d'administration qui régit la France, c'est le préfet. En lui se concentrent tous les pouvoirs de l'État, toute la force morale du pays, toutes les libertés municipales des communes. Représentant varié des divers principes que la révolution de 1789 a broyés ensemble pour en composer un grand tout qui est l'unité française, il forme à lui seul le symbole de deux résultats principaux de cette révolution, résultats tant pratiques que le monde nous enviait. En masse la puissance rapide d'impulsion, en détail le respect minutieux des droits..

« Perdu pendant quinze ans dans cet abîme de fonctions multiples, je n'en suis pas venu au point de les ranger distinctement sous mes yeux. Cherchez, et

quel que soit le point où votre imagination touche, lorsque vous sortirez du cercle des intérêts privés, vous trouverez toujours le préfet. Noble et magnifique mission, tant elle est compromettante. »

Enfin il philosophait sur les événements : « C'est au milieu de ces aveuglements (scandales de la fin de Louis-Philippe) qu'a lui le rapide éclair de février. Terrible orage qui servirait d'enseignement si l'expérience était pour les nations autre chose qu'un mot. On en tirera du moins cette conséquence qu'à part les théories politiques dont le changement est une affaire de siècles, il y a dans un tel mouvement l'invariable nécessité des secousses d'intérêts généraux. Ce que les idées de 1789 avaient laissé d'utile et de grand dans le résumé qu'en fit Napoléon, c'est-à-dire l'unité française, doit s'écrouler s'il n'arrive l'appui d'une main forte. »

La main forte était là ; elle appartenait au possesseur du nom magique, au prince Louis-Napoléon que 5.534.000 suffrages venaient de porter à la présidence. Une telle élection marquait la fin des hâbleurs de club, des gens de désordre, des nullités et des médiocres, qui poussaient le peuple à la révolte, en faussant toutes ses notions du juste et du droit. « Il est évident, disait Alphonse Karr, que la classe laborieuse voudrait bien ne pas travailler ! » Les ouvriers toujours naïfs écoutaient la voix des meneurs qui les lançaient contre les patrons, les sociétés faisaient appel aux intérêts, aux passions, la Chambre nommée en mai 1849 renfermait une tourbe de tacticiens

d'émeute prêts à fomenter la révolution sociale, et pour empoisonner cette écurie d'Augias, un terrible fléau enlevait cent mille êtres à la France. C'est avec raison que le *Corsaire* du 17 septembre 1849 jetait ce quatrain

L'an passé la République
Aujourd'hui le choléra,
Ah ! prince, quelle boutique
Vous présidez là.

L'idée napoléonienne imprégnait encore le cerveau et troublait les imaginations, elle était dans les traditions de famille, dans les gloires militaires, dans les monuments ; aussi lorsque la majorité exhuma ses reliques, elle préféra sans hésitation la redingote grise aux loques républicaines. Louis-Napoleon fut élu parce que son nom rappelait l'autorité et que l'autorité était le besoin général.

Romieu qui se ralliait complètement à la politique du Prince, ne cachait pas ses espérances. Déjà plusieurs de ses amis décrochaient des timbales bien garnies. Lautour-Mézeray, son compagnon de folies, incorrigible galantin portant beau, le chapeau gris légèrement incliné sur l'oreille, un immuable camélia à la boutonnière, reparaissait sur le boulevard en triomphateur. Collègue de Romieu dans l'administration, il avait été sous-préfet de Joigny à une époque où la société jovinienne s'était mise à jouer du tambour pour se distraire. « Le curé et moi, disait-il, nous avons dû y passer comme les autres afin de ne

pas sembler des gens inférieurs, seulement de crainte de scandaliser nos ouailles, nous battions de la caisse dans nos caves[1]. » Le prince Louis le nomma préfet d'Alger et son arrivée là-bas fut accueillie gaîment. C'est le *Charivari* du 26 novembre qui l'assure.

« Les gamins vendaient dans les rues pour un sou des camélias en papier à l'usage des personnes peu fortunées... Le cortège qui se dirigea vers le port se composait de 22.000 personnes et de 22.000 camélias. On lui adressa un compliment de bienvenue et Lautour-Mézeray répondit en arabe : Hyoup ! Hyoup ! Hyoup ! la Catarina ! ! »

Moins vite nanti d'une place que son compère, mais probablement tranquille pour l'avenir, Romieu soutenait de sa plume habile la cause bonapartiste. Il collaborait en sourdine au *Napoléon*, nouveau journal hebdomaire dont le premier numéro parut le 6 janvier 1850. Dans cette feuille, on trouvait « avec un ardent amour de l'ordre, des lois et de la sécurité générale, le concours ferme et modéré qu'on devait prêter aux idées et aux sentiments résumés par l'élection du 10 décembre ». Les rédacteurs politiques de ce moniteur de l'Élysée étaient Belmontet, Hippolyte Bonnelier et Briffault frère du spirituel auteur ingurgiteur. « C'est à tort qu'on y comprend Romieu, disait la *Chronique de Paris* (30 janvier). Celui-ci est un garçon d'esprit et de sens qui a fait dans sa vie de trop bonnes plaisanteries pour qu'on puisse avec

1. Général du Barrail : *Mes Souvenirs*, t. III, Paris, 1898.

quelque raison lui imputer celle-là. » Tel n'était pas l'avis du *Charivari* heureux d'asséner des coups répétés sur son mannequin (12, 28 et 29 janvier). Il assurait que celui-ci figurait le Bonaparte du journalisme et que l'Élysée venait de lui promettre une ambassade. La feuille était mordante et bien informée. Romieu abandonnait provisoirement le *Napoléon* dont l'existence ne devait pas se prolonger au delà du vingtième numéro, et se voyait chargé d'une mission extraordinaire dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin, Doubs et Jura. Il prit aussitôt la poste, accompagné des souhaits du ministre et des épigrammes du *Charivari* (14 février 1850) rapportant qu'un orateur habile doit adopter l'accent du pays dans lequel il pérore et que Romieu ne cessait de répéter le long du chemin :

Zdrasbourgeois,

« Che viens au nom du brinze Bonabarde fous faire gonnaitre les premières douzeurs de l'ere des Zézars! »

A peine M. l'envoyé spécial entrait-il dans son nouveau rôle qu'une lettre anonyme parvenait au ministère de l'Intérieur [1] :

20 février 1850

« Le gouvernement se déshonorerait s'il donnait un emploi important à l'intrigant Romieu. C'est l'homme le plus pervers et le plus immoral qu'on puisse imaginer. Il s'est fait mépriser partout où il a été, il a trompé sa femme indignement et

1. *Archives Nationales*, $F^{1B}$ I $172^{16}$.

celle-ci, après avoir payé trois fois ses dettes de débauche, a été obligée de se séparer de lui en justice, quoique mariée sous le régime dotal.

« Jugé indigne et incapable de gérer les biens de sa femme, comment pourrait-on le charger de gérer les affaires de l'Etat ? Donnez-lui un morceau de pain, mais ne lui confiez pas l'honneur et les intérêts de la France. Il a déjà une pension. »

Cette missive pleine de vérités au point de vue domestique, provenait évidemment d'un parent ou d'un ami, mais son auteur oubliait qu'on peut être un déplorable époux et un parfait administrateur. La dénonciation n'eut par bonheur aucun effet, et Romieu s'acquitta sans incidents de sa tâche. Sans incidents, non. Le grand-duc de Bade lui conféra la croix de commandeur de l'ordre du Lion de Zähringen, à la joie du *Charivari* (4 mars) qui gouaillait « Le grand-duc vient de fonder l'ordre du Hanneton de Baden-Baden et de nommer Romieu grand-croix... — On prétend que le lendemain on a trouvé un monsieur étendu dans une des rues de Nassau avec un lampion sur le ventre. » Deux ou trois autres petites feuilles appuyèrent la plaisanterie, mais la plupart des journaux importants se bornèrent à signaler le rôle du diplomate, et le *Constitutionnel* ne s'y appesantit pas. Or le *Constitutionnel* était avant tout favorable à Romieu puisqu'il appartenait au D^r Véron.

Singulier type que ce Véron ! Gros, laid, commun, jouisseur, gourmand, inventeur du tourne-dos, curieux de lettres et d'arts, intelligent, spirituel, retors, riche par la pâte Regnault souveraine contre la toux, médecin par diplôme de la faculté, fondateur de la

*Revue de Paris*, directeur de l'Opéra, il était le prototype le plus complet des bouffissures bourgeoises. Au commencement de 1850, le Président fort désargenté recherchait l'appui des journalistes influents, il jeta donc les yeux sur le *Constitutionnel*, propriété de Véron, quotidien possédant une grande influence, et Véron tout fier de se transformer en favori du prince, céda vite à ses avances. Il lui apportait un bon appoint d'écrivains habiles, de satiristes viveurs et de femmes remuantes, dont en Mécène rustique il formait son entourage. Pléiade un peu frivole, un peu légère, mais utile néanmoins pour répandre ses idées et cribler de traits les représentants que le peuple venait d'envoyer à la Chambre avec la mission de la réveiller, de l'exciter... ou de l'endormir. On résumait ainsi l'Assemblée Constituante[1] :

Parmi les neuf cents fortes têtes
Qui siègent au Palais-Bourbon
On rencontre un Pigeon, un Mouton, un Chapon,
Un Grillon, un Freslon, un Baudet, un Bourdon,
Sans compter beaucoup d'autres bêtes.

Et quand le *Comité central démocratique* eut fait réussir les candidatures de Vidal, Carnot, Flotte, Louis Blanc, Proudhon et autres iconoclastes qui gangrenaient les électeurs de leurs déclamations vides et sonores, on dédiait aux socialistes ce sixain encore d'actualité[2] :

1. *Le Corsaire*, 13 mars 1850.
2. *Le Corsaire*, 16 mars 1850.

Vous qui comptez faire ripaille
Après la mort du capital,
De votre admirable trouvaille
Voici le résultat final :
Les pauvres mourront sur la paille
Et les riches à l'hôpital.

Véron qui, malgré sa vanité triviale, était plein de finesse, appuyait cette mitraille avec les batteries du *Constitutionnel*. Ses amis Cassagnac et Romieu, de talents différents, lui prêtaient une aide efficace ; le dernier avait repris la plume comme du temps où il luttait contre les ultras, comme du temps où il chansonnait sur les tréteaux parisiens. En cette matière son expérience n'était pas vaine, puisque le théâtre représentait un facteur sérieux dans les actes de l'opinion. Ce mouvement avait été d'abord très légitimiste, ou mieux très royaliste. Les théâtres de Paris se mirent carrément à faire de la réaction ; la censure ne les gênait pas beaucoup, elle les encourageait au besoin et le public les y aidait. Tous les soirs les républicains battus dans la journée à l'Assemblée étaient mis en pièce sur trois ou quatre scènes différentes. Sur ce terrain-là, il y avait unanimité[1] ».

Semblable aux Incroyables de 1795, la jeunesse bourgeoise de 1849 et de 1850 allait applaudir bruyamment ces spectacles où l'on fouaillait maintes utopies républicaines. Les auteurs qui ridiculisaient les *vingt-cinq francs* obtenaient le même succès que

1. Jules Richard : *Comment on a restauré l'Empire*. Paris, 1884.

ceux qui raillent aujourd'hui les *quinze mille*. Le Vaudeville, le Gymnase, les Variétés connaissaient de larges recettes avec les pièces épisodiques et les revues peu agréables au parti démocratique. Après la célèbre œuvre de Clairville : la *Propriété c'est le vol*, on courait entendre la *Foire aux idées*, les *Grenouilles qui demandent un roi*, la *Fin d'une république* et, l'ancien préfet ne se sentait pas de joie lorsque le Palais-Royal représentait *les Lampions de la veille ou les Lanternes du lendemain*.

---

# CHAPITRE VIII

Pour grands que soient les présidents de République, ils sont ce que nous sommes..... Malgré son arrivée au pouvoir, malgré les événements qui lui souriaient, le prince Louis-Napoléon vivait au milieu des dettes et des besoins pécuniaires. Il fallait qu'il répondît aux exigences de sa famille et qu'il pourvût à l'existence de ses amis ; sans argent, le problème est difficile à résoudre. On ne doit donc pas s'étonner de lire dans les *Papiers secrets et correspondance du second empire* une note ainsi libellée : « Promesse à M. Romieu s'il obtient l'adoption du plan Hittorf : Cent mille francs[1] ». Si le bénéficiaire ne toucha pas cette somme, espérons qu'il acquit un plantureux dédommagement lorsque les frais de représentation de la présidence furent portés à trois millions. La Chambre ne vota pas aisément cette augmentation et les journaux débordèrent de plaisanteries sur le chef

1. M. Hittorf, architecte des Champs-Elysées, avait présenté en 1852 un projet pour l'édification de la salle Napoléon au carré Marigny. Ce projet n'aboutit pas et M. Hittorf fut chargé, pour compensation, de présider aux embellissements du bois de Boulogne.

de l'État et ses familiers. La *Mode* (15 mai 1850) annonçait — encore ! — que Romieu allait recevoir le ministère de la Police, mais qu'il ne pouvait accepter, craignant trop les *déboires*. Le *Charivari* s'en prenait au directeur du *Constitutionnel*. « Après Louis XIV et Agamemnon, l'on ne vit jamais rien de plus majestueux que Mimi Véron ; les vrais amateurs assurent même qu'il éclipserait Agamemnon si, au lieu d'une hotte chinoise, il avait pris l'habitude de porter chez lui un casque de pompier. » On raillait le faste étalé par le prince ; on se gaussait des champions qui avaient participé jadis aux tentatives du prétendant. Le *Charivari* du 29 juillet racontait que le fameux aigle de Boulogne avait été saisi, mis en vente et acheté par un limonadier d'Arras qui ferait jouer l'oiseau dans une partie de billard le 15 août. Ainsi l'aigle devenait une poule.

Le 4 août paraissait un article sur les *Loups de mer de l'Élysée* où d'après le journal, Romieu, Colimard, Briffault, Jacquier allaient prochainement passer la revue de la flotte à Cherbourg. Le 6 août, on apprenait la réflexion d'Auguste à Briffault : « La situation ne tient plus qu'à un coup de fourchette ! » et le chapitre renfermant cette phrase s'intitulait ironiquement l'*Ère des traiteurs*.

Pour comprendre le persiflage, il faut savoir que Romieu venait de jeter un mot en faveur de la cause bonapartiste. Chez les libraires, un petit livre s'étalait portant sa signature et pour titre l'*Ère des Césars*. Au lieu de l'analyser mal, je préfère citer ces extraits

qui demeurent aussi justes en 1912 qu'en 1850 :

« Je me demanderai toujours, jusqu'à ce qu'on en vienne à l'application de la forme parlementaire dans les actes sérieux et ordinaires de la vie, quelle est la singulière cause de démence qui pousse à l'appliquer dans les choses du Gouvernement. Je n'ai jamais vu qu'on essayât de confier la direction d'un navire à une assemblée et je sais bien pourquoi ; c'est que le navire et l'assemblée sombreraient à deux lieues du port... De même il n'est venu à l'esprit de personne de mettre un régiment sous le commandement d'une commission. Le régiment serait battu par des gardes nationales (page 19).

« Il y a une tendance actuelle du pays à mépriser ce qui vient de la parole et à tenir en haute estime ce qui vient de l'action. Les années qui se sont écoulées depuis l'Empire nous ont appris la valeur des discours. Nous avons vu aussi en juin 1848 quelle était celle des canons. Entre les canons et les discours, le choix me paraît fait, à moins que mon pays ne soit incurablement fou.

« Dans cet état où je vois les esprits, je me demande quelle est la probabilité d'avenir et je ne puis l'imaginer que par la comparaison des temps anciens aux temps nouveaux. Il me semble traverser une phase toute semblable à celle où nous entrons lorsque, à partir des temps de Cinna, je relis l'histoire de Rome.

« L'étude simultanée du présent et du passé m'a donné cette croyance qu'il y a un moment d'extrême

civilisation chez les peuples où l'issue forcée est le césarisme (page 29).

« La république n'est, à vrai dire, depuis la chute du Gouvernement provisoire qu'une sorte de palier sur lequel chacun se repose dans l'ascension du raide escalier qui nous conduit à l'inconnu. Tous les partis s'y arrêtent recueillant des forces nouvelles (page 140).

« Les hommes ont des respects de deux sortes ; pour ce qui est saint et pour ce qui est fort. L'élément saint n'existe plus dans ce siècle, l'élément fort est de tous les temps et lui seul peut rétablir l'autre. C'est pourquoi j'ai plaidé le procès de la force dans ce livre qu'on pourra trouver brutal, mais j'ai voulu dire un mot de vérité » (page 200).

On se doute que ces maximes ne plurent guère aux journaux libéraux. Eugène Pelletan écrivait dans la *Presse* du 8 septembre 1850 :

« Si M. Romieu ne croit qu'à la force, pourquoi s'adresse-t-il à ma raison ? Ma raison est corrompue ainsi que sa raison. Il a fait un article de folie en deux cents pages, et je lui réponds par un article de folie en douze colonnes. Puisque la pensée est erreur et la force vérité, il n'avait pas besoin de m'envoyer son ouvrage, il n'avait qu'à me tirer un coup de pistolet. »

Lisons le *Corsaire* des 10 septembre et 23 octobre :

« M^me^ F... qui fait collection d'airs nouveaux pria M. Bernard Latte de lui vendre l'*Ere des Césars* com-

posé par M. Romieu. « Cet *air*, lui répondit le « célèbre éditeur n'est point encore noté chez nous, « mais il doit l'être à la police. »

« Paris s'imagine volontiers que M. Romieu mène l'existence insipide d'un biscuit de Reims. « Il est « toujours trempé dans du champagne » disent les esprits qui ne s'arrètent qu'à la surface. Non, il passe homme grave... Il va donner un pendant à l'*Ere des Césars,* ce sera l'*Ere des Hannetons.* »

Le *Constitutionnel* lui-même trouva que son collaborateur allait d'allure exagérée, il épilogua en distribuant néanmoins quelques éloges. Dans un article du 5 septembre le critique se demandait si le cri d'alarme de notre Jérémie conservateur n'était pas un dangereux éveil donné à l'ennemi. Par son exagération de douleur, l'auteur ne faussait-il pas tous les tons, de peur de manquer tous les effets successifs auxquels il aspirait? Historien du passé, ne cherchait-il pas à paraître trop général pour ne pas sembler superficiel? Prophète de l'avenir, ne pleurait-il pas pour faire oublier qu'il avait été l'homme le plus gai de France?

Louis Veuillot envoyait ces mots au polémiste : « Il y a un certain accent aux bonnes choses que vous dites qui ne peut faire à personne autant de plaisir qu'à moi. »

Parmi ces cris de guerre, on se figure Romieu casqué, botté, brandissant un sabre de cavalerie et prêt à fondre sur les masses rouges. Oh! que non. Il déposait souvent la plume de fer qui lui servait à

écrire l'*Ere des Césars*, et griffonnait d'un crayon alerte des billets vierges de toute politique[1] :

*A M. Carlier, préfet de police.*

Mon cher préfet,

« Je vous procure une bonne fortune. Notre amie, Mlle Cerrito, me demande un mot pour vous, afin de hâter la signature du passeport dont elle a besoin pour Londres. Je lui ai promis que vous seriez gracieux, et je crains que vous ne dépassiez ma promesse. »

Votre tout dévoué

ROMIEU.

L'ancien préfet recommandait toujours avec empressement les jolies femmes et celle-ci ne dépareillait pas le lot. Fanny Cerrito, alors âgée de vingt-neuf ans, était une des plus ravissantes danseuses de l'Opéra, et son charme ensorcelant l'avait fait surnommer *la quatrième grâce*. Aussi, pour de telles solliciteuses, Romieu se mettait-il en frais d'amabilités, de générosités, de prévenances, de petits soins, leur adressant des fleurs, leur offrant des soupers fins dans les restaurants célèbres qu'il connaissait autant que le *Bulletin des lois*. Par malheur, il se prenait quelquefois à ses propres filets. Un soir, après un tête-à-tête en une baignoire de l'Ambigu terminé par une visite à un café fameux, l'infatigable viveur rentrait à pied, lorsqu'il faillit culbuter dans l'espèce de ravin dont les ingénieurs venaient d'orner le bou-

1. Collection de l'auteur.

levard Saint-Martin. Paris-fondrière existait bien avant le pavé de bois et le Métropolitain. « Fichtre ! s'écria le noctambule en se relevant, on devrait bien mettre là des garde-fous. » — « Des gardes-soûls, citoyen Romieu, » riposta un titi qui passait « Tiens, tu m'as déjà vu ? » — « Oui, c'est moi qu'ai été vous acheter le lampion qu'vous avez posé tout allumé sur l'ventre d'un d'vos camarades ». — « Le diable emporte ta mémoire ! » Il y a mille chances pour que cette anecdote soit fausse, puisqu'elle fut racontée par la *Mode* du 21 septembre 1850, et je crois plus vraisemblable celle lancée par la *Chronique de Paris* (17 juillet 1851).

Véron ayant offert un grand dîner diplomatique où se trouvaient ses commensaux ordinaires et plusieurs notabilités du jour, Roqueplan, alors directeur de l'Opéra témoigna son désir de fermer son théâtre durant l'été. Le ministre Faucher qui était présent prit la mouche et dit d'un ton sec : « Tant que je serai au pouvoir, vous ne fermerez pas l'Opéra. » Roqueplan s'inclina : « J'attendrai le mois prochain. » Ce trait renouvelé, je crois, de Mazarin et d'un seigneur spirituel amusa beaucoup les invités présents, les hommes d'État comme les autres. Quelques jours après, Romieu rendait compte de cette soirée à un sien ami de passage à Londres et lui écrivait : « Il y avait six ministres, total six cuistres ! » Rachel qui obtint l'original de cette missive, se fit un malin plaisir de lui donner toute la publicité possible, aussi les rapports du signataire avec certains déten-

teurs de portefeuilles furent-ils désormais assez froids. Il n'en advint pas semblablement vis-à-vis du prince Président, au contraire.

Louis-Napoléon ne cachait pas sa prédilection pour Romieu dont il appréciait l'intelligence claire, la finesse malicieuse, les connaissances nettes ; il aimait cet esprit vif moins rêveur que le sien, et se divertissait aux aventures gauloises de son partisan. Un sourire éclairait son masque froid quand Viel-Castel médisait :

« Romieu était l'amant de M^me^ Liadières, il a été supplanté par Molènes, l'écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, mais, comme ces dames du faubourg Saint-Honoré et du faubourg Saint-Germain, en congédiant le Romieu, la Liadières lui a écrit : « En quittant vos bras, je me réfugie dans ceux de Dieu. » Et le pauvre Romieu, par naïveté ou par amour-propre, dit à qui veut l'entendre : « M^me^ Liadières s'est jetée dans la haute dévotion. »

Il souriait encore à ces sarcasmes du même Viel-Castel :

« Véron, le grand Véron occupe à Auteuil le château de la Tuilerie, il y tient table ouverte, il y joue au grand seigneur. C'est une morgue, une bouffissure une exagération d'importance qui font soulever le cœur. Les ministres ne croient pas pouvoir se dispenser d'aller chez le *Constitutionnel* incarné... Véron a quatre gentilshommes chargés de faire les honneurs de sa résidence, ce sont Romieu, Malitourne, Gilbert des Voisins et Millot le chef de bureau aux

Finances... Après dîner on joue au creps, et tous prennent part ou assistent au jeu de Véron Louis XIV. »

Le caustique narrateur avouait cependant paraître à ces dîners d'Auteuil. Il y allait causer littérature avec les habitués et c'était pour lui régal exquis lorsque chacun débitait des vers de son poète favori, Didier de Marot, Romieu de Corneille et Véron de Musset. La politique venait à son tour sur le tapis ; si le maître de maison s'irritait un peu contre le prince qui manquait, trouvait-il, d'égards et de politesse dans ses relations avec lui, la plupart des convives manifestaient des sentiments dévoués pour Louis-Napoléon. On annonçait déjà que Romieu allait être nommé préfet de la Haute-Garonne, on colportait le texte de sa proclamation en arrivant à Toulouse : « Que les bons se rassurent et que les hannetons tremblent [1]. » Il était nécessaire que l'intéressé se montrât digne de la faveur gouvernementale. Le moment s'offrait propice. En province, les démocrates agressifs arboraient le drapeau rouge aux cris de *Vive la sociale!* ils portaient des toasts frénétiques, propageaient des brochures incendiaires et ne dissimulaient pas les forces de leur parti, les exagérant à plaisir. Un *Comité central* avait divisé la France en cinq grandes régions où les troupes révolutionnaires préparaient leur armement et s'organisaient sous la surveillance de chefs avertis. Toutes ces élaborations effrayaient

1. *Charivari* des 21 février et 7 mars 1851.

à juste titre la classe bourgeoise dont deux journaux le *Constitutionnel* et la *Patrie* se donnaient la maligne satisfaction d'entretenir la terreur en publiant les nouvelles troublantes des divers départements. La presse républicaine appuyait ce concert lugubre de ses tremolos, et Romieu jeta soudain sa bombe qui éclata avec un bruit peu rassurant.

Il s'agit du *Spectre rouge de 1852*, petit livre d'une centaine de pages, lequel parut chez Ledoyen et semblerait digne de passer pour la meilleure chronique de la peur[1]. A en juger par la rage qu'il souleva dans le clan socialiste, on reconnaissait sa valeur. Les passages ci-dessous ne sont-ils pas aussi justes que prophétiques :

« Il n'y a dans l'organisation de 1789 nul levier pour soutenir la société qui s'abat. Cette société de procureurs et de boutiquiers est à l'agonie, et si elle peut se relever heureuse, c'est qu'un soldat se sera chargé de son salut. Le canon seul peut régler les questions de notre siècle, et il les réglera, dût-il arriver de Russie. (page 21.)

« Depuis 1789, l'Europe ressemble à un collège en révolte. On y a brisé les bancs, éteint les quinquets, battu les maîtres, et après ce désordre ridicule, accompli au nom d'un grief enfantin qu'on a nommé le *Progrès*, on attend tout penauds et tout contrits, l'arrivée de la force publique à laquelle aboutissent de tels jeux. Il est bien temps qu'elle apparaisse

1. *Le Spectre rouge* fut traduit en plusieurs langues.

car ces jeux-là vont devenir sanglants. (p. 41.)

« Vous avez, ô bourgeois, souillé de sang le début de votre œuvre. Ce sont vos avocats Robespierre et Danton qui ont appris le meurtre au peuple. Leurs successeurs ont achevé cette éducation qui maintenant est devenue universelle. Mais le peuple s'y prendra lui à sa manière. Il fera les choses en grand, sans souci des formes, et surtout sans souci des principes que vous lui avez ôtés. A votre Béranger tombé dans l'oubli, il a substitué son Pierre Dupont que vous ne connaissez pas peut-être, et dont les refrains éclatent chaque jour dans un milieu de cabarets. C'est le tam-tam de la révolte du pauvre, c'est la tempête des appétits soulevés, c'est ce noir orage qui échappe à vos yeux au milieu de votre demi-lune où vous croyez tout voir dans le cours de la rente et dans les articles de vos journaux. (p. 67.)

« La force est dans l'armée, là et non ailleurs. Quiconque espère en dehors de cet unique secours se trompe. Il faudrait pour qu'il en fût autrement que la croyance existât chez le peuple aux lois et à la manière dont on les fait. La risible fiction des majorités ne trompe personne. L'arithmétique est un procédé trop sec de gouvernement. Il n'y a moyen ni de s'y séduire, ni de s'y enthousiasmer ; le simple bon sens suffit à ne pas l'admettre. Il faut chercher ailleurs la fin des crises. (p. 74.) »

Le coup portait juste. Ce fut une explosion de courroux, d'anathèmes, de lardons et de brocards. Eugène Pelletan disait dans la *Presse* du 20 avril 1851 :

« M. Romieu s'est trompé. L'ordre comme il l'entend n'est pas à Vincennes, il est au Père-Lachaise.

« Voici ce que je vous prédis pour l'an prochain ; Le peuple votera. La république aura six millions de voix de majorité. Vincennes enverra ses munitions à la frontière et quant à la vénérable tour qui représente les vieux temps de force, savez-vous ce qu'elle contiendra ? Le futur César de M. Romieu. »

Il était bien mauvais prophète M. Pelletan ! Après lui Emile de Girardin rédigeait un long article *A qui la Responsabilité* (la *Presse* du 2 mai) où se lisaient ces phrases :

« Accuser par anticipation de la révolution future ceux qui effraient la conscience publique par la violence de leurs discours, de leurs articles ou de leurs proclamations, c'est commettre un contre-sens, c'est trahir qu'on a des oreilles pour ne pas entendre et des yeux pour ne pas voir.

« M. Marc Dufraisse a mieux servi dans cette session par un seul discours la cause légitimiste que M. Berryer par tout ce qu'il a pu dire. En retour, M. Romieu a plus fait pour le progrès du socialisme par la publication du *Spectre rouge* que tous les socialistes avec leurs journaux et leurs livres. Telle est la loi du balancier politique. Dès qu'on connaît cette loi, aucune erreur n'est plus possible.

« Telle manière de vanter les révolutions les retarde ; telle autre manière de les insulter les précipite. »

Les royalistes ricanaient dans la *Mode* :

« M. Romieu est toujours resté cet homme dont le

nom est inséparable du substantif *lampion*. Autrefois il le déposait à minuit, aujourd'hui il le promène devant les pas de la France. « Suivez mon lampion, Madame, il vous éclairera. »

« Hier il s'appelait l'*Ere des Césars*, aujourd'hui il s'appelle le *Spectre rouge;* ce n'est qu'une variante. La lumière qu'il projette s'étend toujours du côté de l'Élysée. Le spectre va vous dévorer, courez bien vite. On sait le reste, César est au bout... etc. (12 avril).

« Merci, M. Romieu, votre livre aura plus que vous ne le pensiez servi notre cause. Il aura fait d'avance une épuration difficile et dangereuse au moment de la lutte, utile, nécessaire même avant de l'entamer... Nous ne sommes pas de ceux qui font un crime à l'auteur de ces tableaux sinistres » (23 avril.)

Selon le point de vue auquel on se plaçait, le pamphlet servait également la cause socialiste, la cause royaliste et la cause bonapartiste. Heureux pamphlet ! Néanmoins le *Corsaire* goguenardait :

« Ah ! M. Romieu, vous jadis si plein de joyeuseté, vous voilà évoquant les spectres, quitte à faire mourir nos bonnes de frayeur. Enfant ! (2 mai.)

« Le *Spectre rouge* de M. Romieu commence à avoir la jaunisse. Il a peur de n'avoir pas fait assez peur. » (4 mai.)

Enfin le *Charivari* ne manquait pas de dire son mot :

« Le *Spectre rouge* va paraître..... Ce titre rappelle les beaux temps de M. d'Arlincourt. Si nous croyons

les amis de l'auteur, le tableau de 1852 que trace Coco Romieu est véritablement effrayant, trois typographes sont tombés en faiblesse en le composant. (1er avril.)

« Lorsque vous aurez eu le courage de regarder en face le spectre de Coco Romieu, sous le rouge dont il a enluminé ses joues, vous retrouverez la blanche farine de l'ancien pierrot des bals masqués de 1825. (12 avril.)

Le Dr Véron qui soutenait la politique du prince tout en la critiquant, qui galopait à l'empire tout en reculant, qui poussait ses rédacteurs tout en les retenant, le Dr Véron ne pouvait lâcher son ami Romieu. Mais comme il ne voulait pas approuver complètement ses théories violentes, c'est Boilay qui se chargea d'écrire dans le *Constitutionnel* des 21 et 22 avril :

«.. La moralité de l'apologue n'est pas consolante, elle nous conseille de prendre pour Corps législatif un parc d'artillerie, pour constitution et pour lois des canons et des boulets. Ainsi résumée, la conclusion est si excessive qu'elle a tout l'air d'une extravagance.

« Il y a du vrai dans les détails, mais la pensée générale du livre est un fantôme... L'opposition a dit, elle devrait dire que cette théorie de césarisme était une idée napoléonienne et que cette méditation historique d'un solitaire était un plan concerté du Gouvernement. D'ailleurs M. Romieu expose loyalement que ses conceptions n'appartiennent qu'à lui seul. »

Je m'excuse de dérouler sous les yeux du lecteur de nombreuses citations qui me paraissent utiles, car

le *Spectre rouge* fut l'œuvre capitale de Romieu. Pour se faire une idée de la colère qu'elle suscitait dans le clan républicain, on n'a qu'à lire aujourd'hui l'article que lui consacre le Grand Dictionnaire Larousse si connu pour sa partialité. Montrons des échantillons :

«... Cette brochure fameuse lancée comme un épouvantail pour préparer le coup d'État, les proscriptions, la prise de possession de la dictature, comme l'avait fait l'*Ere des Césars*, a laissé son nom à une manœuvre politique toujours employée avec succès et qui consiste à effrayer les populations par la perspective d'excès révolutionnaires afin de les engager à se jeter dans les bras du despotisme; en un mot, agiter le spectre rouge, c'est faire un appel grossier à la peur, c'est exploiter l'effroi au profit des ambitions dynastiques et des factions révolutionnaires.

« Romieu... on connaît ce personnage à la fois sinistre et burlesque, usé par une vie de débauches dont le retentissement est venu jusqu'à nous, qui avait noyé dans toutes les espèces d'intempérances des facultés certainement très remarquables. Sa nomination comme sous-préfet et préfet avait été un scandale sous Louis-Philippe et la République devait écarter ce Trimalcion, car son honneur est d'être condamnée à respecter la morale et cette espèce d'individus ne trouve sa place naturelle que dans les monarchies... Il ne croyait à rien qu'à la fortune et crut terminer sa carrière par une dernière et fructueuse mystification. Il inventa le spectre rouge... Ce factum insensé se termine ainsi (citation)... Ceci donne une

idée de cette œuvre d'un scribe vénal et d'un cerveau dévoyé. »

« Le rhéteur et le bouffon sinistre qui émettait ces idées était un familier de l'Élysée et elles ont trouvé en partie leur application dans les fusillades, les proscriptions et dans le rétablissement du pouvoir absolu. »

Hé mais! avec quelques violentes interruptions pour l'appuyer : *Canaille!... Vendu!... Et le 2 décembre?... Badingueusard!* voilà un morceau qui, à la tribune de la Chambre, aurait bien son petit succès. Les lecteurs osant préférer au citoyen Coquardeau ou au citoyen Riffardet le grand écrivain que fut Louis Veuillot, croiront plutôt le jugement que ce dernier portait sur le *Spectre rouge* dans l'*Univers* du 11 avril 1851 :

« La vigueur du style y égale la vigueur de la pensée. On ne peut dire plus de choses en moins de pages ni les dire avec une plus mâle éloquence. C'est un mauvais signe pour la société qu'il faille pousser à ses oreilles de tels cris d'alarmes. Ceux à qui l'on est contraint de parler si haut n'entendront que la foudre. »

Veuillot qui ne rencontrait Romieu que de loin en loin avait renoué avec lui depuis deux années seulement. D'après une note de sa correspondance, l'auteur du *Spectre rouge* jouissait d'une telle influence sur Louis Napoléon qu'il lui avait fait accepter le principe de supprimer plus tard tout enseignement d'État, et un projet dans ce sens fut même rédigé. Mais à la fin de 1851, l'instruction publique était for-

tement délaissée pour des questions plus urgentes, la lutte s'aggravait entre l'Assemblée et le Président et les Français anxieux se demandaient qui des deux allait mettre l'autre dans le sac. Il fallait que le duel entre l'ordre et le désordre se terminât rapidement. Grâce à l'habileté du Prince, grâce à l'énergie de ses amis, grâce à la haine si justifiée de l'armée pour les hâbleurs parlementaires, l'acte sauveur du Deux Décembre vint rassurer les honnêtes gens et donner à la France un pouvoir fort et respecté. Une fois les socialistes désarmés, on prépara une muselière pour la presse. Certes l'opération se fit de façon un peu militaire, mais combien elle avait du bon. Toute création de feuille politique, toute installation de directeur, de gérant ou d'administrateur était soumise à l'autorisation préalable du Gouvernement ; les articles dangereux ou simplement désagréables se voyaient frappés d'un premier avertissement, le troisième entraînait une suspension de deux mois. Mille petits délits relevaient du ministère ou de la préfecture. Critique des séances de la Chambre. Contravention. Oubli de publier les documents administratifs. Contravention. Colportage de fausses nouvelles. Contravention. La vigilance du rédacteur en chef devait sans cesse être sur le qui-vive.

Comme journaliste Romieu éprouva certainement de l'irritabilité devant ces mesures sévères, comme homme il ne put que s'en louer. Tardivement la tranquillité naissait. Plus de brocards, plus de calomnies, plus de sarcasmes, le *Corsaire* et le *Charivari* ne souf-

flaient mot. Ce dernier imprimait, le 24 février 1852, un article sur les *Hannetons de Lübeck*, et le nom célèbre n'y figurait même pas. Cruelle démangeaison! D'autant plus cruelle que le *Moniteur* du 26 publiait la nomination de l'ex-préfet à la place de Directeur des Beaux-Arts. Si les petits journaux ne commentèrent pas ce décret, nous savons de quelle façon l'accueillit Viel-Castel : « Romieu remplace Guizart aux Beaux-Arts ; c'est une oie relevée de garde par un renard. » Nous savons aussi que le comte Horace bombardé conservateur du Louvre par le Prince, en avait ressenti quelque dépit et quelque aigreur qui se manifestaient dans ses notes. Misanthrope irrité de déboires souvent imaginaires, il croyait que tous les gens arrivés conspiraient contre lui et, malgré sa sérénité fière, ses cahiers débordaient du fiel dont son âme souffrait.

Le 15 avril 1852, à un dîner chez la princesse Mathilde, il étouffa de rage en écoutant les théories de Persigny, ministre de l'Intérieur, qui disait : « J'emploierai toute mon influence et toute ma ténacité à ce que la grande galerie du Louvre soit consacrée au logement des bureaux d'un des ministères. Il est nécessaire de concentrer le pouvoir, de réunir les diverses administrations dans un centre commun qui devienne comme l'immense caserne où le Gouvernement siégera avec tous ses moyens d'action. » Nieuwerkerke présent était livide de colère à l'audition de ces monstruosités, et Viel-Castel ajoute : « ... Romieu, le lâche Romieu, indigne du poste de directeur des

Beaux-Arts. Romieu l'ancien *matassin* de Véron approuvait le ministre et le soutenait avec sa souple platitude de courtisan de la fortune. Il aurait volontiers proposé à la signature de M. de Persigny un arrêté pour proscrire les arts et les artistes comme les plus acharnés ennemis de l'ordre social. Romieu dans cette ignoble parade, représentait le gamin de Paris, les tricoteuses de la guillotine qui suivaient les condamnés du tribunal révolutionnaire en leur lançant des injures et de la boue[1]. »

Viel-Castel est bien dur pour son ami Romieu, car la presse spéciale accueillit avec bienveillance le nouveau Directeur des Beaux-Arts dont elle vantait le goût très fin et très solide. « Il connaît son monde, c'est-à-dire tout Paris, écrivait l'*Artiste* (1er février 1852) et s'il se trompe sur les hommes et sur les choses ressortissant de sa direction, il se trompera en connaissance de cause[2]. » Malgré la bonne volonté de son prédécesseur, M. de Guizard, celui-ci était resté trop peu de temps en place pour avoir pu faire autre chose que de poser les jalons des travaux futurs, et Romieu se trouvait devant un terrain déblayé des ruines accumulées par la révolution de 1848, mais devant un terrain à peu près vide. Il s'agissait de le peupler. La première mesure fut l'application de ce principe trop méconnu en vertu duquel le fonds des Beaux-Arts doit servir à encourager les artistes plu-

1. Viel-Castel : *Mémoires*, t. II.

2. Georges Guénot faisait aussi l'éloge de Romieu dans la *Revue des Beaux-Arts* du 1er février 1852.

tôt qu'à distribuer des bienfaits. Peu de camaraderie et point de favoritisme masqué par la philanthropie, nulle rétribution à l'intrigue, nulle largesse à la médiocrité, nulle faiblesse en face des influences, telle fut la règle établie. Le changement de régime et partant de l'influence parlementaire venait heureusement de libérer les autorités de ces terribles apostilles qui sont plus souvent des ordres que des recommandations. Pour se préserver des faux génies, l'ex-auteur dramatique songea que le meilleur moyen de leur faire quitter la mauvaise voie, était de supprimer les subsides au moyen desquels ils persévéraient ; et dans ces diverses mesures, les conseils de la jeune M^me^ Romieu étaient toujours éclairés. Ne disait-elle pas à son mari : « On se montre trop sévère au début, ensuite trop indulgent et le préjugé contre les uns en faveur des autres est également nuisible... La plus sûre façon de distinguer le talent ou le mérite réel d'avec l'incapacité cachée par le prisme de la réussite, est de rentrer en soi-même, de s'isoler de toute opinion préconçue, d'interroger sa conscience, d'étouffer la voix de la passion, de réfléchir et de juger avec impartialité, sans se laisser éblouir ni par les attaques de l'envie, ni par les images du succès[1]. » Et Romieu assagi, mettant ces avis en pratique, s'attachait, tout en sauvegardant les intérêts du Gouvernement, à ce

1. *Des préjugés*, Paris, 1854. Ouvrage que M^me^ Romieu publia sous le pseudonyme de Marie Sincère. Elle écrivit aussi *La Femme au XIX^e^ siècle*, Paris, 1858, et *Des Paysans et de l'Agriculture en France au XIX^e^ siècle*, Paris, 1865.

que l'art devint désormais une vérité. Son but était de surveiller étroitement les commandes de l'État, heureux mode d'émulation, source de belles œuvres, commandes qui pourtant ne servent la plupart du temps qu'à moisir dans les greniers des ministères. Mais tant d'autres projets aussi utiles, aussi excellents, aussi bien élaborés n'avaient pas dépassé la théorie, qu'on pouvait ranger ceux du nouveau chef dans le domaine des rêves. Il n'avait cependant pas à craindre l'écueil particulier à trois de ses prédécesseurs, époux de femmes célèbres dans la peinture : M^me^ de Guizard, très appréciée pour ses portraits, M^me^ Cavé, veuve en premières noces de Clément Boulenger et élève de Roqueplan, enfin M^me^ Benoist, née La Ville le Roux, artiste qui parfois égala M^me^ Vigé-Lebrun et à laquelle Dumoustier dédia ses *Lettres sur la Mythologie*.

Sous l'Empire, M. Benoist était chef de la première division au ministère de l'Intérieur [1], et comme on avait résolu de placer dans chaque préfecture l'effigie de Napoléon-le-Grand, il fut décidé que cent trente portraits de Sa Majesté seraient commandés puis adressés aux cent trente préfets, chaque portrait étant payé 3.000 francs, soit 390.000 francs. Grâce à son talent — il faut l'espérer — mais surtout en raison de son alliance avec le maître qui avait sous ses ordres le bureau des Établissements publics, M^me^ Benoist obtint le monopole de la fourniture. Eût-on le pinceau de Rubens ou de Vernet, un pareil nombre de tableaux

1. Il fut le père du comte Benoist d'Azy, vice-président de l'Assemblée législative.

ne s'improvise pas ; le temps pressait. M^me Benoist dut à son tour confier la plus grosse part de son labeur à des entrepreneurs qui lui en donnèrent pour son argent. Voilà pourquoi les toiles officielles sont si mauvaises.

Les portraits du Prince-Président faillirent avoir le même sort que ceux de l'oncle ; par bonheur Romieu s'aperçut du mercantilisme qui entourait l'opération et il désigna, à Paris comme dans les départements, de bons artistes chargés d'exécuter cette œuvre, chacun sous sa responsabilité et pour son avantage particulier. De telles mesures étaient partout bien considérées et, après quatre ou cinq mois de fonctions, il étendait encore les commandes aux diverses spécialités de la statuaire et de la peinture, satisfaisant aux besoins religieux, militaires ou civils. De concert avec la Ville de Paris, la Direction des Beaux-Arts demandait à Chasseriau des fresques pour Saint-Philippe-du-Roule, à Jobbé Duval un *Saint Ferdinand* pour l'église de Valençay, à Riesener une *Sainte Catherine*. Jouffroy devait exécuter une statue du maréchal Dodde de la Brunerie pour le musée de Versailles, le comte d'Orsay celle du maréchal Jérôme Bonaparte, Elias Robert le buste du général Pajol ; Court allait peindre en pied le maréchal Soult, Bin le maréchal Vaillant. On engageait Dantan aîné à représenter la Loi et la Force et Quantin un Napoléon législateur pour le palais de Justice de Tours, Louis Muller à donner le portrait de Grandval pour le Théâtre-Français, Besson celui de M^me Favart, Camille Roqueplan celui de

M^{lle} Contat, Appert celui de Desessarts. Il fallait que Dubray fît le buste du général Abbatucci, Duseigneur celui de Chaptal et que Clesinger terminât une statue de la Tragédie.

En rémunérant ces ouvrages par des sommes variant entre 2.000 et 6.000 francs, Romieu savait y joindre l'à-propos. On racontait que pendant une représentation de *Benvenuto Cellini* à la Porte-Saint-Martin, il avait été surpris de l'adresse avec laquelle Mélingue modelait en scène une statuette d'Hébé ; se faisant conduire à la loge de l'acteur, il lui dit : « Comme spectateur, je viens féliciter le comédien, comme directeur des Beaux-Arts je prie l'artiste de recevoir la commande d'une statue de Benvenuto Cellini. » Si partisan qu'il fût du nouveau pouvoir, le fonctionnaire bonapartiste aimait l'indépendance et quand il s'agissait de ses administrés, leurs opinions disparaissaient derrière leur talent. Que cette morale soit qualifiée droiture de cœur ou noblesse de l'âme, elle attirait à son auteur les mêmes sympathies qu'il avait jadis récoltées comme préfet[1]. Dans tous ses actes, dans toutes ses paroles il tenait à proclamer sa bienveillante sollicitude pour l'art et sa confiance en un len-

1. Articles de Georges Guénot sur Romieu dans la *Revue des Beaux-Arts*, 12e et 13e livraisons, 1852. Ces articles reproduits par divers journaux dont la *Presse* et la *Patrie*, furent réunis plus tard en brochure. Il existe aux *Archives Nationales* dans la série F²¹ (dossiers 489, 491, 496, 563, 678, 721) des lettres, apostilles et notes de Romieu comme Directeur des Beaux-Arts. Ces articles contenant des documents ayant moins de cinquante ans de date, ne peuvent être communiqués qu'avec une autorisation du sous-secrétariat des Beaux-Arts.

demain radieux. La première fois qu'il parla en public, c'était à la distribution des prix de l'École gratuite de dessin, salle du Lycée Louis-le-Grand, son discours se terminait ainsi :

« A nulle époque l'avenir des arts d'ornementation n'a été plus sensible. Voyez s'ouvrir de toutes parts ces gigantesques travaux : l'achèvement du Louvre rêvé dès le temps du Grand Roi et près de s'accomplir par le Grand Empereur ; la rue de Rivoli se frayant un long passage au milieu de la capitale ; un palais de cristal qui va s'élever brillamment comme celui de Londres ; le Panthéon rendu à sa destination religieuse ; partout enfin le luxe revenu avec la sécurité donnant essor à sa prodigalité féconde.

«... Poursuivez toutes recherches, la main forte et respectée qui régit l'État s'ouvrira toujours généreuse pour le travail. L'ère qui commence n'est plus celle des phrases et des illusions, c'est celle des faits et des résultats et ils doivent être grands comme le nom de la France. »

Il répétait la même idée à la distribution des prix et médailles de l'École des Beaux-Arts [1].

« Une grande époque vient de commencer, elle doit être marquée comme le veut l'histoire, par de grandes œuvres et par de grands noms. Sans rappeler les siècles de Périclès ou d'Auguste, oublierons-nous ceux de Louis XIV et de Napoléon ?... Espérons que l'ère impériale dans laquelle nous venons d'entrer sera

1. *L'Artiste*, 1er janvier 1853.

féconde en promptes et magnifiques vocations. »

Et payant de sa personne, il se montrait aux Parisiens dans des occasions fort négligées par lui jusqu'alors. Le 10 juin, on le voyait, grave et recueilli, tenant un des cordons du poèle aux funérailles de Pradier ; le 9 juillet, il se rendait à Sainte-Geneviève pour y régler l'appropriation de ce bel édifice au culte. Ce jour-là l'auteur des couplets *le Pape est gris*, était flanqué de M. Bautain, vicaire-général, et de M. Sibour, curé de Saint-Thomas d'Aquin. Ah ! comme le Panthéon faisait oublier le café Gobillard ! L'espiègle noctambule devenait un sérieux fonctionnaire.

Néanmoins un anecdotier a écrit : « On lui confia la direction des Beaux-Arts où il fit assez triste figure, il avait une véritable influence pour le choix des hommes auprès de M. de Persigny qui les connaissait fort peu et était peu disposé à les étudier[1]. » L'ancien satrape de Périgueux n'épargnait jamais sa peine avec son ministre, mais quand il avait été au labeur, il savait aller au plaisir, témoin ce trait rapporté par Véron dans ses *Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris*. Contraint plusieurs jours consécutifs à un travail assidu dans le bureau de Persigny, celui-ci lui jeta tout à coup : « Vous devez être fatigué, monsieur Romieu ? » — « Certes !... A ce point que nous aurions peut-être besoin tous deux de nous égayer dans un dîner fin en aimable compagnie. » — « Croyez-vous, monsieur Romieu ? » Et l'interpellé répondit d'un air

1. Joseph d'Arçay. *Indiscrétions contemporaines*. Paris, 1884.

sérieux : « Monsieur le Ministre, c'est indispensable ! » Si abondant que soit le chapitre des joyeusetés du viveur, il en est un qui pouvait être plus volumineux encore, c'est celui des services rendus pendant son passage aux Beaux-Arts. Par camaraderie il achetait parfois des médiocrités à des barbouilleurs (malgré les règles établies à son début dans la carrière), voire à des danseuses, mais que d'autres bonnes actions[1].

Un pauvre vieux peintre qui n'avait jamais eu beaucoup de talent et que l'âge avait frappé d'une incapacité complète, vint solliciter quelque ouvrage du Gouvernement. Pour Romieu il était difficile de se rendre à sa prière, sous peine de faire un mauvais emploi des fonds alloués. Cependant il se sentit ému. Indulgent et fier, l'artiste ne voulait pas une aumône, c'était un travail qui l'honorât, qui relevât son courage et qui fût pour lui un certificat de vie et d'aptitude. Le brave Auguste comprit le chagrin, le désespoir peut-être qu'allait causer son refus. Il fit donc la commande au nom de l'État se réservant de la prendre à son compte, et en cachant son acte sous cette apparence administrative. Le peintre se retira joyeux et rajeuni, il avait à composer un tableau religieux qui devait lui être payé mille francs.

1. *Le Correspondant* du 25 septembre 1911 a publié les souvenirs inédits d'un sculpteur du XIXe siècle, A. Le Véel. Celui-ci décrivant une visite faite au Directeur des Beaux-Arts, dit : « M. Romieu me garda fort longtemps ; il avait été page de l'empereur Napoléon Ier et tout le temps il me raconta sur l'intimité du grand homme de bien curieuses histoires dont quelques-unes de saveur toute particulière. » Nous pouvons hardiment croire aux histoires savoureuses de Romieu, mais jamais il ne fut page de l'Empereur.

Au bout de trois mois, il apporta sa toile, impossible, navrante, de facture déplorable. Romieu lui fit les compliments les plus flatteurs et solda les cinquante napoléons de ses propres deniers. Pour sauvegarder les illusions du vieillard et l'empêcher d'aller voir son œuvre sur place, il lui dit qu'on la destinait à une église de la Martinique. Puis il brûla l'étude afin qu'aucune trace de sa charité ne restât et que le hasard ne pût permettre un jour de découvrir cette généreuse supercherie[1].

La vie de Romieu est pleine de traits pareils. Il glissait un bienfait aussi facilement qu'il disait un mot spirituel. Cela coulait de source comme son éloquence toute imprégnée des formules stériles et des piètreries officielles dont le moule n'est pas encore brisé en France. Présidant le 18 décembre 1852 la distribution des prix du Conservatoire Impérial de musique, il répandait ces paroles sur la foule empressée[2] :

« Le goût de la musique si propre à développer les instincts nobles, tendres et doux, saisit déjà le peuple et le dédommagera des creuses théories qui lui indiquaient si faussement le bonheur. Les temps sont bons d'ailleurs pour exciter l'émulation et le zèle. Au milieu de ce grand luxe de la paix ressuscité par la main forte qui vient de sauver l'ordre social, tout s'épanouit et s'anime.

1. *Le Pays*, 2 décembre 1855.

2. *Moniteur Universel* du 14 décembre.

« ... Jeunes élèves, je compte trop d'amis parmi vos maîtres pour que vous n'ayez pas foi dans l'intérêt que je dois porter aux disciples. Tant qu'il me sera permis de vous suivre dans votre carrière, croyez que je le ferai d'un œil attentif et que mon appui de cœur et d'âme ne vous manquera jamais. »

Bien qu'anodines, ces phrases étaient accueillies avec un sourire béat par les auditeurs qui s'attendaient toujours à entendre quelque gaudriole sortir des lèvres de M. le Représentant du Gouvernement et, au besoin, à le voir exécuter le pas du hanneton persécuté. Car la dignité obligatoire du haut fonctionnaire n'arrivait pas à effacer la notoriété du viveur. Pour le public, Romieu demeurait le folichon noctambule dont les exploits parvenaient en legendes réjouissantes à la jeune génération. On comprenait mal que le prince Louis ne l'eût pas nommé Inspecteur des restaurants de nuit plutôt que Directeur général des Beaux-Arts. En tout cas, dans cette dernière place, il ne se montra ni meilleur ni pire qu'un autre et, sous sa gestion du moins, nul ne déroba la *Joconde*.

# ÉPILOGUE

Malgré son zèle reconnu, Romieu éprouvait parfois de malencontreux déboires. Il fut chargé d'organiser la première fête donnée à Paris le 15 août 1852, mais le ciel et les hommes conspirèrent contre lui. Sous prétexte d'un salaire insuffisant, les ouvriers se mirent en grève, la pluie, le vent et la poussière jetèrent le désordre dans les travaux déjà faits et le pauvre ordonnateur dut avaler jusqu'à la lie le calice de l'amertume, lui qui avait l'habitude de breuvages plus savoureux. Sa tristesse, à l'aspect de l'œuvre avortée, prit des proportions si formidables qu'on lui entendit murmurer d'un air sombre qu'il comprenait le suicide de Vatel. La phrase ne fut point perdue et le lendemain du gala, Romieu reçut un pistolet chargé de cette épître anonyme [1] :

Du Code des gourmands législateur habile,
Romieu, toi que César nous donna comme édile,
Parce qu'un vent perfide a nos jeux a fait tort,
Du grand Vatel, dit-on, tu médites la mort.

1. Comtesse de Bassanville : *Les salons d'autrefois*, 3e série

Sublime désespoir, digne de ton modèle
Permets-moi de t'offrir, non son glaive fidèle,
Mais un pistolet sûr et d'un travail exquis
Sortant des arsenaux de l'illustre Marquis.

L'infortuné eut la ressource de manger l'arme qui était en chocolat, petite compensation gastronomique à sa peine morale, et l'affaire se termina sans grand désagrément. Elle fut néanmoins classée dans son dossier et probablement rappelée lorsqu'en janvier 1853 on lui retira la Direction des Beaux-Arts. S'il fallait croire cette mauvaise langue de Viel-Castel, l'empereur était devenu furieux contre son fidèle dont l'inhabile administration avait été signalée au Conseil d'État. « Le budget des Beaux-Arts, écrivait-il, est mangé pour deux ou trois ans... Romieu a perdu sa place et n'aura aucun dédommagement. » Il en eut pourtant un fort beau puisqu'un décret du 5 mars 1853 le nommait Inspecteur des Bibliothèques de la Couronne.

Quoiqu'un homme de lettres ne soit pas forcément capable de faire un bon bibliothécaire, Romieu ne manquait pas de titres pour occuper avec avantage sa nouvelle situation. Aussi bien que quiconque il savait tenir une plume en ses moments de calme et de sang-froid, témoin les pages qu'il consacrait au maréchal Bugeaud dans les *Mémoires* de Véron. Loin d'oublier son métier de publiciste, il y retournait l'âge aidant, et le *Moniteur* du 9 janvier 1855 contient un copieux article technique de lui sur la *Longévité humaine*, sujet que Flourens venait de traiter à fond

dans un livre remarqué. Cependant la verve diminuait; le viveur était au début de son automne et disait pareillement à son ami Roger de Beauvoir en regrettant le rire de jadis :

Eh ! quoi, l'avoir sitôt perdu !
J'ai brisé le verre où j'ai bu
Tant de fois dans sa compagnie,
Quelquefois je fais un effort
Mais mon pauvre rire est bien mort
Et mon âme est à l'agonie.

Bien pis, le spirituel mystificateur, le jovial gamin de Paris allait succomber de chagrin, frappé dans ses plus chères affections. Son fils, âgé de vingt-six ans, lieutenant du 2e zouaves, entré au service dans la garde mobile en 1848, beau, brave, audacieux même, fut tué d'une balle ou cœur le 19 juillet 1855 sous les murs de Sébastopol [1]. Quelle douleur pour le pauvre père ! Il adorait cet enfant ; mais le public n'en fut pas touché comme il l'aurait été pour un autre. L'homme le plus gai de France ne pouvait être effleuré par la tristesse, sans doute était-ce encore une bonne farce. Qu'on lise donc cette lettre qu'il écrivait alors [2] :

Périgueux, le 19 septembre 1855.

Monsieur,

« Je reçois ici votre mot et vous concevrez que je ne suis guère en état de vous donner des consolations quand vous

1. Edouard Romieu blessé à Laghouat avait été décoré à vingt-cinq ans.

2. Communication du comte Allard du Chollet qui m'a autorisé avec une constante amabilité à puiser dans sa belle collection d'autographes.




Deux futurs grands dignitaires de l'Empire. Mimi Véron et [illegible]

Caricature du Charivari (10 mai 1851)

saurez que j'y suis venu pour aider ma mère à supporter le coup terrible qui nous a frappé par suite de la mort de mon jeune et brave fils.

Dans de telles circonstances je n'eusse répondu à nul autre que vous, si vous n'exprimiez de si vifs chagrins et si vous n'étiez si jeune. Mais précisément en raison de votre âge qui permet tant d'espérance et qui ne peut vous livrer aux douleurs que j'éprouve, je crois charitable de vous dire qu'il faut attendre des épreuves comme celles que je viens de traverser pour se jeter dans le désespoir. On n'a pas le droit à vingt et un ans d'accuser le ciel, on n'a même pas le droit d'accuser les hommes parce qu'on n'a pas pu les connaître. Vous devez avoir du talent, votre position lorsque vous êtes si jeune l'indique assez. C'est beaucoup. Votre cœur qui souffre est de nature à souffrir encore plus, plus doucement et plus agréablement peut-être. J'ai un peu passé par là et ce n'est que risible misère lorsque je viens à comparer avec le présent.

Croyez, Monsieur, que j'ai fait un effort en vous répondant, et que je ne l'eusse pas fait, au milieu de ma douleur, si vous ne m'inspiriez un vif intérêt.

A. Romieu.

Quelques jours après l'envoi de ces lignes, le malheureux homme partait pour Nyons la patrie de son père. Il allait y chercher le soleil capable de guérir la maladie de poitrine dont il souffrait et dévorer la douleur causée par la mort du fils sur lequel il avait concentré cette faculté d'aimer que les sceptiques mettent en réserve pour leur vieillesse. Installé place des Halles chez sa tante, M^me veuve Pourtalès[1], qui le voyait pour la première fois et se faisait une fête de le connaître, il expira le 16 novembre 1856 dans les bras de celle qui l'attendait depuis trente ans.

1. Née Henriette-Augustine Romieu, sœur de l'adjudant-général.

Mme de Bassanville raconte (*Salons d'autrefois*, 2e série) qu'on lui composa cette oraison funèbre :

Ci-git Monsieur Romieu
Terreur des hannetons
Inventeur malheureux
Du palmier de carton.
Jadis pour un lampion
Sa gloire commença
Hier par un lampion
Sa gloire s'éclipsa.

Les derniers vers qui rappelaient l'échec éprouvé dans l'ordonnance de la fête du 15 août ne font pas le morceau meilleur. La vérité est que tous les honneurs compatibles avec les ressources locales furent rendus au défunt, que son cercueil eut pour cortège la foule des habitants et des autorités, et que le sous-préfet de Nyons, M. de Champagnac, prononça sur la tombe un discours ému :

« Le monde, dit-il, qui se paye souvent et presque uniquement de ce qui brille, connaissait surtout M. Romieu par les côtés légers et charmants de son esprit. C'était en effet un des esprits les plus délicats et les plus brillants de notre époque. Mais cet esprit n'était que l'ornement et le charme d'une intelligence sérieuse, nourrie d'études fortes et variées, amoureuse des sciences utiles et appliquée à sonder les problèmes de l'administration, de la politique et de l'économie sociale... Jusqu'à son dernier jour, il aima l'étude et le commerce de l'esprit. Durant ses souffrances, il lisait encore Cicéron et Tacite, vivant au

milieu des livres, avide de travail; espèce de Fontenelle moins la prolixité et l'afféterie; moins surtout hélas! la longévité... Notre ordre social rétabli sur sa base lui doit quelque chose et il mérita bien du Prince et du pays. »

Tel fut cet être imparfaitement connu de la génération présente, tel fut cet excellent fonctionnaire dont le nom amène toujours le sourire sur les lèvres. Pendant plus de vingt-cinq ans il demeura le chef incontesté de cette bande endiablée de spirituels noctambules qui, sous Louis-Philippe, restèrent irréductiblement hostiles à la journée de huit heures et à la délimitation du champagne. Ayant assez de qualités pour former un homme léger, Romieu n'en fut pas assez privé pour composer un homme grave. Malgré ses labeurs, ses services, ses fonctions, il ne put jamais se débarrasser de la joyeuse célébrité conquise durant le bel âge; il restera un des types les plus sympathiques de ces viveurs à l'esprit si fantaisiste, si judicieux, si français. Avec cet esprit-là on faisait peut-être des bêtises, on n'en disait pas.

---



# COURCHAMPS

# COURCHAMPS

## CHAPITRE PREMIER

Tous les curieux d'histoire ont lu les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, mais peu savent l'existence de leur auteur le comte Cousin ou Cousen de Courchamps, existence demeurée jusqu'ici dans la pénombre. Sans prétendre l'éclairer complètement, je vais essayer d'y projeter quelque lumière.

Quand on ouvre le Grand Dictionnaire Larousse au mot *Cousen*, on trouve la mention suivante : « Véritable nom du prétendu comte de Courchamps révélé seulement en 1846 à M. Beuchot par un vieil émigré breton qui avait connu notre personnage en Allemagne, etc. » Larousse a puisé ce renseignement dans *Hommes et choses de divers temps*, par Charles Romey (Paris 1864), ce dont nul ne pourra lui faire un grief, car les biographes et les encyclopédistes agissent tous de même ; cependant il a eu tort de ne pas le contrôler. Avant et après la publication du

Larousse, divers écrivains ont répété cette information fausse, racontant les originalités, les faiblesses de leur sujet et déniant la seule chose qui, peut-être, lui appartint réellement : son nom. Qu'on lise cet acte de naissance [1] :

Pierre-Marie-Jean Cousin, fils légitime du sieur Pierre-Charles *Cousin de Courchamps* et de D^lle^ Françoise-Yvonne Boulay, né le 25 avril 1783, a été baptisé le même jour par moi soussigné. Parrain : le sieur Jean Chatenet ; marraine : D^lle^ Marie-Guillemette Cousin, tente (sic) de l'enfant ; le père présent qui signe.

*Signé :* C. ROBICHON, curé.

Pierre-Charles Cousin de Courchamps, père de notre homme, était né à Saint-Servan en 1750 et avait épousé le 26 novembre 1776 dans cette ville M^lle^ Boulay, originaire de la même paroisse. De cette union sortirent quatre enfants qui, malgré la fortune très médiocre des parents, reçurent une assez honorable éducation [2]. Romey cité plus haut a dit de

1. Registre des baptêmes de Saint-Servan. Je dois de vifs remercîments au bibliothécaire de cette ville, M. Bazin, qui a bien voulu m'aider efficacement dans mes recherches.

2. Pierre-Charles Cousin de Courchamps mourut à Saint-Servan le 14 avril 1819. Ses quatre enfants furent :

1° Marie-Madeleine-Françoise, née le 10 août 1781 ;

2° Pierre-Marie-Jean (l'écrivain), né le 5 avril 1783, mort le 30 décembre 1849 ;

3° Louis-Marie-Charles-Guillaume, né en 1784, commis-adjoint des contributions indirectes à Dol.

4° Marie-Françoise, née le 5 février 1786. Elle épousa François-Marie-Hippolyte Thouault dit du Hautvillé qui naquit à Hédé (Ille-et-Vilaine) le 31 août 1783, fut percepteur à Dol où il mourut le 11 février 1826 ; dont deux filles :

*a*) Marie-Antoinette-Charlotte, née en 1818, décédée à Blois le 30 janvier 1887.

*b*) Fanny-Julie (aliénée), décédée à Blois en 1889.



COURCHAMPS

d'après une caricature anonyme

Pierre-Marie-Jean : « .....Très jeune il avait été domestique en diverses maisons bretonnes, valet de chambre dans l'émigration. Notre Gil Blas (Gil Blas moins l'honnêteté relative du héros de Lesage) revint sous le Consulat un peu décrassé et ayant gagné en pays étranger, par on ne sait quel charme, les bonnes grâces d'une grande dame dont il était devenu le cavalier servant. » Je n'ai pu vérifier l'exactitude de ces allégations qui me semblent exagérées. Le futur anecdotier avait une douzaine d'années au moment de l'émigration et il ne paraît guère problable qu'à cet âge on lui ait fait quitter la France où aucun danger ne menaçait le jeune fils d'un obscur bourgeois. La protection de la grande dame doit par suite rentrer aussi dans le domaine du rêve. Ce qui est plus certain, c'est que Courchamps le père veillait sur l'avenir de sa progéniture, et lorsque l'ordre eut été rétabli, son amour paternel le transforma en solliciteur. Le 14 frimaire an XI, il écrivait[1] :

Général Premier Consul,

Ayant elevé mes enfants de maniere qu'ils n'ont point trouvé ailleurs des exemples de la pureté des principes que je leur ai inculqués, toutes mes leçons sont restées presque sans fruit. Mais un regard de bonte de votre part doit les fertiliser. Je vous demande, Général Premier Consul, une place dans un bureau pour l'ainé de mes fils. Il est la seule ressource qui me reste.

Salut et respect, Général Premier Consul.

COUSIN DE COURCHAMPS.

1. *Archives Nationales*, $F^{1D}$ II C 13.

La réponse donnée à cette requête le 3 nivôse suivant fut négative ; mais si le fils ne réussissait pas, le père avait plus de bonheur. Un décret du 27 frimaire an XI nommait commissaire de police à Saint-Servan « le citoyen Cousin-Courchamps ex-assesseur du juge de paix, en remplacement du citoyen Devienne démissionnaire[1] ». Le nouveau fonctionnaire tint honorablement son office pendant l'Empire et devint en 1812 juge de paix dans sa ville natale, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en 1819. Durant ce temps, que faisait Pierre-Marie-Jean, le fils de la modeste famille, celui qu'on devait retrouver au milieu de la haute société parisienne ? Malgré mes recherches, il m'est impossible de répondre. J'ignore complètement où végéta le personnage de 1802 à 1812, et les seules indications que j'ai pu glaner gisent dans les notes ci-dessous[2].

En novembre 1813, le baron Pasquier préfet de police, recevait une lettre non signée qui contenait ces lignes :

Remiremont.

« Le Gouvernement n'a pas de plus cruel ennemi qu'un nommé Marius de Courchamp, mais pas aussi à craindre pour sa bravoure qu'un nommé de Brichambeau son ami intime... Ce Marius de Courchamp est encore à Metz pour quelques jours d'où

1. *Archives Nationales*, AF$^{IV}$ 454.

2. *Idem.*, F$^{7}$ 6588. Lamothe-Langon raconte (*Mémoires d'une Femme de qualité sur le Consulat et l'Empire*, t. IV, p. 209) que vers 1809, Courchamps était un habitué du salon de la marquise de Soyecourt. On y jouait la comédie, et lui remplissait le rôle de souffleur.

il compte retourner à Paris et obtenir le retour de Brichambeau...

« Ce Courchamp est un homme à bien surveiller, il n'a aucun moyen d'existence que la bourse des autres ; il vient, dit-il, de perdre sa place au musée, comme accusé de ne pas aimer le Gouvernement, il le déteste ; si on l'exilait, il ne faudrait pas le mettre en Lorraine son pays, car il a de puissants amis ; il est très malin, méchant, possède le secret de s'insinuer adroitement, je doute qu'il soit redoutable par ses armes, il loge, m'a-t-il dit, dans un hôtel garni à Paris. »

D'après cette pièce on voit que Courchamps avait troqué ses prénoms bretonnants de Pierre-Marie-Jean contre celui plus héroïque de Marius, substitution fort utile pour voiler un peu sa pusillanimité. Le nommé Brichambeau signalé comme son intime, était un courageux officier du génie qui, par suite d'un duel avec M. Destourmel, avait été envoyé en surveillance à Nancy le 25 juin 1813. Napoléon l'avait fait chevalier de l'Empire[1], et le public s'était amusé d'un procès scandaleux entre lui et sa femme, fille du trop célèbre marquis de Sainte-Huruge. Le Gouvernement qui le frappait arrivait au terme fatal. Les Bourbons rentrèrent et le proscrit rattrapa la fortune dont le rendaient parfaitement digne ses états de service. Ceux de son compère paraissent moins honorables. Qu'on en juge par ce rapport adressé le 6 mai 1814 au Com-

1. Perrin de Brichambaud (Antoine-Charles), 1777-1844. Chevalier de l'Empire en 1810 et baron en 1817. Il était capitaine du génie en 1808 et fut retraité comme maréchal de camp le 31 décembre 1826.

missaire provisoire chargé du portefeuille de la Police générale :

« Une note particulière signale les sieurs Pascal et de Courchamps comme devant fixer l'attention de la police... Le second, suivant le texte de la note, a été *mouton de police dans les prisons*. Il a beaucoup d'esprit, d'instruction et il cherche à capter la confiance..... M. le Commissaire jugera s'il convient d'appeler sur ces deux hommes l'attention de M. le Préfet de police. »

Courchamps mérite-t-il cette qualification de *mouton* ? Je ne puis le prouver. Cependant il ne faut pas oublier que, durant l'Empire, son père était commissaire de police et que lui-même dut subir plusieurs fois dans le monde des affronts au sujet de ce honteux métier. Il était d'ailleurs de taille à y riposter, souvent avec avantage. La vieille M[me] de Coislin avait jadis attiré l'attention passagère de Louis XV, ce qui lui avait fait donner le nom de la *feue reine* ; à soixante-dix ans, elle se peignait le visage en blanc, les sourcils en noir et les mauvais plaisants appelaient cela *ses œuvres pies*. Douée d'un esprit mordant, ayant son franc-parler avec tous, elle eut le tort un jour de se mesurer à Courchamps. « Il paraît, dit-elle, que vous êtes en rapport particulier avec la police ? Du moins chacun le dit... Je sais bien qu'il y a toujours moitié à rabattre dans les propos du public. » — « Mon Dieu, oui, Madame, répondit Courchamps, c'est comme quand on raconte que vous avez été pendant vingt-quatre heures la maîtresse de Louis XV. Je ne doute

pas qu'on exagère de moitié[1]. » Pour se permettre un tel ton avec une douairière de l'ancienne cour, notre homme devait jouir dans les salons d'une large impunité. Malgré la bizarrerie de la chose, il est certain que la bonne société accueillait avec plaisir M. le comte de Cousen-Courchamps. Ce titre et ce nom représentaient la deuxième transformation du jeune mondain. Il avait changé le *Cousin* trop entomologique contre un moins banal *Cousen*, et avait ramassé un comté d'une façon dont disposent encore quelques seigneurs modernes. Roger de Beauvoir affirmait en plaisantant que Courchamps était *chanoinesse* de divers chapitres étrangers ; simple fantaisie. Voici la réalité.

Le 28 février 1816, la Grande Chancellerie recevait une lettre signée *comte de Cousen-Courchamps, rue Saint-Honoré, hôtel de Mayence*, lettre où l'expéditeur demandait l'autorisation de porter les décorations du chapitre de Sainte-Marie d'Holsace : « ... J'en suis dignitaire prébendé, ajoutait-il, et plusieurs de mes parents y ont autrefois fondé des canonicats. Je serai fort touché de cette nouvelle marque de votre obligeance à laquelle M. le comte de Vaublanc m'a permis d'avoir recours en son nom. » Cette missive contenait un brevet traduit du latin, avec attestation et légalisation. Il vaut la peine d'être lu[2] :

Nous, duchesse de Brunswick et de Luxembourg, princesse de Nassau, etc.

1. Comte J. d'Estourmel : *Derniers souvenirs*. Paris, 1860.
2. Archives de la Légion d'Honneur.

En qualité de Prieure de notre très noble église séculière, impériale et chapitrale de Sainte-Marie d'Holsace. Avons nommé et nommons custode dignitaire de notre dite église le Très noble et illustre Seigneur Jean l'Evangéliste Marie O'Rourske de Cousen de Courchamps, dont la famille est alliée à notre maison par les Sérénissimes ducs de Looz de Nasbanie, princes de Horn et grands veneurs du Saint-Empire romain. Lui accordons de porter le signe et les insignes de ce très noble chapitre, etc.

22 août 1813.

Cette dignité ecclésiastique donnait assurément au bénéficiaire le droit d'afficher un titre de complaisance comme en usent tant de chanoinesses actuelles, et c'est pourquoi le nôtre arbora désormais une couronne comtale. Voilà donc le fils du modeste commissaire de police orné du prénom ronflant de Jean l'Évangéliste, le voilà parent des princes de Horn, le voilà allongé d'un *O'Rourske* capable d'impressionner toute l'Irlande. Où l'avait-il cueilli ? Mystère. Quérard a écrit dans les *Supercheries littéraires dévoilées :* « *Cousin*. Ce nom est la traduction française du nom irlandais O'Rouske que portèrent les ancêtres de M. le comte de Courchamps qui, s'étant attachés à la fortune de Jacques II, vinrent en France avec lui et plus tard s'établirent en Bretagne. » Cette explication pèche par deux points : 1° d'après l'affirmation d'un correspondant de Dublin, le mot français n'est nullement la traduction du mot irlandais ; 2° la famille dont il est fait mention s'appelle *O'Rourke* et non *O'Rouske*. Noble lignée du reste ! Descendant de Here-

mon[1], les O'Rourke étaient rois et lords de West Brefney et cités au x^e siècle dans *the Annals of the Four Masters* comme souverains de Connaught. Sous le premier empire, quelques-uns étaient alliés à de vieilles familles françaises tels que les Rancogne et les Perrigny, pourtant rien n'indique dans tout cela une consanguinité avec l'illustre Courchamps : il faut donc nous contenter des prétentions de ce dernier et de la tradition orale conservée parmi les siens.

Que fit Courchamps durant les premières années de la Restauration ? Encore une question difficile à élucider. Est-ce bien lui qui fut secrétaire du baron de Vitrolles ou seulement un anonyme ? Les rares documents que j'ai lus ne m'ont rien appris[2]. Une certitude c'est que l'habile breton devenait fort instruit, écrivait agréablement, jouissait d'une mémoire étonnante et trouvait moyen de se faufiler un peu partout. Comprenant que pour arriver il était préférable de marcher avec le pouvoir, il affectait des opinions royalistes exaltées et mit sa plume au service des Bourbons. Justement les hommes les plus éminents du parti monarchiste se groupaient afin de créer un grand journal susceptible de contrebalancer l'influence de la *Minerve*, feuille libérale. MM. de Chateaubriand,

1. Heremon was the seventh son of Milesius of Spain, but the third who left any issue ; from him were descended the kings, nobility and gentry of the ancient kingdoms of Connaught, Dalriada, Leinster, Meath, Ossory, etc. (John O'Hart, *Irish pedigrees*, Dublin, 1876).

2. *Archives Nationales*, AA 44 ; *Souvenirs du chevalier de Cussy*, t. II, Paris, 1909.

Fievée, de Villèle, de Castelbajac, de Vitrolles, de Talaru, de Polignac, de Montmorency rejetèrent leurs scrupules et, dans l'intérêt commun, se transformèrent en journalistes. Le premier numéro du nouvel organe nommé le *Conservateur* parut le 8 octobre 1818 et Chateaubriand le présentait ainsi au public : «... Je dois déclarer que ni moi ni mes amis ne prendrions jamais aucun intérêt à un ouvrage qui ne serait pas parfaitement constitutionnel. Nous voulons la Charte ; nous pensons que la force des royalistes est dans la franche adoption de la monarchie représentative... Le *Conservateur* soutiendra la religion, le roi, la liberté, la Charte et les honnêtes gens, ou mes amis et moi ne pouvons nous en occuper. » Courchamps fut admis au nombre des rédacteurs et son nom ne figurant au bas d'aucun article, il est malaisé de savoir exactement quelle fut sa part dans la composition de la gazette. Celle-ci cessa de vivre après l'assassinat du duc de Berry qui ramena le rétablissement de la censure et le 1er mars 1820 elle était remplacée par le *Défenseur*, journal religieux, politique et littéraire, champion officiel de la philosophie de Lamennais. Courchamps y apporta sa collaboration, mais au bout d'un an et demi d'existence la feuille mourut ; il passa donc avec plume et bagage au quotidien gouvernemental l'*Étoile* qui se fondit plus tard dans la *Gazette de France*. Cette fréquentation intermittente des bureaux de presse ne baillait à l'écrivain ni la fortune, ni la gloire, nul ne s'occupait de lui. Quand je dis *nul*, j'exagère ; la police en effet

surveillait ses faits et gestes à propos de certaine affaire où il était mêlé [1]. Pour la comprendre, il faut excursionner dans l'histoire d'Angleterre.

Le duc d'York, dernier fils du roi Georges III, était comme on sait un médiocre général qui se fit battre par Houchard à Hondschoote et par Brune à Bergen. Nonobstant ces défaites, son père le nomma feld-maréchal et commandant suprême de l'armée, aussitôt qu'il eut repris pied sur le sol natal. Mais sous sa direction malheureuse, l'administration de la guerre fut livrée à un véritable système de corruption organisé par mistress Clarke, sa maîtresse. Le scandale fut tel que le 27 janvier 1809, un membre du Parlement appelé Wardle dénonça ces honteux agissements et accusa personnellement le duc qui autorisait mistress Clarke à trafiquer des commissions d'officiers dont il partageait avec elle les bénéfices. Le procès s'instruisit en grande solennité, on prouva la culpabilité de la dame quoique celle-ci soutînt n'avoir agi que d'après les ordres du prince, et le duc d'York fut innocenté par 278 voix contre 196. Malgré cet acquittement infamant, il recouvra la faveur paternelle en 1811 et vécut dans la dissipation et la débauche, sans perdre toutefois sa popularité en raison de sa haine vis-à-vis des catholiques.

Expulsée d'Angleterre, mistress Clarke se réfugia à Tours en compagnie de ses enfants. Là se trouvait un compatriote, sir John Burke, baronnet héréditaire du

1. *Archives Nationales*, F⁷ 9410.

royaume d'Irlande, marquis romain, officier de la Légion d'honneur, qui en 1810 avait été le délégué des catholiques irlandais au Parlement. Se sentant malade, ce noble seigneur s'était installé sur les bords de la Loire à cause du climat, pourtant la tranquillité ne devait pas l'y suivre. Par une anomalie bizarre, ce représentant des catholiques, s'était fait le dévoué champion du duc d'York, ennemi féroce de ses coréligionnaires ; aussi, dès son arrivée en Indre-et-Loire, fut-il en butte aux menaces de la dame Clarke, de son fils et de ses amis. Souffrant et dépaysé, sir John songea à solliciter l'appui d'un Français, et se servit de Courchamps qu'il avait connu en Angleterre et dont il était parent. Sur ce dernier point il faut bien le croire puisque c'est lui l'insulaire qui l'avance.

Avant de partir, Courchamps tenta d'obtenir le secours de l'autorité fort utile pour la bonne réussite de son intervention et, à peine rendu à Tours, il écrivit à M. Franchet, directeur général de la Police du royame :

Monsieur,

J'ose vous rappeler la promesse que vous avez bien voulu faire à sir John Burke et à moi qui vous ai été adressé et recommandé par MM. de Saint-Victor et Capelle. Je suis à Tours où j'attends avec impatience que M. le Préfet d'Indre-et-Loire ait reçu vos instructions relativement à la dame Clarke. Comme mon voyage a pour but d'étouffer cette affaire entre sir John Burke et ses assaillants, comme le moyen d'y parvenir est d'intimider la dite Clarke, je vous supplie, Monsieur, de faire écrire le plus tôt possible à M. le Préfet.

Recevez l'assurance, etc.

M. DE COURCHAMPS.

Malgré la recommandation mentionnée dans cette lettre, M. Franchet se méfiait un peu du signataire. Le 31 janvier il fit demander sur Courchamps des renseignements avec ces mots : « On lui attribue une grande habileté à changer d'opinions ou de masque selon les circonstances. » La réponse arriva sous forme de note anonyme.

« Au nombre des agents qui parcourent les provinces dans l'intérêt des précédents ministres, on signale le sieur Jean-Marie Cousin se disant comte de Courchamps et se qualifiant ostensiblement d'ami intime de Corbières (ce sont ses termes). Autrefois lié avec M^me^ Bonaparte et M^me^ Hortense, il a joué toutes sortes de rôles depuis vingt ans. Il s'est longtemps présenté comme chargé des affaires particulières de la duchesse de Brunswick et a entretenu des relations très suivies avec les familles du Roure et Saint-Aulaire qui lui firent obtenir en 1818 une mission secrète à Londres dans les intérêts d'alors. Il est connu sous ses véritables rapports par MM. de Chateaubriand, Agié, de Vaublanc, Suleau, de Lagrange, Frénilly, Bergasse et beaucoup d'autres. »

L'entremise de Courchamps ne donna aucun résultat. Le 10 février, sir John Burke écrivait au Directeur de la police en le priant de faire expulser son ennemie de France et il ajoutait :

« M. de Courchamps, mon parent et mon ami, ayant été à Tours avec le dessein de pacifier la querelle que M^me^ Clarke m'avait suscitée, ce voyage n'a

eu aucun effet... M. de Courchamps est également en butte à ses complots et invectives. »

A peine l'ambassadeur malheureux regnagnait-il Paris qu'il demandait aide au comte de Saint-Victor, l'écrivain royaliste, ancien rédacteur principal du *Défenseur*.

13 février 1822.

« Nos persécutions continuent toujours, Monsieur, Mme Clarke ne cesse de faire insulter sir John Burke, elle fait faire et signer des déclarations insultantes, on nous les adresse, on nous guette, on nous pourchasse pour que nous y répondions, enfin depuis la communication que le préfet de Tours lui a fait faire au nom de M. Franchet, elle est mille fois plus arrogante et plus audacieuse. C'est une affaire de parti parmi les Anglais ; les catholiques, les lords et les torys, sont pour John Burke ; les Whigs, les Orange mens et la canaille se sont rangés sous les drapeaux de mistress Clarke. Soyez assez bon pour voir M. Franchet et pour le presser de faire justice à sir John Burke à qui un certain M. Souilly affidé de Mme Clarke est encore venu chercher noise avant-hier. Si cette femme, ses filles et son fils ne sont pas renvoyés de France, avec menace d'être conduits en Angleterre en cas de nouvelles provocations, l'autorité du roi qui connaît et protège sir John Burke, la sécurité des honnêtes gens et je puis dire la justice en seront compromises. Je vous demande instamment votre bienveillance et votre activité, car il est bien pénible pour moi de voir mon ami dans une position si inquiétante et si fâcheuse. Je ne vous parle pas des provocations dont je suis l'objet, car j'en ai pris mon parti et puisque Dieu me fait la grâce de pouvoir y répondre en chétien, je ne m'embarrasse guère de Mme Clarke et de M. Bacot qui s'est fait son conseil et son protecteur. Si les voies de fait suivent les menaces, j'aurai recours aux tribunaux et je dors en paix.

Ne pouvant parvenir à rencontrer M. Franchet, je vous demande instamment de me faire connaître la résolution qu'il aura prise et je vous renouvelle pour la centième fois les assu-

rances de ma profonde gratitude et de mon respect qui n'est pas moins profond.

M. de Cousen-Courchamps.

*Rue Saint-Honoré, n° 352, près la place Vendôme.*

Puis il relançait de nouveau M. Franchet :

Monsieur,

« J'ai eu l'honneur de passer chez vous pour vous rendre compte du résultat de mon voyage à Tours au sujet des machinations de la dame Clarke anglaise contre sir John Burke actuellement à Paris. Je n'ai pu réussir, même avec l'assistance du préfet auquel M. de Capelle m'avait recommandé d'une manière très particulière ; je n'ai pu réussir, dis-je, à déjouer les complots de cette méchante femme et ses suppôts ont redoublé d'arrogance. M. Clarke, fils de cette femme, est parti de Tours sans passeport, il vient d'arriver à Paris avec le dessein, soit d'outrager sir John Burke, soit de vous surprendre par un faux exposé de toute l'affaire. C'est un fourbe auquel vous n'accorderez sans doute aucune confiance et je me borne à vous signaler son arrivée à Paris où il éclate en menaces et en imprécations ; il se sent soutenu par les Jacobins dont sa mère est un des instruments les plus actifs en Angleterre et j'ose vous assurer, Monsieur, que sous tous les rapports, il mérite que vous lui montrassiez de la sévérité.

Monsieur Bacot, protestant et ancien préfet de Tours, paraît avoir épousé la querelle de M^me^ Clarke par suite de la haine qu'il me porte, et j'en réfère sur la conduite et le caractère de M. Bacot à ce que MM. de Lamenais et de Saint Victor pourront vous dire à son sujet et à mon égard ; car tous les détails de ses impostures sont parfaitement connus de ces deux messieurs qui m'ont toujours, montré de l'estime et de l'affection, en prenant mon parti contre M. Bacot.

J'ose donc vous demander instamment, Monsieur, de faire surveiller le sieur Clarke pendant son séjour à Paris ; si vous n'aimiez mieux le renvoyer à Tours d'où il est parti clandestinement. Je vous supplie aussi de lui faire savoir que tout attentat contre la personne de sir John Burke serait le signal

de son renvoi en Angleterre. L'impunité et, s'il m'est permis de vous l'avouer, la faiblesse du préfet de Tours a paralysé la mesure que vous aviez prise au sujet de Mme Clarke et cette femme est tellement habile en intrigues, elle est soutenue par une foule de gens tellement audacieux, actifs et vindicatifs, que la vie de sir John Burke ne peut être en sûreté si vous ne le protégez avec toute la suite et la force de votre caractère.

Plein de confiance en vous, Monsieur, fortement appuyé sur la bonne cause de mon ami, je vous demande pour lui votre assistance et votre protection et je vous prie d'agréer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre humble serviteur.

M. DE COUSEN-COURCHAMPS

**Ancien rédacteur du *Conservateur* et du *Défenseur*.**

Courchamps écrivait, parlait, s'agitait, les bureaux étaient sens dessus dessous, la police rassemblait des notes, le ministre de l'Intérieur demandait des explications, il fallut que le comte de Waters, préfet d'Indre-et-Loire, prît la plume pour répondre au ministre :

Tours, 12 février 1822.

*Confidentielle.*

Votre Excellence me demande mon opinion personnelle sur M. de Courchamps. Je l'ai vu trop peu pour l'étudier avec quelque profondeur, cependant je me fais un devoir de communiquer à Votre Excellence l'impression qu'il m'a laissée. Muni de lettres de MM. Benoit et le baron Capelle, je l'ai bien accueilli et plusieurs fois il s'est assis à ma table, sa conversation prouve une instruction solide et variée, ses opinions sont ou paraissent être dans le sens du ministère actuel et fortement prononcées en faveur de la monarchie légitime et de la religion catholique. Il parle avec esprit, écrit avec facilité ; quelques mots épars dans les conversations soutenues m'ont porté à penser qu'il

avait été et qu'il est encore mêlé dans des affaires secrètes et politiques de quelque importance. Il parle avec familiarité de MM. de Chateaubriand, de Lamennais, Franchet, Delaveau, même de M. de Corbière et de quelques personnes qui ont grande part au gouvernement. Mais dit-il toujours vrai ? Dans une circonstance, légère à la vérité, il a sacrifié l'exactitude d'un fait aux intérêts de son amour-propre. Chez moi il n'a rien dit et rien fait que je ne puisse approuver.

A mon opinion personnelle je dois joindre quelques détails. Lié intimement avec mon prédécesseur M. le baron Bacot, (le frère de M. de Courchamps a même travaillé dans ses bureaux), ils sont aujourd'hui en inimitié déclarée. M. Bacot prétend que M. de Courchamps lui doit une somme assez forte, il a tenu sur lui des propos fâcheux et peut-être n'est-il pas étranger à ce qu'on a contesté à M. de Courchamps son nom et sa naissance. Ce dernier a, de son côté, peint M. Bacot sous les plus vilaines couleurs, comme un ingrat, un intrigant, un ambitieux pour qui rien n'est sacré. D'après une lettre que M. de Courchamps m'a écrite de Paris, tous ces propos peuvent donner lieu à un éclaircissement public, même à un éclaircissement judiciaire appuyé sur des lettres écrites de Tours à Paris par M. Bacot. Il me reste à faire connaître à Votre Excellence que M. de Courchamps en évitant la rencontre de M. Bacot a fait l'action d'un homme très modéré, très sage qui veut éviter tout scandale, ou celle d'un homme sans énergie, ou enfin celle d'un homme qui craint la réciprocité des reproches et des imputations fâcheuses. J'ai trouvé de la pusillanimité à la demande qu'il a faite en partant au commissaire de police de l'accompagner à la diligence, qu'il craignait de rencontrer un Anglais ou un Français ; cette précaution m'a paru également inutile et ridicule.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*Le préfet d'Indre-et-Loire.*

COMTE DE WATERS

Ces éclaircissements ne suffisant pas, le préfet de police Delavau lui même apporta sa contribution.

Le 20 février 1822 il envoyait cet exposé au ministre de l'Intérieur :

Monseigneur

Une lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser avait pour objet de provoquer des informations sur un sieur Cousen se qualifiant comte de Courchamps et chevalier de plusieurs ordres, lequel a été signalé à Votre Excellence comme s'étant mêlé de tout temps et comme se livrant encore à des intrigues politiques.

Ce particulier n'était connu à ma préfecture que pour y avoir obtenu deux passeports, l'un le 28 juillet 1820 pour la Hollande par Lille, sous le nom de M. le comte O'Rourske de Cousen (Jean l'Evangéliste Marie) âgé de 39 ans, l'autre le 16 janvier dernier pour Tours, sous le nom de M. le comte de Cousen O'Rourske (Jean l'Evangéliste Marie-Pierre) âgé de 40 ans. Dans ces deux circonstances, il se dit natif de Saint-Servan et demeurant rue Saint-Honoré n° 352. Il a signé ses passeports *de Cousen-Courchamps*.

On a recueilli dernièrement auprès du maître de l'hôtel de Mayence où il était logé les informations suivantes :

Il y a près de six ans qu'il loge et est connu dans cet hôtel sous le nom et qualité de M. le comte de Cousen de Courchamps. Il y occupe une chambre de 50 francs par mois sans domestique ; il se fait servir par l'un de ceux attachés à l'hôtel le déjeuner qu'il prend habituellement dans sa chambre, il dîne toujours en ville, tantôt chez un restaurateur, tantôt chez un autre. Ses promenades ordinaires sont les Tuileries ou le Palais-Royal. Quant à ses relations on annonce que M. le lieutenant-général comte Lagrange-Lelièvre vient le voir souvent et que lui-même va très souvent aussi chez ce général et qu'il fréquente également d'autres personnes de distinction, mais dont on n'a pu connaître les noms.

Suivant la déclaration faite encore par le maître de l'hôtel, le sieur de Cousen Courchamps n'a point quitté Paris immédiatement après l'obtention de son passe-port, il n'est parti que quelques jours plus tard et sans dire où il allait, en se bornant à annoncer que son voyage serait très court et qu'il comptait

être de retour à Paris dans trois jours. Toutefois il n'a reparu à l'hôtel de Mayence que douze jours après son départ. On présume qu'il s'était rendu à Tours, ville où réside son frère et dans laquelle il a fait déjà plusieurs voyages.

Enfin on assure que M. le lieutenant-général comte Lagrange-Lelièvre qui est gouverneur de la 20e division militaire (Périgueux), et qui a un domicile à Paris rue Saint-Lazare, est effectivement lié avec M. de Cousen Courchamps et fait de lui le plus grand cas [1].

Je suis avec respect, etc.

*Le Préfet de police*

DELAVAU.

Pendant cet échange de lettres à son sujet, le pauvre Burke était chaque jour insulté, soit de vive voix, soit par écrit. Lassé par cette histoire qui menaçait de s'éterniser, le ministre de l'Intérieur donna l'ordre de faire taire la vindicative anglaise. Le 4 mars, le Préfet répondit : « J'ai communiqué à Mme Clarke les dispositions contenues dans la lettre que m'a envoyée le Directeur de la Police le 27 février. Mme Clarke a protesté qu'elle était étrangère à tout ce qui pouvait être arrivé à sir John Burke depuis son départ de Tours. Je lui ai conseillé de retenir ses amis. Elle persiste à affirmer qu'elle n'est pour rien dans la chose. Elle quitte Tours le mois prochain. »

Ces démêlés anglo-français se terminaient sans jeter un grand lustre sur l'habileté et le courage de Courchamps. Retiré dans son hôtel de Mayence, il

1. « 25 novembre 1852. Lagrange voudrait obtenir l'ambassade de Rome. Il était autrefois sous la Restauration l'humble solliciteur de Courchamps, l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*. J'ai ses lettres de sollicitation. » (Viel-Castel : *Mémoires*, t. II).

oubliait cette fâcheuse histoire, mais la police tenait à démasquer le quidam qui l'avait ainsi dérangée. Les recherches ne furent pas commodes ; c'est seulement un an plus tard que les limiers présentèrent un rapport, simple résumé de toutes les notes précédentes. Les dignes argousins n'avaient découvert aucun fait nouveau touchant l'individu, bien mieux ils arrivaient à ne plus le distinguer dans le dédale des enquêtes. On signalait le chevalier de Courchamps voyageant en Charente-Inférieure avec un officier nommé Flottard, agent des complots tramés dans l'Ouest, mais « on ne pouvait établir la moindre présomption d'identité entre ce chevalier de Courchamps et le sieur Cousen de Courchamps ». On reprenait les dénonciations d'autrefois accusant ce dernier d'avoir eu des relations avec la famille Bonaparte, et d'avoir conspiré contre le Gouvernement en 1813, mais on ne distinguait plus « si ces témoignages contradictoires s'appliquaient au même personnage et plus encore si elles concernaient le comte Cousen de Courchamps ».

N'essayons pas d'être plus pénétrants que la police de la Restauration, et contentons-nous de ces indications sur notre homme. Il serait pourtant nécessaire d'y ajouter un portrait physique que les agents de M. Delavau ont oublié de nous transmettre, par bonheur nous allons le trouver dans un petit livre du comte Raoul de Croy [1].

1. *Etudes et croquis biographiques*, Paris, 1877.

« Causen de Saint-Malo, qui se faisait appeler Marius Causen O'Rourk de Courchamps, paraissait avoir (nous le rencontrâmes en 1828) quarante et quelques années, autant qu'il était possible d'en juger par son visage, car il se refusait à toute indiscrétion à cet égard. D'une taille moyenne, ses traits n'offraient rien de distingué ; son front qu'encadrait une chevelure peu abondante mais non grisonnante, était bien dessiné ; ses yeux, dont il tempérait l'expression pleine de malice par un air de béate mansuétude, étaient petits et interrogateurs ; sa bouche s'étudiait à de perpétuels déguisements, et le son de sa voix, l'habitude qui dominait ses gestes, sa démarche, la lenteur calculée de sa parole, le choix de ses expressions, la froideur doucereuse de ses colères ou la décevante onctuosité de ses tendresses, faisaient douter à tout esprit tant soit peu clairvoyant, de la réalité des joies, des tristesses, des colères ou des gracieusetés de ce comédien habile, que quelques vieilles femmes traitaient d'ami du fameux comte de Saint-Germain. »

L'ami du comte de Saint-Germain, c'est beaucoup dire, son élève, son héritier, c'est plus positif. Avec sa tournure imprécise, sa figure sans âge, Courchamps semblait une énigme ambulante bien digne de tromper l'œil des curieux. Quand il parlait, on croyait entendre tout le xviii<sup>e</sup> siècle orné de ses palsambleu ! de roués, de son impertinence élégante, de sa légèreté de bon ton et de sa vieille défroque à la Moncade. N'ayant pu fréquenter le célèbre aventurier

qui se vantait, sous Louis XV, d'avoir connu le Père Éternel *quand il était jeune*, Courchamps avait récolté plusieurs anecdotes, entre autres celle-ci sur la manière dont le comte de Saint-Germain *rajeunissait*.

Une douairière le pressait de l'embellir et d'en faire instantanément une Hébé. « Vous le voulez, Madame la duchesse ? Eh bien ! buvez cela ! » En même temps il présentait une petite fiole remplie d'eau claire et la faisait vider par la solliciteuse après s'être assuré, point essentiel, qu'il n'existait aucune glace dans l'appartement. Quelques minutes plus tard, on entendait des pas menus dans l'antichambre, puis un fringant marquis entrait en s'écriant : « Oh ! c'est vous Mademoiselle ? » La duchesse de soixante-dix ans traitée de *mademoiselle* était aux anges. Le marquis, compère du faiseur, s'extasiait, complimentait, et comme la vieille dame se lamentait de ne pas avoir un miroir, il lui en offrait un admirablement peint où se trouvait un ravissant portrait de jeune fille. Ensuite de quoi grassement payé, Saint-Germain filait recommencer ailleurs [1].

Dans la coterie aristocratique nommée le *Petit-Château* qu'il hantait, Marius était certain d'obtenir son succès quotidien avec de telles historiettes. Doué d'une étonnante facilité, d'un aplomb fantastique, d'une mémoire inépuisable, il discourait sur les sujets les plus variés. « Après la mort du duc de Berry,

1. Roger de Beauvoir : *Aventuriers et courtisanes*, Paris, 1859.

disait-il un soir chez la maréchale de Mailly, j'ai souvent conseillé à mon ami M. de Vitrolles d'engager Monsieur à épouser la reine d'Étrurie. » Singulière idée de vouloir unir le comte d'Artois âgé de soixante-trois ans à la fille de Charles IV ! « Chaque année, affirmait-il une autre fois, je fais le pèlerinage de Gallardon pour visiter le fameux Martin, ce brave cultivateur inspiré du ciel, qu'un ange envoya à Louis XVIII. Hélas ! pourquoi repousse-t-on ses avis ? L'avenir n'a rien de caché pour lui. » Et pendant plusieurs jours, il affectait une humeur sombre que provoquaient en lui les futurs destins de la monarchie légitime. Cette amusante et curieuse conversation lui permettait de se produire en avantage dans les salons, chez les partisans de la Congrégation qui acceptaient sans réserve le custode prébendé de Sainte-Marie d'Holsace, chez les récents anoblis heureux de rencontrer dans M. le comte de Courchamps un généalogiste susceptible de leur apprendre les traditions patriciennes, chez les financiers de la Chaussée d'Antin flattés de recevoir ce personnage de bonnes façons dont la boutonnière portait une véritable mercerie de décorations. Ah ! le glorieux Marius ne méprisait pas les hochets de la vanité ! Au *Lion de Belgique*, au *Faucon de Hohenlohe* et autres animaux héraldiques qui composaient sa ménagerie honorifique, il songeait sans cesse à ajouter quelques bimbelots nouveaux. J'ai entre les mains la lettre suivante qu'il adressait alors au baron de Bock, chef de la 1re division à la Grande Chancellerie :

Monsieur le Baron,

Je me recommande à votre obligeant intérêt pour l'expédition de mon affaire relative à l'ordre de Charles III d'Espagne qui reste dans les cartons, et pour laquelle j'ai produit toutes les pièces qui m'ont été demandées par M. le vicomte de Saint-Mars.

Je suis souffrant depuis plus de six semaines et c'est ce qui m'empêche d'aller vous faire mes sollicitations comme j'en avais le désir et le projet.

Agréez, etc.

M. de Cousen Courchamps,
*Rue Saint-Honoré, n°* 352.

Le destinataire annota ainsi cette requête :

« A en effet produit toutes les pièces nécessaires, mais je viens de m'apercevoir que M. le ministre de l'Intérieur n'a pas encore été consulté. Il est vrai que M. de Cousen n'avait pas pris de qualité. »

Prudente précaution, car il eût été difficile au solliciteur de prouver la régularité de son titre de comte. Le ministre, M. de la Bourdonnaye, répondit favorablement à la demande, il l'accompagna même d'un autre brevet et Courchamps était nommé le 28 octobre 1829 chevalier de la Légion d'honneur. Pour services exceptionnels? Oh ! non, nous allons voir que c'était simplement pour services de table.

---

## CHAPITRE II

« On n'a jamais peint les exigences de la gueule, elles échappent à la critique littéraire par la nécessité de vivre. » Lorsque Balzac écrivait cette phrase dans *le Cousin Pons*, il ne songeait sans doute pas à Courchamps, car il eût ajouté : « .....mais elles sont soumises à la critique gastronomique par le besoin de manger. » Depuis les galettes bretonnes dévorées sur la plage de Saint-Malo, le fils du commissaire de police avait fait des progrès en science épicurienne ; il était devenu un gastrolâtre émérite, ce que les religieuses nomment un *bec fin*. Il possédait une foule de recettes recueillies au faubourg Saint-Germain, au restaurant, même chez les concierges où, d'après son avis, on faisait les meilleurs bouillons connus ; il détenait le secret de sauces inédites dont il portait sur lui des échantillons contenus dans de petites bouteilles ; il avait composé plusieurs plats que les privilégiés seuls étaient autorisés à copier. Les maîtresses de maison lui demandaient des conseils, les fonctionnaires le consultaient pour les repas officiels et les ministres ne dédaignaient pas de lui soumettre

leurs menus, partagés entre le désir d'offrir un repas somptueux et la crainte d'une censure amère. En effet Courchamps ne se gênait pas. Sortant certain jour d'un hôtel où il avait trouvé la table mauvaise et la conversation banale, il prit un crayon et traça en grosses lettres sur la porte : *Maison de mauvaise vie*. Une autre fois, il recevait cette courte invitation :

« On vous attend jeudi à six heures. Soyez exact. Il y aura un fricandeau *Royale*. Vous aurez latitude d'en prendre à votre convenance et, si cette permission est insuffisante, vous pourrez une fois de plus emporter le morceau. »

Entendant professer des hérésies culinaires pendant un dîner chez le comte de Murat, il éclata : « Voilà ce qui déshonore la civilisation, ce qui perd les empires. C'est ainsi que je livre l'ancien préfet du palais de Napoléon au jugement des honnêtes gens, de tout homme qui a vécu dans la bonne compagnie. Le malheureux ! Il ne savait pas que le quartier de devant d'un agneau est beaucoup plus estimé que le quartier de derrière ; il ne savait pas que tous les deux ne se donnent que rôtis et seulement au premier service. Il faut être le plus Beausset de tous les hommes pour soutenir le contraire. Beausset, le baron de Beausset, préfet du palais impérial, baille ses Mémoires à la publicité pour nous apprendre qu'il a fait servir à son maître, en l'année 1811, un gigot d'agneau rôti, en guise de plat de rôt !... Si j'avais été un Bonaparte j'aurais poursuivi comme diffamateur ce Beausset qui par cette invention horri-

blement révoltante, tentait de nuire à la réputation de la famille impériale dans l'estime et la considération publiques. »[1]

Du moment que l'Empereur se devait d'exercer des poursuites contre le préfet qui ne distinguait pas le quartier de devant d'un agneau du quartier de derrière, il paraissait normal que le Roi décorât un homme capable de confectionner un coulis, ou de parer une bécasse. Certes un tel honneur était aussi décerné à l'écrivain royaliste, au rédacteur du *Conservateur*, dont le nom méconnu de la foule, demeurait noyé dans l'océan littéraire. Il allait en sortir bruyamment avec les *Souvenirs de la marquise de Créquy*.

Dans les premières années du règne de Louis-Philippe, Paris possédait un journal magnifique. C'était l'*Europe littéraire*, fondé par Victor Bohain, brave bohème de presse, ancien rédacteur du *Figaro*, producteur d'idées magiques, lanceur d'affaires extraordinaires où il y avait chaque fois *un million à gagner*, artisan de cent entreprises, passant du commerce à la librairie, de l'horticulture à l'industrie, ne vivant pas à moins de 80.000 francs par an — à 60 000 il était gêné — et se trouvant presque toujours sans le sou. Après avoir été préfet comme tout le monde au début de la monarchie constitutionnelle,

1. On trouvera dans le *Dictionnaire général de la cuisine française*, édition de 1866, p. 571, le menu du dîner de la *famille Bonaparte*, aux Tuileries en 1811, menu qui donna lieu aux imprécations de Courchamps.

il venait de créer la feuille ci-dessus nommée qui, dans son esprit, devait être un temple élevé à l'universalité des arts, un foyer où viendraient aboutir les rayons des intelligences, un vaste registre où viendraient s'inscrire les génies contemporains. Projet plus facile à établir qu'à réaliser. Bohain sut grouper l'élite des écrivains de l'époque et pour attirer le public, le nouveau quotidien, dont l'existence fut courte, était adressé aux abonnés sous enveloppe en papier vélin satiné. Le n° du 13 mai 1833 renfermait un feuilleton au titre alléchant : *les Souvenirs de la marquise de Créquy*, que l'éditeur présentait en une préface qu'on peut lire dans le premier volume des réimpressions du livre. Ladite préface se terminait par ces lignes supprimées depuis : « Ce précieux ouvrage appartient à l'un de nos fondateurs qui s'est engagé formellement à le réserver pour l'*Europe littéraire*. » Le *fondateur* qui ne livrait pas son nom était M. le comte de Courchamps. Ne pouvant, et pour cause, apporter une part pécuniaire à la constitution du journal, il y contribuait en prêtant un manuscrit dont personne n'aurait eu la faculté de lui nier la propriété puisqu'il en était l'auteur.

Le premier extrait intéressa les lecteurs, l'attention se fixa au deuxième, peu à peu on s'amusa, on se passionna ; l'authenticité ne faisait pas le moindre doute ; le style n'était-il pas celui du XVIIIe siècle, les réflexions piquantes comme celles d'une spirituelle douairière, les anecdotes vraisemblables ? Quoi de

plus naturel que l'exposition généalogique du début, de plus pittoresque que les aventures de l'abbesse de Montivilliers, de plus drôle que les excentricités de la princesse de Conti, etc. Nul ne soupçonna le pastiche véritablement parfait. La publication continua par tranches jusqu'au 7 novembre 1833. Ce jour-là le feuilleton portait son traditionnel : *la suite au prochain numéro*, mais cette suite ne devait pas éclore. Pour quelle raison ? L'*Europe littéraire* donnait des signes certains de consomption, son format diminuait en même temps que les recettes [1] et Courchamps songeait que son travail disséminé en plusieurs volumes serait d'un rapport plus avantageux. Peu de jours après, Paris et la province recevaient des milliers de prospectus mentionnant l'apparition des *Souvenirs de la marquise de Créquy* en quatre volumes in-8°, au prix de 30 francs ; on y lisait :

« Les Mémoires que nous annonçons ont singulièrement provoqué la curiosité. Il nous a semblé que c'était d'abord à raison de leur style animé, coloré, vif, pimpant, style suranné si l'on veut, mais élégant, précis, naturel et spécialement aristocratique [2]. »

En même temps que le tome I, seul lancé, s'enlevait avec rapidité, les soupçons naquirent. Parmi

1. *L'Europe littéraire* cessa de paraître le 9 janvier 1834.

2. *Les Souvenirs de la marquise de Créquy* eurent de nombreuses éditions :

1834-35, 7 vol. in-8° (Fournier jeune).

1836, 7 vol. in 8° (Fournier jeune), 3e édition. La seconde édition imprimée à Angers, croit-on, n'a pas été connue de Beuchot. De la prétendue 3e il n'a été imprimé en 1836 que les trois premiers

les anciens abonnés de l'*Europe littéraire*, beaucoup ne reconnurent pas très bien les pages détaillées quelques mois auparavant dans leur feuille. Ils comparèrent et s'aperçurent que des noms propres étaient ajoutés, d'autres supprimés, que le nouveau texte comportait des coupures, des interpolations, des additions, bref que l'œuvre avait été largement tripatouillée. Cette transformation semblait d'autant plus bizarre que la vieille marquise était morte depuis une trentaine d'années ; l'éditeur anonyme y avait donc mis la plume. Dans le monde, surtout au faubourg Saint-Germain dont tous les membres lisaient les *Souvenirs*, une imposante majorité estimait ceux-ci authentiques, tandis que les gens plus éclairés les jugeaient archi-faux ; la presse, elle, savait à quoi s'en tenir, cependant ses commentaires étaient plutôt favorables puisqu'il s'agissait de la production d'un confrère. La *Revue de Paris* (janvier 1834) imprimait sous la signature du marquis R. de P. :

volumes pour remplacer ces volumes épuisés dans la 1re. L'édition de 1840 ne serait alors que la 2e et non la 4e.

1840, 10 tomes en 7 vol. in-18° avec portraits (Delloye).

1840, 9 tomes en 5 vol. in-18° (Delloye).

1842, 10 tomes en 5 vol. in-18° (Delloye).

1855, 10 tomes en 5 vol. in-18° (Garnier).

1865, 10 tomes en 5 vol. in-12° (Garnier).

1867, 5 vol. in-18° (Michel Lévy). Cette édition renferme les lettres apocryphes que Courchamps publia en 1841 dans la *Presse* sous le titre de *Supplément aux Souvenirs de la marquise de Créquy*.

1873, 10 tomes en 5 vol. in-18° (Garnier).

1834, Traduction anglaise in-8°, London (Longman).

1892. *La marquise de Créquy*. Extraits de ses souvenirs par la baronne Edith de Cramm. Erlangen und Leipsick.

« L'auteur est certes un homme fort spirituel, jouant très bien l'éditeur et si habile faiseur de pastiches qu'on pourrait lui reprocher d'être un peu trop ce qu'il veut être ; mais quoique le petit bout de l'oreille passe, feignons de ne pas l'apercevoir de peur de nous attirer de mauvaises querelles ; le siècle est plus crédule qu'on ne pense. J'ai trop pris plaisir à cette lecture pour ne pas contribuer de mon mieux au succès en me faisant un peu compère. Qui sait d'ailleurs ? Il y a cinq ou six ans, le roi Charles X attesta en pleine cour l'authenticité des *Mémoires de Mme Dubarry* et plus récemment un illustre diplomate proclamait à Londres l'authenticité des *Mémoires de Louis XVIII*. Enfin s'il est vrai qu'un sage professeur ait dit du haut de sa chaire que les romans pouvaient être plus vrais que l'histoire ; que risqué-je moi simple homme du monde en disant que qui voudra étudier la société du XVIIIe siècle consultera désormais les *Souvenirs de Mme de Créquy* comme le tableau le plus exact de l'époque ?... Mémoires vrais comme ceux de Mme d'Abrantès ou apocryphes quand ils ont un air de vérité comme ceux de la marquise de Créquy, voilà, je l'avoue, mes livres de prédilection, c'est le genre de littérature où l'esprit français a conservé aujourd'hui toute sa supériorité. »

La *Gazette de France* à laquelle collaborait Courchamps par intermittence, publiait le 15 février un court article recommandant « cette lecture des plus piquantes, des plus agréables, des plus instructives », et se gardait bien d'en signaler le caractère suspect

Tout en imitant cette prudente réserve, deux autres feuilles royalistes y ajoutaient des brassées de fleurs ; la *Mode* du 1er février et la *Quotidienne* du 22. Cette dernière écrivait :

« En lisant les Mémoires de Mme de Créquy, il nous semble entendre une de ces femmes âgées, à l'esprit jeune encore, comme nous en connaissons, nous redisant avec cette prolixité de la vieillesse qui se complaît dans de petits faits, dans de petits détails frivoles quelquefois pour nous, mais intéressants et précieux pour celle qui raconte ses impressions et ses souvenirs d'autrefois.

« Chez Mme de Créquy, cette prolixité elle-même, cette espèce de caquetage, ne sont pas sans charme, car le plus souvent ses digressions ne sont autre chose que des épisodes nouveaux fort bien racontés ou des observations piquantes et malignes. Il y a dans ce style facile et négligé, tout empreint de la couleur du temps, une sorte de désinvolture qui le fait ressembler à une conversation spirituelle.

« Bien différents de ces Mémoires prétendus dont nous fûmes inondés il y a quelques années, et que fabriquaient tant bien que mal des manœuvres littéraires étrangers aux mœurs, aux usages, à la langue même du monde qu'ils défiguraient, souvent Mme de Créquy redresse les erreurs involontaires ou intéressées des historiens du XVIIIe siècle, » etc.

L'*Écho de la Jeune France*, journal catholique rédigé par le vicomte Walsh, abordait la question d'orthodoxie :

« Sont-ce des souvenirs authentiques? Nous avouerons que l'industrialisme du siècle nous inspire des doutes à ce sujet. Cependant si ces souvenirs ne sont pas ceux de la marquise de Créquy, ils annoncent un écrivain profondément versé dans la connaissance des temps qu'il décrit, des mœurs qu'il retrace, des événements qu'il raconte. Il y a dans cet ouvrage une science de détails, un caquetage spirituel à faire illusion à des personnes qui ne sauraient point que dans notre temps on improvise tout, même des antiques. »

La *Revue des Deux Mondes*, du 1er mars, assurait que le lecteur le mieux prévenu croyait entendre la voix aiguë et tremblante de l'illustre douairière dont on lui offrait les souvenirs, et elle signalait le succès du livre. « Oui, grand succès, renchérissait la *Mode* (22 mars) ; les uns liront ces Mémoires pour apprendre, les autres pour oublier. »

Le deuxième volume paraissait fin mars, salué d'un panégyrique étalé sous la signature L. de M. dans le *Temps* du 21 avril 1834 :

« .. Les querelles de blason ont recommencé. Mme la Comtesse n'a pas tari en épigrammes contre Mme la Duchesse, celui-ci s'est prévalu d'une ligne de la spirituelle marquise pour se dire plus noble que celui-là, on s'est presque pris aux cheveux. Ç'a été pour ces Mémoires d'*avant-tombe* un succès bruyant, universel.

« Dans le monde des artistes, l'éclat fut plus bruyant encore. Quel était l'éditeur ? D'où sortait cette femme ? Ces Mémoires étaient-ils authentiques ?

« Pour moi je n'ai jamais douté de l'existence de la marquise. J'aurais rougi d'écrire que c'est de l'apocryphe, du placage, du pastiche. C'est un grand et beau livre, voilà ce que c'est ; un grand et beau livre où il a fallu, par malheur, faire des soudures, des joints et des ponts. »

A l'apparition du tome III, la *Quotidienne* (15 juillet 1834) battait la caisse en l'honneur de son compère et la note imprimée semblant encore trop courte, trop anodine à Courchamps et à ses amis, Théodore Muret lui donnait un long complément quelques semaines plus tard (*Quotidienne* du 30 août). Il dépeignait l'œuvre comme une exhumation du temps passé où se révélait tout un monde ressuscitant avec ses manchettes de dentelle, sa poudre sur les cheveux, ses habits de satin, son parfum d'aristocratie, l'aisance et le bien-vivre de ses manières. « On pardonne à Mme de Créquy, écrivait-il, ses généalogies quelque peu longues qui font ressembler parfois son livre à un chapitre du nobiliaire de d'Hozier ou du père Menestrier ; on excuse son penchant trop prononcé à la médisance, elle sait rendre ce défaut-là amusant, et telle est notre mauvaise nature que la médisance nous divertit généralement beaucoup plus que l'éloge, fût-il mérité. »

Les *Souvenirs de la marquise de Créquy* circulaient dans le public depuis quatre mois et les journaux littéraires ne soufflaient mot. Qu'ils n'aient pas signalé l'ouvrage, on l'admet un peu, mais qu'ils n'aient pas dévoilé le pastiche et démasqué le véri-

table auteur[1], ceci devient plus incompréhensible. Étaient-ils donc impressionnés par des témoignages comme celui d'un M. D. T... cité dans la *Gazette de France* du 19 juillet :

«... L'auteur de cet article a passé trois mois dans la même prison que Mme de Créquy qu'on disait alors âgée de quatre-vingt douze ans, mais dont l'esprit avait conservé toute la grâce et la vivacité de la jeunesse. Il a causé souvent avec elle... Ses jugements, ses opinions, ses préjugés si l'on veut et jusqu'à ses locutions familières se trouvent si bien reproduites dans les *Souvenirs* qu'aucune personnes de celles qui l'ont connue ne sauraient douter de leur fidélité parfaite, si ce n'est de leur authenticité olographique, dont nous n'avons pas à nous occuper, puisqu'aucun passage de ces Mémoires n'a fourni matière à contestation. »

L'allégation finale tombait mal, justement les objections naissaient en troupe serrée. La *Quarterly Review* (juin 1834) contenait une longue réfutation des *Souvenirs*, réfutation dont l'importance était indéniable. Il est superflu de détailler ici ces preuves convaincantes qu'on trouvera dans la revue susnommée et dans les publications similaires qui suivirent. La

1. Dans un livre paru l'année dernière *Les grandes mystifications littéraires* par Augustin Thierry, celui-ci mentionne seulement (p. 190) les *Souvenirs de la marquise de Créquy*, mais il commet la faute d'ajouter cette note : *Paris, Delloye, édition 1834, 10 vol. Auteurs réels : comte de Courchamps et Cousen*. Or l'édition de 1834 formait 7 vol. et non 10 ; elle parut chez Fournier et non chez Delloye. Quant aux deux auteurs, c'est comme s'il écrivait que les *Mémoires de Louis XVIII* sont de MM. de Lamothe et Langon !

*Gazette de France* du 20 octobre 1835 avait beau donner en feuilleton deux extraits du septième volume paru chez l'éditeur Fournier[1], les protestations montaient. M^lle^ Brayer Saint-Léon à laquelle la vraie marquise de Créquy avait, par testament, laissé une petite somme parce qu'elle avait été « son soutien et sa consolation dans ses cruelles afflictions », M^lle^ Brayer Saint-Léon, dis-je, lança bientôt une brochure intitulée l'*Ombre de la marquise de Créquy aux lecteurs des Souvenirs publiés sous le nom de cette dame*. Elle y faisait discourir la douairière qui expliquait les erreurs qu'on lui attribuait, et ces éclaircissements se terminaient par une recette railleuse pour la composition des Mémoires historiques. A cet écrit succédèrent un opuscule de trente pages : *Voltaire étrangement défiguré par l'auteur des Souvenirs de la marquise de Créquy* (Compiègne 1836) dont le père était M. de Cayrol, ancien député, puis une longue étude de Saint-Allais dans l'*Annuaire historique de la noblesse française* (Paris, 1835-1836), puis une *Réfutation des prétendus Mémoires de la marquise de Créquy*, par le comte de Soyecourt (Paris, 1855), enfin une *Notice sur la marquise de Créquy*, tirée seulement à 25 exemplaires en 1855 par A. Percheron, fils de l'exécuteur testamentaire de la vieille dame. Toutes ces critiques disséquaient fort savamment l'œuvre de Courchamps et prouvaient clair comme le jour l'inexactitude de certaines dates, la

1. *La France littéraire*, 1836, t. XXIII, contient un long résumé de l'ouvrage.

fausseté de certains faits, les inventions, les anachronismes, sans que le prudent Marius donnât le moindre démenti. Parmi ses artifices, il en est un que personne n'a remarqué, sauf le *National* qui le signala rapidement. Je dois pour l'expliquer ouvrir une courte parenthèse.

Courchamps possédait une santé intermittente, mais intermittente à volonté. Lorsqu'il craignait les créanciers, lorsqu'il redoutait les représailles d'un quidam irrité de ses épigrammes, lorsqu'il avait quelque désagréable corvée en perspective, il quittait l'hôtel de Mayence et se réfugiait aux Néothermes. Cet établissement de retraite, situé rue de la Victoire, était un petit Eldorado pour valétudinaires ; un salon spacieux, des bains de toute sorte, plusieurs billards et un magnifique jardin. La maison avait aussi une bibliothèque. En fouillant un soir pour s'occuper, le pensionnaire tomba sur deux ouvrages anonymes qui devaient causer le malheur de son existence. Le premier était intitulé *Avadoro* et le second *Dix journées de la vie d'Alphonse Van-Worden*[1] ; il les emporta dans sa chambre pour les examiner durant ses instants de repos, car son temps était alors absorbé par la composition des fameux *Souvenirs* ; il mettait ses notes en ordre, classait ses documents, dépouillait ses correspondances curieuses, collationnait les anecdotes récoltées et faisait flèche de tout bois. Après lecture,

1. *Avadoro, histoire espagnole*, par M. L. C. J. Paris, 1813, 4 vol in-12°. *Dix journées de la vie d'Alphonse Van-Worden*, Paris, 1814, 3 tomes en 1 vol. in-12°.

les volumes lui parurent dignes d'être utilisés profitablement, mais il en usa avec une belle désinvolture. Prenant sans scrupule des parties du texte imprimé, il les transposa dans son travail et les présenta comme extraits des *Mémoires inédits de Cagliostro !!* Feuilletons les *Souvenirs de la marquise de Créquy* (édition de 1834, chez Fournier jeune).

Tome III. Les pages 230 à 250 correspondent exactement aux pages 89 à 119 de *Avadoro* t. II.

Tome III. Les pages 324 à 359 contenant le *Paradis sur la terre* sont la copie des pages 30 à 74 de *Avadoro* t. I.

Tome IV. La page 68 est la reproduction de la page 117 de *Dix journées de la vie d'Alphonse Van-Worden* t. I.

Tome V. Les pages 82 à 93 répètent les pages 214 à 230 de *Avadoro* t. II.

Le compilateur ne s'était pas donné grand mal ; quelques mots remplacés, quelques adjectifs ajoutés, quelques noms propres transformés, le Ruys Soarez (*Avadoro*) se change en Luiz Soarez (*Souvenirs*), les frères Moro (*Avadoro*) deviennent les frères Ferraz (*Souvenirs*) et c'est tout. Évidemment cette façon de procéder justifie l'épithète de plagiaire dont fut accablé Courchamps, mais ce vocable flétrissant est-il toujours employé avec justesse. « On a porté, écrit François Morand [1], les accusations de plagiat jusqu'aux derniers termes de la puérilité et du ridicule, grâce à

1. *Bulletin du Bibliophile*, 1856, p. 717.

la vanité d'auteur sans laquelle il n'eut jamais été de plagiaire. J'accuse à mon tour et sans restriction les dénonciateurs du plagiat de ne l'avoir érigé en délit littéraire que par complaisance envers un sentiment d'amour-propre personnel fort indifférent à l'intérêt public, puisqu'en définitif le plagiaire ne dérobe au public que pour donner au public ; les œuvres de l'esprit, dès l'instant où elles paraissent au jour, devenant intellectuellement la propriété commune. » En dehors de cette excuse technique, j'estime que la critique s'est montrée trop sévère en déchiquetant le pauvre auteur et en refusant tout mérite à son ouvrage principal. Sa valeur historique, je l'abandonne ; sa valeur anecdotique, je la maintien.

Il est nécessaire d'apprendre comment Courchamps s'y prit pour composer les *Souvenirs*. Berryer a dit[1] : « M. de Courchamps qui a presque autant vécu dans le dernier siècle que dans celui-ci, a beaucoup connu la marquise de Créquy, il a un grand nombre de lettres d'elle et, à la fin du XVIII<sup></sup>e siècle, il a été emprisonné avec elle. » Chez un avocat, ces affirmations doivent être considérées seulement comme un effet oratoire, car la vieille marquise étant sortie de prison en 1794, il paraît fort improbable que le jeune Marius, alors âgé de onze ans, ait partagé son cachot, et quand elle mourut en 1803 à quatre-vingt-huit ans, il n'en avait pas encore vingt. La vérité

1. Plaidoirie au Tribunal civil de la Seine, 2 février 1842.

est autre. Le comte de Courchamps avait une mémoire prodigieuse, une faculté d'assimilation extraordinaire, il voyait nombre de gens, gardant toutes les lettres, tous les billets, tous les faire-part. Il savait la plupart des familles de l'Europe, leurs noms, leurs alliances, vous auriez oublié celles de votre oncle ou de votre cousin qu'il les aurait retrouvées sur l'heure. Il avait un don spécial pour arranger l'histoire en chronique, la chronique en généalogie et la généalogie en conte de fée. Sans pitié pour les parvenus et pour les nobles qui se paraient de titres imaginaires, il possédait le véritable talent d'ajouter de la poudre et des mouches aux récits du jour; après avoir passé sous sa plume, ils devenaient méconnaissables, aussi ramassait-il les moindres historiettes, les potins de la société, les nouvelles du faubourg et de la ville classées immédiatement dans son cerveau. « Du temps de nos dîners à l'hôtel Curial, il écrivait ses derniers volumes, raconte la comtesse Dash (*Mémoires des autres*, t. V), il était à bout d'anecdotes et il en prenait partout. La comtesse Curial s'y intéressait fort, elle en demandait à droite et à gauche; chaque mercredi quand nous arrivions, sa première phrase était ceci : « Apportez-vous quelque chose à M. de Courchamps? »

A force de vouloir tirer à la ligne, rien d'étonnant que notre homme fût à bout de souffle. Tout a une fin, même les documents inédits, les lettres rares, les contes surprenants, les correspondances secrètes. On a dit et répété que dans les *Souvenirs*, il n'y

avait pas un mot de la marquise de Créquy, c'est fort possible ; par contre on n'a pas expliqué comment Courchamps moissonnait tant de détails inédits, de cancans peu connus sur le XVIII[e] siècle ; on n'a pas dénoncé le professeur qui lui avait appris le ton de l'ancienne cour et la pimpante façon de conter ; on n'a pas découvert le lien qui rattachait le natif de Saint-Servan aux petits appartements de Versailles. Voici la réponse.

Parmi les salons que fréquentait Courchamps au commencement de la Restauration, l'un de ses préférés était celui de la vieille marquise de Mesmes qui habitait à Bougival le château de la Chaussée. Cette aimable douairière, était fille de l'ancien Garde des sceaux, Feydeau de Brou. Née en 1731[1], elle avait été *dame pour accompagner* de Madame Sophie, puis de Madame Victoire, tantes du roi Louis XVI, poste qui l'avait fixée à la cour pendant une longue période. Ses relations suivies avec M[me] Geoffrin, M[me] d'Egmont, J.-J. Rousseau, etc., l'avaient rendue témoin de maints événements curieux. Douée de beaucoup d'esprit, d'un tact très juste et très fin, d'un goût fort rare, la fermeté de ses idées n'était altérée ni par une imagination trop vive, ni par un ordre de réflexion trop grave ; elle apparaissait comme un des derniers exemples, des derniers restes de la perfection du monde d'autrefois. Cette femme respectable aimait les lettres qu'elle avait cultivées avec succès, mais

1. Elle mourut à la Chaussée le 13 novembre 1819.

sans prétentions sur ce point comme sur les autres choses qui tiennent à l'amour-propre ; elle révélait au cours de la conversation tout ce qu'elle savait et tout ce qu'elle valait. On conçoit combien le sieur Courchamps pouvait glaner là ; il en profita largement pendant ses visites dans cette maison. Son assiduité était d'autant plus grande qu'il y puisait à deux sources différentes.

La marquise de Mesmes demeurait une partie de l'année en compagnie de sa nièce, la comtesse de Faucigny-Lucinge, née Bernard de Sassenay[1]. Agée de soixante ans au moment de la rentrée des Bourbons, celle-ci connaissait à fond la cour de Louis XVI où elle avait vécu après sa présentation à la reine par la princesse de Lamballe. Elle avait ensuite été attachée, sans titre officiel, à Madame Victoire, en même temps que sa vieille tante. M^me de Faucigny se montrait une personne aimable et remarquablement intelligente, mais d'un esprit à l'emporte-pièce ; son drageoir était plein de sel dont elle saupoudrait ses récits ; il fallait l'entendre rehausser d'une phrase malicieuse les narrations de M^me de Mesmes. Pour un auditeur curieux d'événements passés, ces deux dames se complétaient admirablement. La marquise de Mesmes dévidait ses souvenirs, la comtesse de Faucigny faisait jaillir les siens, la marquise de Mesmes dessinait les scènes vécues jadis, la comtesse y mettait la

1. Fille de François-Marie Bernard, vicomte de Sassenay et de Châlons-sur-Saône, président à mortier au Parlement de Bourgogne et de Henriette-Flore Feydeau de Brou.

légende satirique, la marquise enchaînait les phases de sa vie, la comtesse brodait en laissant parfois s'égarer son épingle de droite et de gauche, aussi Courchamps ne perdait-il pas une syllabe lorsqu'il venait dîner dans cet intérieur et passer la soirée au coin du feu [1]. Comment fixer les anecdotes récoltées là ? A peine dites, il n'en restait rien, sauf dans l'extraordinaire mémoire du visiteur qui, dès son retour chez lui, s'empressait de les inscrire en conservant la tournure pimpante qu'il venait d'apprécier. Bien des renseignements touchant M<sup>mes</sup> Geoffrin et d'Egmont entre autres furent fournis par les deux patriciennes et quant à cette dernière, M<sup>me</sup> de Mesmes était particulièrement instruite, puisqu'elle avait traversé ses aventures. Courchamps en tira si bon parti que son histoire de M<sup>me</sup> d'Egmont (tomes II et III des *Souvenirs*, édition 1842) servit de thème à plusieurs écrivains, et que Jules Janin en établit une copie fade et délayée à laquelle je préfère beaucoup celle de notre auteur.

Avec tous les matériaux réunis à la Chaussée et ceux amassés par la suite, l'habile Marius se dit qu'il détenait les éléments d'un succès de librairie. En voyant la vogue des *Mémoires de Saint-Simon* et des *Mémoires d'une Contemporaine*, il avait songé : « Moi aussi je ferai une manière de Saint-Simon du XVIII[e] siècle et pour cela je me déguiserai en douairière. Je ferai une Contemporaine mais royaliste et de qua-

1. Archives Sassenay appartenant à la baronne de Laumont, née Bernard de Sassenay.

lité, la *Contemporaine* de l'ancien grand monde[1] ». Il rassembla donc ses broutilles et composa un vaste anecdotier, un long sottisier sans méthode ni liaison qu'il intitula *Souvenirs de la marquise de Coigny*. On était au commencement de 1826 et cette dame spirituelle venait justement de mourir, mais son fils prévint Courchamps que son intention formelle était de s'opposer à la publication du livre. En quelques jours, l'écrivain changea tous les *Coigny* en *Créquy*, certain que personne ne protesterait puisque cette race était complètement éteinte. La famille Coigny y gagna des épigrammes sur le nom de Franquetot et la nouveauté de son titre, se trouvant d'ailleurs en bonne compagnie devant cet épluchement héraldique avec les Talleyrand, les la Tour d'Auvergne, les Damas et les Broglie, mot qui suivant l'auteur n'était que la traduction de *Dumoulin*. Le grand tort de Courchamps fut de mettre son amusant ouvrage sous le patronage de Mme de Créquy, et c'est bien l'avis de M. Lenôtre dont l'autorité est irrécusable : « Quelle incroyable sottise ! a-t-il écrit dans le *Monde Illustré*[2]. S'il les avait tout simplement nommés *Souvenirs du comte de Courchamps,* ses sept volumes seraient classés parmi les plus charmants dont s'honore notre littérature. Combien sont parfaitement authentiques qui ne sont pas plus vrais ?... Courchamps s'est discrédité en essayant de donner le change. Son

1. Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, t. XII.

2. 31 décembre 1910 (*La Tour mystérieuse*). Voir aussi l'*Intermédiaire des Chercheurs*, 2e semestre 1910 et 1er semestre 1911.

livre ne sera jamais de l'histoire ; c'est entendu et c'est dommage. Soyez persuadé cependant qu'on le discutera longtemps, car il serait aussi injuste d'affirmer que tout y est faux, qu'il serait imprudent de croire que tout y est vrai. »

---

## CHAPITRE III

Désormais M. le comte de Courchamps devenait un homme à la mode, c'était non seulement lui mais surtout son livre qu'on invitait. Epris de chronique, le public naïf ou simplement curieux dévorait alors l'histoire des régimes antérieurs servie chaque année par tranches. Toute une pléiade de faussaires habiles poussée par les libraires faisait parler de façon prolixe et fantaisiste les personnages disparus et capables d'intéresser grâce à leurs commérages. Les mémoires apocryphes de Constant, de Bourienne, de M^lle^ Avrillon, de la marquise de Pompadour, de M^me^ du Barry, de Louis XVIII, de Fouché, de Richelieu, réussissaient également sur la foule, pourtant aucun d'eux n'obtenait le succès des *Souvenirs de la marquise de Créquy*. On en parlait dans les milieux littéraires comme dans les cercles financiers et les salons du noble Faubourg, chacun les avait lus et nombre de gens voulaient en connaître l'auteur, le remercier ou s'attirer ses bonnes grâces pour de nouvelles éditions. Car le rusé généalogiste savait jouer de la vanité humaine. Il immolait sans rémission et sans grâce

les personnes qui lui déplaisaient et rien ne pouvait le faire rétracter son jugement, par contre, il violait sciemment l'histoire en l'honneur de ses amis et pratiquait un système assez simple pour rendre les politesses reçues. Spéculant sur la gloriole, d'un trait de plume il inscrivait le gentilhomme ou la duchesse sur la liste des seigneurs et dames présentés au roi et lui accordait l'entrée des carrosses de Sa Majesté [1]. La comtesse de Faucigny-Lucinge citait à cet égard d'amusants traits d'orgueil. Mais comme il est difficile de satisfaire tout le monde ! Certaine pimbèche dont un ascendant avait, prétendait-on, péri jadis sur la roue, se consumait de ne pas voir son nom rangé parmi les autres. Rencontrant un soir Courchamps dans une maison tierce, elle lui adressa la parole d'un air pincé, aiguilla la conversation sur le sujet qui lui tenait au cœur et finit par dire : « Peut-être ignorez-vous, Monsieur, que mes ancêtres avaient, bien avant 1715, le droit aux carrosses du roi ? » — « Non, Madame, non, répondit l'interpellé avec calme, je sais parfaitement que l'un d'eux eut même le privilège d'être tiré à quatre chevaux. »

Les royalistes aimaient aussi l'entendre narrer ses aventures personnelles que, sans doute, il amplifiait à plaisir : « Pendant les trois Glorieuses, racontait il, j'ai vu sur la place du Carrousel, après le pillage des Tuileries, une longue robe lamée de Madame la Dauphine, ainsi qu'une soutane violette de l'évêque d'Her-

1. Liste publiée dans le tome X des *Souvenirs* (édition 1842).

mopolis agrafées sur deux gros chiens qu'on fouettait pour les obliger à s'enfuir et courir les rues. J'ai vu le corps d'un émeutier que ses compagnons avaient établi sur le fauteuil du trône et sous le dais royal. Voilà l'origine de la royauté du 9 août qui voudrait faire de l'ordre. »

Les financiers de la Chaussée d'Antin se délectaient à ses récits des bals donnés par leurs collègues. Il excellait à imiter les ladies baronness et marchioness qui envahissaient les salons de MM. Hope et Rotschild où les plus jolies valseuses de Paris récoltaient force coups de coude : « Il y a progrès, disait Courchamps, l'hiver dernier c'étaient des coups de poing dans le dos ! »

Les gens de lettres l'écoutaient avec satisfaction mordre les bas-bleus pour lesquels il avait une antipathie tenace. Avec une mimique originale il déclarait : « Me trouvant à Londres, un jeune Français imberbe se déguisa en femme et se présenta dans un salon où M^me de Staël était invitée et où personne ne la connaissait. La fausse Corinne enchanta tout le monde et la véritable se présenta le lendemain. Stupéfaction de la maîtresse de maison qui voit entrer une autre personne que la veille, d'allures masculines, habillée de façon étrange. « Vous venez un peu tard, fait-elle « courroucée, nous avons l'honneur d'être liés avec « M^me de Staël qui est une fort jolie femme tandis « qu'on vous prendrait plutôt pour un homme, aussi « Madame, je ne puis que vous conseiller sérieuse- « ment de vous retirer au plus tôt ! »

Vers 1830, on rencontrait Courchamps surtout chez la comtesse Curial, veuve du général de ce nom et fille du comte Beugnot. Ayant des goûts littéraires et artistiques assez fins, cette aimable hôtesse rendait sa maison délicieuse par la manière dont elle savait recevoir ses intimes uniquement recrutés dans la bonne compagnie. C'étaient le comte Beugnot bien entendu, Roger de Beauvoir, Mme de Saint-Mars, Henri Beyle, Jules de Saint-Félix, le comte Horace de Viel-Castel, Courchamps, etc. Ces deux derniers étaient ennemis déclarés et d'égale force de bec. A chaque dîner du mercredi, ils ne manquaient jamais de tirer l'un sur l'autre tout en affectant mille égards. La bouche en cœur, souriant aimablement, ils se criblaient d'épigrammes qui chaque fois égratignaient la victime, et comme ils avaient le même savoir-vivre, rien n'était amusant autant que ces escarmouches. Un étranger qui ne les aurait pas connus, pouvait croire qu'ils se disaient des douceurs. Courchamps avait un second adversaire : Beyle Stendhal, bien supérieur à lui comme écrivain, mais d'une conversation beaucoup moins piquante. Ils ne se laissaient rien passer et se picotaient sans cesse, au grand régal de la comtesse Curial qui se plaisait à les exciter. Je ne résiste pas à citer une épître que celle-ci recevait un jour de Courchamps, quoique ladite épître ait paru dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* (10 décembre 1897) :

27 décembre 18[illegible]

Vous m'avez écrit, Madame, la plus charmante et la plus

aimable lettre du monde ; charmante pour tous, aimable pour moi, c'est là ce que j'en aime le plus, mais si spirituellement et si gracieusement tournée que M^me de Sévigné n'y *ferait œuvre*. J'aurais eu l'honneur de vous en remercier plutôt (*sic*), mais on disait à votre porte que vous arriveriez à Paris pour le 30 décembre et c'est par M. Roger que j'ai su le contraire. Je vous assure que ses notices ont de l'agrément et du succès C'est bien écrit, dans le style tempéré ; il y a de l'esprit, il y a de la bienveillance, chose que j'admire et que je ne comprends pas quand il est question d'un orléaniste tel que M. Villemain et d'un bonapartiste tel que M. Maret de Bassano. J'aime mieux des trous que des taches à mes habits ; j'aime mieux les républicains que les orléanistes ; je ne vous parlerai pas des bonapartistes et vous sentirez la délicatesse de mon procédé...

Point de nouvelles que vous n'ayez vues dans les journaux ; si ce n'est la chronique médicale de M. de Talleyrand dont voici l'historique : Mademoiselle Adélaïde l'avait fait venir aux Tuileries pour le chapitrer sur son refus de retourner à Londres et pour tâcher d'en triompher, ce dont elle se flattait vaniteusement, car elle est très confiante en elle, attendu qu'elle est une sotte. Refus persistant, débat opiniâtre et paroles fâcheuses de Mademoiselle, en ayant l'air de tourner la plainte en prévision de traîtrise. Le diplomate a voulu se lever pour s'en aller et n'a plus trouvé ses jambes. On a été forcé de le faire porter dans sa voiture et M^me de Dino l'a fait mettre au lit (on n'a pas dit que ce fût dans le sien !), l'excès de la colère lui a donné la fièvre, ce qui ne l'a pas empêché de vouloir aller dîner chez la duchesse de Montmorency qui donnait un banquet superbe à son intention. La nièce, en femme prudente, est restée chez elle et dans la seconde antichambre en arrivant l'oncle est tombé, patatras ! sur le nez, sa canne d'un côté, son chapeau de l'autre et le bas du visage enfoncé dans sa cravate au point de n'y rien voir en se relevant. M^me de Valençay en a pris une attaque de nerfs, ce qu'on a trouvé de fort bon goût. Son mari s'était esquivé, ce qui n'est pas approuvé, généralement du moins ; on a couché M. de Talleyrand sur un canapé du salon ; la duchesse de Montmorency ne s'est pas mise à table et tout le monde a mangé du bout des dents. Charmant dîner dont les Bauffremont disent des merveilles. A présent, Madame, vous croyez peut-être que M. de

Talleyrand n'en relèvera pas ? Et moi je vous assure qu'il n'y parait plus. Dieu nous le conserve. (Il veut absolument aller à Vienne.)

Je désire et j'espère que vous ne tarderez pas à revenir à Paris, Madame, et si vous avez à Mouchy autant d'humidité qu'il en fait à Paris, je m'en afflige pour vous. Je crois que si vous vous teniez dans votre chambre à coucher, votre nouvel appartement vous semblerait plus agréable, car cette pièce est tout à fait satisfaisante, mais je comprends bien le désapointement (*sic*) qu'on doit éprouver en quittant des lieux où l'on a aimé et souffert. « Aimer c'est être inquiet » dit Saint-Augustin.

Bonjour, bon an, Madame.

(*sans signature*).

Roger de Beauvoir, l'un des familiers de la comtesse Curial, prisait fort Courchamps qui lui avait mis la plume à la main. Il fit de l'auteur des *Souvenirs* un dessin curieux et y joignit ces vers en lui envoyant son ouvrage le *Café Procope* [1] :

A vous centenaire marquise
Vous qu'il faudra que chacun lise
Encore dans quatre-vingts ans
Si l'on veut se mettre à la piste
De tous ces petits riens charmants
Et de ces coquets agréments
Qui figurent dans votre liste !
Avec l'âge des grand'mamans,
Avec vos petits rubans roses,
Vos griffons, vos métamorphoses,
Vous valez mieux que leurs romans !
Vous contez en prose légère
Un siècle bien léger en tout,
Siècle amusant, heureux surtout,
Et dont le plaisir fut l'affaire.

1. *La Chronique illustrée*, 4 octobre 1868. Ce croquis a été reproduit dans l'*Intermédiaire* du 20 février 1911. *Le Café Procope* parut en juillet 1835.

Des méchants l'ont guillotiné !
Mais vous nous l'avez redonné
Avec sa joie et ses faiblesses,
Vous par tant de lecteurs élu
Tâchez que mon livre soit lu
Par vos ducs et par vos comtesses.

Courchamps pouvait se féliciter des progrès de son élève, mais il en avait une autre dont il fut le guide éclairé. C'est la comtesse Dash qui s'essaya dans tous les genres et réussit dans tous agréablement[1]. Son goût la tourna d'abord vers les souvenirs historiques et le roman qu'elle publia comme début reflétait par un style attrayant les habitudes, les usages de jadis. Avec raison elle avait réclamé pour son essai l'aide de Courchamps qu'elle nommait « une douairière de l'ancienne cour », et voulant remercier le maître-pasticheur, lui dédiait ce premier livre : le *Jeu de la Reine* imprimé en 1839. M[me] de Saint-Mars n'avait pas encore fixé l'orthographe de son pseudonyme, car le volume portait pour nom d'auteur : la *comtesse d'Ash,* rehaussé ainsi d'une apostrophe qui allait bientôt disparaître. Sur la page initiale, on lisait cet hommage :

*A la marquise de Créquy.*

A vous centenaire marquise
Vous qu'il faudra que chacun lise

1. Villemessant (*Mémoires*, t. I) prétend même que les *Galanteries de la cour de Louis XV* par la comtesse Dash valent les *Souvenirs de la marquise de Créquy* : « Il y a autant d'esprit et plus de cœur, écrit-il, la couleur du temps est toute aussi franche et plus élégante peut-être. »

Encore dans quatre-vingts ans
Si l'on veut se mettre à la piste
De tous ces petits riens charmants
Et de ces.....

Diable ! Ces vers ressemblent singulièrement aux précédents ! Ils en sont même la copie exacte, sauf une légère variante dans les deux derniers. M^me de Saint-Mars écrivait :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .
Vous de tant de lecteurs élu
Prenez mon livre, il sera lu,
Partageons marquise et comtesse.

Cette poésie de M^me Dash ayant paru en 1839 et celle de Beauvoir datant de 1834, il faut bien confesser que la dame se parait des plumes du poète et qu'aux attaches unissant déjà ces deux personnages, s'ajoutaient en outre des liens littéraires.

On prétendait que Courchamps avait gagné 60.000 francs avec les *Souvenirs*, bénéfice qui lui permettait de sacrifier à sa manie de collectionneur. Son appartement situé sur la rue au second étage de l'hôtel de Mayence était un vrai capharnaüm où s'entassaient des faïences, des porcelaines, des cristaux, des figurines, des rocailles, des magots, des émaux et mille autres objets qui vaudraient aujourd'hui des prix fous. Quelques jolis meubles en bois de rose servaient de sièges, la cheminée de sa chambre s'ornait d'une pendule représentée par un éléphant de Saxe et deux consoles soutenaient de ravissantes terres-cuites. Le plus curieux de ce musée

était certainement le propriétaire. Assis une partie du jour dans sa couche à baldaquin et à plumes, il se coiffait d'un bonnet à rubans attachés sous le menton et portait un vieux tartan semblable à quelque caraco de portière ; des feuilles de papier gisaient sur les draps, un encrier chinois se dressait au coin de la table et des taches d'encre révélatrices maculaient ses manches et son couvre-chef. Vous eussiez juré voir une vieille femme de soixante-dix ans. On raconte que ne le connaissant pas, M. de Durfort vint lui faire visite et demanda en entrant : « Madame, pourriez-vous m'apprendre où est M. de Courchamps ? » Un autre visiteur interrogea d'un air effaré : « J'ai besoin, madame, de parler à M. de Courchamps, auriez-vous l'obligeance de me dire où je le trouverais ? » La pseudo-douairière ennuyée de recevoir ce fâcheux lui répondit avec un sang-froid superbe : « Mon Dieu ! monsieur, je suis désolée, vous ne le trouverez plus maintenant, il est allé se faire enterrer ! »

Roger de Beauvoir fut pris aussi et comme il manifestait quelque stupéfaction : « Ne vous étonnez pas, expliqua Marius, de me voir ainsi accoutré, je ne saurais travailler autrement. » Combien délicate pour l'auteur cette habitude d'incarner le personnage qu'il veut ressusciter ! Passe encore lorsqu'on écrit les Souvenirs d'une vieille dame, mais quand on retrace les Mémoires d'un âne ? L'ancien gamin de Saint-Servan s'était complètement transformé en marquise de Créquy. Une malice de singe animait

son visage au menton proéminent, sa bouche au rictus pincé était sans cesse prête à s'ouvrir pour distiller des sarcasmes. Dans son lit, ses manières de s'arranger, de regarder, de remuer, pimentaient encore ses discours. Il branlait la tête en parlant, faisait mille contorsions à la Santeuil, roulait des yeux et chantait d'une voix nasillarde des flonflons légers du XVIII[e] siècle. L'illusion était complète. Il avait des couplets comme celui-ci :

C'est la petite Thérèse
Qui voudrait du chasselas
Elle en va chercher chez Blaise
Mais Blaise n'en donne pas

dont le refrain était :

Elle s'en va mordre à la grappe
A la grappe du voisin.

Et cet autre :

La meunière d'Orléans
Est d'espiègle mine
Elle a deux jolis sacs blancs
Tout blancs de farine
Qui de vous achètera
Les sacs à la
A la meunière.

Par la façon dont il interprétait ces airs et les commentaires impayables qu'il y ajoutait, les auditeurs riaient aux larmes et l'eussent écouté pendant des heures sans se lasser [1].

1. Comtesse Dash : *Mémoires des autres*, t. IV et V. Roger de

Ses amis et ses disciples — il en avait — venaient presque chaque jour, à l'hôtel de Mayence et plus tard aux Néothermes, recueillir ses anecdotes et ses épigrammes. Avec des grâces exquises, un air bénin, la bouche en cœur, le petit doigt en crochet, dans un langage Régence, il entreprenait une victime et la retournait comme une araignée tenaille une mouche prise dans sa toile. Sachant tout dire et tout faire passer, même les plaisanteries les plus fortes, il conservait non seulement le fond mais aussi la forme de ce qui se perd chaque jour. Il racontait à Roger de Beauvoir : « Avez-vous lu la relation du bal de lady G... dans la *Mode* ? Cette pauvre lady croyait encore qu'il y avait à Paris des femmes frêles ne vivant que de spiritualisme et d'éther. Elle a donné une fête magnifique dans son nouvel hôtel de la rue Saint-Honoré. Le coup d'œil était magique, celui du buffet surtout... Oui ! Il a fallu le renouveler jusqu'à vingt fois. Les danseuses invitées par elle, n'étaient que des familières du château ; elles se sont jetées avec une frénésie inconcevable sur les babas, les brioches, les viandes froides et le champagne. Le bal finissait, que la femme de certain chef de division en était à son troisième turbot ; oui, monsieur, elle a

Beauvoir : *Les Soupeurs de mon temps*. Paris. 1868. Comte Raoul de Croy : *Etudes et croquis biographiques*. Paris. 1877. Il arrivait aussi a Marius des aventures désagréables. B. Jouvin a écrit dans la préface des *Portraits contemporains* de Jacques Reynaud (comtesse Dash) Paris. 1859 : « M. de Courchamps, cette marquise de tant d'esprit que M. Genin a étranglée un beau jour dans son lit à baldaquin, a l'aide de ses deux grosses mains rouges de pédant en colère. »

soupé trois fois au buffet, la divine créature ! Qu'on vienne nous dire après cela que l'ordre et la paix ne se consolident pas chez nous ! »

Cette malice que prisaient tous les amis de Courchamps grésillait parfois d'étrange sorte. Notre écrivain avait un voisin, le marquis de Jumilhac, enragé racleur de violon. Par malheur, Marius abhorrait la musique qui l'agaçait, le crispait, lui donnait des attaques de nerfs. Il aurait bien déménagé, mais son logement lui convenait et puis, dans un nouvel appartement, il pouvait trouver deux instruments au lieu d'un. Mieux valait donc chercher un moyen de dégoûter M. de Jumilhac de sa malheureuse passion. Voici ce qu'imagina Courchamps. Il fit imprimer un *petit avis aux amateurs de violon* ainsi conçu :

« M. le marquis de Jumilhac a inventé une colophane d'une espèce particulière. Il en distribue gratis un morceau à toute personne qui vient à son domicile rue... n°... et qui en fait la demande. »

Dès le lendemain un monsieur sonne chez M. de Jumilhac et présente sa requête, le violoniste le croit fou et le met à la porte ; un second arrive, puis un troisième, puis un quatrième, bref une procession qui réclame : « Un peu de colophane s. v. p. ? » Au bout de quarante-huit heures le marquis partait pour la campagne et, à son retour, il avait le violon en horreur [1].

Nonobstant son esprit, son érudition, et surtout la

[1] *Revue anecdotique*, 1er au 15 mai 18[illegible].

publication des *Souvenirs,* la popularité de Courchamps ne dépassait pas le cercle restreint des gens du monde ; elle ne parvenait pas à la foule comme celle d'Alexandre Dumas. Pour remédier à cette infériorité il songea à lancer un nouveau livre, et l'année 1838 vit éclore les *Nuits de Berlin, suivies d'un Tableau général du protestantisme en Europe et dans les missions protestantes, par l'Éditeur des Souvenirs de la marquise de Créquy*. L'ouvrage en deux volumes in-8° énonçait comme suscription sur la couverture : *Imitées de l'allemand de Schneider*. Ce fut un désappointement général ; on s'attendait à quelque travail aussi piquant que le précédent, il y avait un abîme entre les deux. Le public surpris eut été stupéfait et même exaspéré s'il avait flairé l'imposture. C'était une simple traduction de l'allemand qui peut-être ne provenait pas de celui dont elle portait le masque. Personne heureusement ne s'en aperçut alors, mais déçus dans leur attente les lecteurs commençèrent à lapider leur idole. On rappelait l'humble origine de l'historien breton, l'emploi de domestique qu'il *avait dû* remplir, ses rapports ambigus avec la police, les fonctions modestes qu'il occupait vraisemblablement chez la comtesse Fanny de Beauharnais, etc. Vagues allégations ! Si Courchamps avait été petit secrétaire de cette dame, il se montrait du moins reconnaissant vis-à-vis d'elle. Par la bouche de M^me^ de Créquy, il disait dans les *Souvenirs* (t. VII, édit. 1842).

« C'est la femme de France qui cause le plus

agréablement et qui parle le mieux, avec une correction noblement naturelle et facilement élégante ; c'est la personne du monde qui s'entend le mieux et qui réussit le plus sûrement à ménager tous les amour-propres, en évitant de les flatter aux dépens de sa véracité qui est admirable ; je vous assure que ses innocentes manœuvres en ces occasions-là sont une chose curieuse à considérer. Supposez qu'on vienne quêter auprès d'elle un compliment littéraire et que sa conscience ne lui fournisse aucune manière à félicitation, elle hésite en rougissant comme une jeune fille, elle change de physionomie, on ne la reconnaît plus ; mais si les prétentions reviennent à la charge, elle a l'air de demander excuse de son impolitesse, et ce qu'elle se met à répondre est si judicieusement et si obligeamment tourné, si finement dit, si bienveillant et si parfaitement juste surtout, que l'auteur de ce méchant ouvrage et ses lecteurs présents, en sont également satisfaits, quoiqu'ils soient d'un avis diamétralement opposé sur le mérite du livre en question. »

Voilà une appréciation indulgente et flatteuse bien digne de faire pardonner au mordant critique ses petits péchés tels que la médisance et la calomnie. Apparemment dois-je y ajouter celui de gourmandise, car notre personnage pratiquait à fond l'*Art de la gueule*, comme disait Montaigne. Il a peint ce tableau d'une prison sous la Terreur [1].

1. *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. VIII, p. 113, édit. 1842.

« Le pain finit par manquer à toute la population de Paris et le Gouvernement fit distribuer à chacun de ses prisonniers une douzaine de petites mesures de toutes sortes de graines, pois chiches, fèves de marais, haricots, seigle, froment, orge, maïs, avoine, sarrasin, etc. ; il y avait jusqu'à du chènevis. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Si vous avez des moulins ou des mortiers avec des pilons, faites-en de la farine, sinon faites-les bouillir en macédoine... La personne la plus contrariée de ce mauvais régime était la comtesse d'Hinnisdaël, attendu qu'elle était continuellement préoccupée de gourmandise.

« Imaginez ce que j'ai vu là-bas ! » s'écriait-elle en accourant éperdument. « Qu'est-ce qu'il y a ? » — « Que va-t-il arriver ? »

« C'est le jardinier qui déjeune en mordant à même un pain de quatre livres et dans une botte de radis sans la délier ! »

« Que le diable t'emporte avec tes histoires de mangerie ! Lui dit sa tante de Ghistelles, tu nous es venue faire une frayeur mortelle, et tu n'as de souci que pour ne pas mourir de faim. »

Dans les cachots jacobins, Courchamps eut certainement imité M^me d'Hinnisdaël. Il ne se contentait pas de récolter les historiettes gastronomiques d'autrefois, de collectionner les menus fantastiques du XVIII^e siècle, il avait aussi hérité du vaste appétit des ancêtres. Ami de Brillat-Savarin, épicurien, raffiné, dîneur et soupeur émérite, son éducation culinaire s'était formée aux meilleures tables et il prétendait

même avoir pris des *leçons* à l'école de Cambacérès [1]. Chaque fois qu'il manquait d'invitation, les clients des *Frères Provençaux* voyaient entrer vers six heures un monsieur de taille moyenne légèrement étoffé, au front haut, au nez proéminent, mais grêlé à frémir. Détaché comme s'il pénétrait chez lui, inattentif aux regards, le familier répondait vaguement aux saluts de garçons et s'asseyait devant la table réservée qu'un maître d'hôtel respectueux s'empressait d'avancer. On apportait avec cérémonie un pain cuit spécialement, des plumes, un encrier, une liste de vins, une carte des mets et M. le comte Marius de Courchamps daignait se préparer au saint sacrifice. Après quelques explications liminaires, il dictait ses volontés et adressait des recommandations solennelles d'une voix doucereuse, puis, tandis que commençait le service, notre gourmand extrayait de sa poche deux ou trois fioles renfermant des sauces à lui, sauces incendiaires destinées à stimuler l'estomac. Pour en atténuer l'effet trop violent, il les coupait habilement par des vins du meilleur crû, surtout de Bourgogne. Désireux d'intéresser le lecteur en lui faisant venir l'eau à la bouche, je vais déployer le menu d'un excellent dîner de garçon donné le 31 juillet 1833 dans le grand cabinet des Frères Provençaux. Voici d'abord le nom des six

1. Ceci d'après Roger de Beauvoir, car dans sa *Néo-physiologie du goût*, Courchamps ne semble pas grand admirateur de l'archichancelier ; il écrit : « … Le service de la salle à manger s'opérait toujours chez M. Cambacérès, avec beaucoup plus d'ostentation que de savoir-vivre et de libéralité gastronomique. »

convives avec leurs qualités intégralement transcrites[1].

LE COMTE DE COURCHAMPS
Amphytrion rétrospectif et progressif.

ALPHONSE ROGER
Auteur de *Manoël* et dégustateur attentif.

ROGER DE BEAUVOIR
Autheur de l'*Escollier de Clugny*, c'est tout dire !

LE PRINCE H. GALITZIN
Poète lauréat d'Arkangel et gastronome académique.

LE MARQUIS ALFRED DE MONTEBELLO
Qui passe avec raison pour un des gourmets les plus intelligents et les plus spirituels de Paris.

LOUIS DE MAYNARD DE QUŒILLE
Autre gentilhomme de lettres et gourmet postulant.

Passons au programme de la cène :

*Un potage.*

Une copieuse et forte bouillabaisse au turbot, au surmulet, aux rougets de roche, aux éperlans de Quillebeuf, aux huitres d'Ostende et aux moules de Dieppe.

*Quatre hors-d'œuvre.*

Beurre de Vanvres au vert-pré de cerfeuil
Cantaloup de Bagneux

Filets de sole marinés aux câpres d'Antibes.
Figues d'Argenteuil.

*Un relevé.*

Hochepot de queues de bœuf aux sept racines à la bonne femme.

*Deux entrées.*

Concombres farcis au blanc de volaille et à la moelle.

Cailles à la Pompadour au laurier.

*Un rôti.*

Trois canetons de Rouen farcis à l'anglaise.
(Bread-sauce au catchup et à la sauge verte).

1. Le *Vert-Vert* et la *Chronique de Paris* publièrent ce menu.

*Un relevé de rôt.*

Pâté froid d'un filet de biche de M. Corcelet.

*Une salade*

De chicorée blanche et de concombres verts émincés,
avec *chapon* de Gascogne à la pointe d'ail
et queues d'écrevisses au jus de bigarade et au soya de la Chine.

*Quatre entremets.*

Tomates gratinées à l'huile verte et aux anchois.
Beignets de mirabelles glacées au candi.

Flan à la crème de Viry et à la purée d'amandes fraîches.
Gelée de vinaigre framboisé dans un bol.

*Dessert.*

Macédoine aux quatre fruits rouges à la glace et au jus d'orange.
Fromage du Mont-d'Or et d'Entremonts-les-Gruyères.
Biscuits de fécules d'iris.
Nougat marbré de la Ciotat aux pignons et aux pistaches.

*Vins et liqueurs.*

Vin de *Lunet-Paille* avec le potage au poisson
(suivant l'excellente coutume hollandaise).
Vin de *Mercurey* (de la comète) au relevé
comme avec les hors-d'œuvre.
Vin d'*Aï* (de Moëte) non mousseux et bien frappé,
vers la fin des entrées.
Vin de la *Romanée Conty*, avec le rôti
Vin de *Château-Lafitte* (1825) à l'entremets
Vieux *Porter de Londres* avec la salade
ainsi qu'avec les fromages
Vin de *Pacaret sec* et *Malvoisie de la Commanderie de Chypre*,
pour le dessert
Glaces à la crème, au pain bis et au beurre frais panachés.
Après le café : *Liqueur d'absinthe au candi et mirobolan*
de Mme Amphoux (Que dieu bénisse).

Tudieu, quels estomacs ! Quels cerveaux ! Eh ! bien cette légion de victuailles ne représentait pas une exception pour Courchamps, car on peut lire dans les *Soupeurs de mon temps,* p. 54, un autre menu pantagruélique d'un souper offert par lui à Beauvoir, je ne le cite pas de crainte de donner une indigestion au lecteur. Douze plats ! Treize vins ! Il y avait de quoi faire reculer Sa Majesté Louis XVIII dont on sait pourtant l'appétit bourbonien.

A ce train là, les 60.000 francs des *Souvenirs* n'avaient pas tenu longtemps, les bénéfices réalisés comme rédacteur à la *Gazette de France* ne suffisaient pas à solder de pareilles agapes, aussi Courchamps s'adjoignait-il, en dehors des invités, un convive chargé de payer le repas. C'était un russe, le comte de Kank, qui s'était imposé les frais pour le second festin signalé plus haut, cérémonie qui procurait à l'organisateur une satisfaction sensuelle et souvent un avantage littéraire. Joignant l'utile à l'agréable, il engageait à ces lippées, tantôt des hommes de lettres, tantôt des imprimeurs ; parmi ces derniers, Dumont et Fournier qu'il régala un soir au Café Anglais, l'écoutèrent curieusement étaler devant eux sa mosaïque d'anecdotes sur le XVIII^e^ siècle, et Fournier garçon alerte et intelligent, eut la sagacité de conclure là le marché qui lui livrait les *Souvenirs de la marquise de Créquy.*

Courchamps ne crut pas assez d'inventer des sauces, de composer des recettes, d'être un moniteur gastronomique, il ambitionna de conserver ses

préceptes et de les transmettre à la postérité. En 1839, il publia un grand in-8° sous ce titre : *Néo-physiologie du goût par ordre alphabétique ou Dictionnaire de la cuisine française ancienne et moderne*[1], dont l'épigraphe n'est pas la phrase maintes fois citée : *A toutes les cuisinières, je préfère celles en fer-blanc*, mais bien la devise suivante :

Héraclite a dit que l'homme est un animal pleurant
Démocrite a dit que l'homme est un animal riant
M. de la Reynière a dit que l'homme est un animal cuisinier.

Par une attention touchante, l'écrivain dédiait son volume... à l'auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, c'est-à-dire à lui-même ! N'était-il pas le plus digne d'apprécier la formidable nomenclature de mangeailles déroulée là-dedans ? Au mot *service*, il indiquait comme parfait modèle la liste de tous les mets présentés sur la table de M. le duc de Blacas pendant la première année de son ambassade à Rome : Potages, hors-d'œuvre, contre-flans, entrées de viande de boucherie, chartreuses et entrées de four, plats de rôts, entremets de légumes, d'œufs, au sucre, etc., etc. ; il y en a vingt-cinq pages de suite. Puis venait un *Recueil des menus* contenant la relation d'un dîner au temps de Henri II, les détails d'un souper du Régent, du roi Louis XV à la Muette, d'un

1. La Bibliothèque Nationale ne le possède pas. J'en dois la communication à l'obligeance de M. Charrier, notaire honoraire. La *Néo-physiologie du goût* fut réimprimée en 1853 et en 1866 sous le titre de *Dictionnaire général de la cuisine française ancienne et moderne*.

dîner de Mesdames de France à Bellevue, de Barras au Luxembourg, de Louis XVIII, de la duchesse de Berry, etc. Sont-ils bien authenthiques ? Je ne sais, mais ils sont effarants.

Les meilleures choses ont un terme. Courchamps vit peu à peu diminuer son appétit, il en était réduit aux volailles et au vin de Bordeaux. Pour terminer sa carrière, il eut cependant la gloire de concevoir un plat sensationnel.

Au moment de se marier, un jeune dandy voulut enterrer joyeusement sa vie de garçon, convia plusieurs amis à un repas fin et délégua Courchamps comme maître-queue. Celui-ci demanda huit jours afin de préparer un mets digne de l'amphytrion et du riche mariage qu'il allait contracter. Le café Durand fut choisi comme sanctuaire et le grand soir arrivé, les invités se présentèrent assez intrigués. L'un d'eux, Roger de Beauvoir, va nous renseigner :

« Dès le premier service, on put voir à quel homme on avait affaire ; le potage à la bisque fut très goûté, le potage au nid d'hirondelles ne le fut pas moins. Une barbue colossale succéda, puis les relevés et les entrées, quand après un aspic de crevettes à la mayonnaise, une véritable curiosité s'empara des convives...

Un canard aux perles !

Un vrai canard !

C'était réellement un canard aux perles !

Figurez vous un canard rôti, mais enrichi d'une farce composée en partie de coulis d'écrevisses, de

truffes du Périgord et de champignons : il se présente à nos yeux avec des chapelets de perles qui festonnent à son cou, autour du corps et à sa queue ; c'est d'un effet original n'est-ce pas ? »

Une aventure récemment arrivée au vicomte d'Arlincourt était l'origine de ce plat nouveau[1]. Devant un si magnifique chef-d'œuvre, le jeune hôte embrassa l'inventeur et tous les assistants réclamèrent la recette que plusieurs utilisèrent dès le lendemain. Quant à Courchamps, il mangea comme quatre, but comme dix et se trouva tellement ému par les applaudissements chaleureux que ce triomphe culinaire lui rendit l'appétit.

1. L'anecdote est racontée tout au long par Roger de Beauvoir dans les *Soupeurs de mon temps*.

## CHAPITRE IV

On ne trouve pas chaque jour un prince russe en goguette ou un dandy enterrant sa vie de garçon. Pour s'offrir le vieux vin quotidien et même le canard aux perles mensuel, le gourmand devait travailler à force, donnant des articles à la *Mode*, à la *Gazette de France*, et surtout aux publications héraldiques. Afin de sustenter sa renommée, il collaborait aux *Français peints par eux-mêmes* (t. I) où sa signature avait l'avantage très rare de s'étaler en toutes lettres. Son article les *Duchesses* vaut la peine d'être lu et si j'en donne cet extrait, c'est parce que ces pages représentent du vrai Courchamps, du Courchamps authentique. On y reconnaît bien sa griffe.

« ... Depuis Molière, il y a toujours eu plusieurs variétés parmi les fagots ; mais aujourd'hui la diversité qui se fait remarquer entre les duchesses est bien autrement tranchée que celle qu'on pourrait trouver entre des fagots, des bourrées et des cotrets. Afin de parler sur un pareil article avec toute l'exactitude qu'il réclame, il faudrait peut-être commencer par diviser et subdiviser les duchesses, ainsi que

toutes les substances organisées et tous les autres sujets d'histoire naturelle, c'est-à-dire au moyen de la classe, du genre et des variétés dans chacune de ces divisions. La duchesse de première classe ou du genre primitif est évidemment celle de l'ancien régime, et la duchesse de rang secondaire est celle de la restauration. La duchesse de l'empire est sur la troisième ligne, à ce qu'il nous semble.

Parmi les vingt-sept ou vingt-huit duchesses de la haute noblesse, il n'y en a qu'une ou deux qui prennent des loges aux Italiens ; il y en a deux ou trois qui vont au spectacle une ou deux fois pendant le carnaval ; il y en a dix ou douze qui ne sortent presque jamais de leur noble quartier, de ce paisible, aristocratique et vertueux carré qui se trouve inclus entre les rues des Saints-Pères et de Vaugirard, entre l'Esplanade des Invalides et le quai d'Orsay ; quand il est question d'aller, à la fin de janvier, faire une tournée de visites au faubourg Saint-Honoré, on dirait qu'on se trouve à Bayonne et qu'on entend parler d'un voyage à Terre-Neuve.

Il y avait une fois une pauvre duchesse à qui M. Trousseau, médecin laryngipharmaque, avait ordonné de transporter ses pénates à la Chaussée-d'Antin, parce qu'elle était menacée d'une laryngite, et pour être préservée du vent du nord, à l'abri de la butte Montmartre. Elle avait l'avantage et l'agrément d'être logée dans le voisinage de ce docteur ; mais on n'a jamais vu femme de qualité plus dépaysée, plus mortifiée, ni plus abîmée dans les douleurs de l'os-

tracisme. Elle en est morte au bout de la semaine, épuisée par ses lamentations.

« ... Les questions de généalogie, d'héraldique et de cérémonial sont à peu près les seules choses qui ne paraissent pas à Mme la duchesse indignes de son attention, et vous pensez bien que lorsqu'on est dévote on ne répète jamais des anecdotes. Cette bonne dame en est réduite à parler de quartiers chapitraux, de retraits linéagers et de fourches patibulaires. Elle est bien prévenue de l'importance et de la signification de la brisure en barre, ainsi que de la *diffamation* pour un aigle dépourvu de bec, et pour un lion qui n'a pas d'ongles, ce qui est toujours provenu, comme tout le monde sait, par la *dérogeance* et la *forfaiture*. Elle a disserté pendant longtemps sur l'aigle impérial de Bonaparte, à qui les héraldistes révolutionnaires avaient tourné le *col à senestre*, ce qui faisait de ce malheureux aigle un *oiseau contourné*, et ce qui signifie toujours bâtardise. Elle en triomphait (on est forcé d'en convenir) avec un air de malice infernale et de joie satanique.

« C'était, il me semble, à la fin de l'année 1816 ; la duchesse douairière de Castel-Morard ayant eu la contrariété de se rencontrer chez un ministre du roi légitime avec je ne sais combien de sabreurs que cet autre soldat avait affublés du titre de duc, il lui prit une assez vilaine fantaisie, disait-elle, et c'était la curiosité de savoir enfin quels étaient les noms de ces titres plébéiens qui venaient d'être autorisés par la Charte, hélas ! à porter la même qua-

lification que celle dont sa famille avait été décorée par le roi Louis-le-Juste. On accède respectueusement à sa requête, on se rassemble autour d'elle, et l'Almanach impérial aidant à l'ignorance de certaines choses, on finit par appliquer assez exactement chacun de ces duchés nouveaux sur son titre impérial. Après une dissertation qui ne dura pas moins d'une heure et demie : « C'est bien entendu, nous disait-elle, et me voilà tout aussi bien apprise que Messieurs de Montesquiou. — Mortier, c'est Masséna ; M^me^ Ney c'est Élisabeth de Frioul ou de Carinthie, comme on dirait Eléonore d'Aquitaine et Blanche de Castille ; enfin le général Suchet, c'est Montebello. Je ne me souviens point des autres et je ne vous en demande pas plus. »

A ces lignes railleuses Courchamps ajoutait cette silhouette :

« Nous avons à signaler la duchesse de Blancimiers, la femme politique et belliqueuse ; la royaliste enthousiaste, impétueuse, incandescente ; une femme de lignage héroïque et dont la septimaïeule assistait au combat de trente bretons sous les châtaigniers de Ploërmel en 1351. Je ne vous dirai pas si c'était en qualité de bonne amie, de bonne d'enfant, de sœur de lait, de nourrice ou d'institutrice du jeune Beaumanoir, car c'est un détail de biographie qui n'a jamais pu s'éclaircir à ma satisfaction. Je ne conteste pas qu'elle fût sa parente ou sa marraine ; il est vrai que les historiens bretons n'en disent rien du tout, mais je n'ai pas l'envie d'avoir une affaire avec sa

petite-fille au septième degré, qui est baronne de Kergumadec en Penthièvre, et laquelle est toujours *Maréchale héréditaire* du pays de Cornouailles, au mépris de cette foule d'injonctions révolutionnaires appelées *Décrets de l'Assemblée constituante*, et en attendant le retour de qui vous savez ?... Vous voyez que je me soumets aux lois de septembre avec une docilité parfaite. »

Il terminait ses huit pages spirituelles par ces mots :

« Est-il plus avantageux d'avoir de la naissance, ou d'être tellement distingué que personne ne songe à demander si vous en avez ? C'est une question que se faisait La Bruyère, et je ne vois pas que la doctrine humanitaire ait fait dans la société française un immense progrès depuis l'année 1690. »

Dans les cercles mondains, littéraires et gastronomiques, la réputation de Courchamps se maintenait à peu près d'aplomb, étayée par les *Souvenirs de la marquise de Créquy* dont deux éditions surgissaient en 1840. Succès constant. « C'est à croquer ! » disait la spirituelle Mme Hamelin. « Il me semble entendre radoter délicieusement le concierge de Sa Majesté ! » observait Mme de Girardin. Grisé par les louanges, l'écrivain crut habile de donner un complément à son œuvre. Le 24 mai 1841, la *Presse* informait :

« Nous publierons bientôt quelques-unes des nouvelles que nous avons annoncées et nous commencerons sous le titre de *Supplément aux Souvenirs de la marquise de Créquy*, une publication des plus importantes et des plus curieuses qui se composera en effet

de plusieurs opuscules inédits de la marquise de Créquy et d'un assez grand nombre de *lettres inédites et authentiques* choisies dans sa correspondance avec sa famille et ses amis, entre autres avec son fils le marquis de Créquy, le duc de Penthièvre, le prince de Lamballe, la maréchale de Luxembourg, le prince de Craon, le duc de Lauzun, la comtesse d'Egmont, le cardinal de Rohan, J.-J. Rousseau, Voltaire, l'archevêque de Narbonne, etc.

« Cette correspondance entre les personnages que nous venons de nommer est aussi piquante sous le double rapport du style et de l'esprit qu'elle est curieusement vraie pour le tableau des mœurs et des coutumes de cette société d'élite au XVIII^e siècle[1]. »

Le premier feuilleton qui parut dans le numéro du 14 juin contenait huit lettres de M^me de Créquy à M^lle de Villeroy, de M^me de Maintenon à M. de Vignolles, de M^me de Créquy au duc de Penthièvre, etc. ; le numéro du 16 en donnait sept autres et la série continua jusqu'au 19 sans qu'une signature apprît au public le nom du fureteur qui lui livrait cette correspondance apocryphe comme les *Souvenirs*. Décidément Courchamps affectionnait l'anonymat. La *Presse* avait cessé tout à coup l'exhibition des missives, mais elle allait inconsciemment démolir la notoriété de son collaborateur.

Le lundi 11 octobre 1841, son feuilleton portait ce titre en gros caractères :

1. Ces lettres furent publiées en 1867 dans le t. V des *Souvenirs de la marquise de Créquy* (édition Michel Lévy).

MÉMOIRES INÉDITS DE CAGLIOSTRO

*Traduits de l'italien sur les manuscrits originaux,*

PAR M. LE COMTE DE COURCHAMPS

---

LE VAL FUNESTE

*Tableau des mœurs espagnoles au XVIIIe siècle.*

Rien d'extraordinaire à ce que la *Presse*, si éclectique sous la direction d'Émile de Girardin publiât les *Mémoires de Cagliostro ;* ce qui le semblait plus, c'était l'origine de ces *Mémoires* qui se trouvaient entre les mains de Courchamps lequel n'avait jamais eu aucun rapport avec Cagliostro et ne savait probablement pas l'italien. Le 13 octobre 1841, un adversaire politique, le *National*, journal de l'opinion républicaine, imprimait cet article :

LE VOL AU ROMAN. — AVIS AU PUBLIC

« Il y a quelques mois, le journal la *Presse*, avait commencé dans une série de feuilletons, une suite aux prétendus *Souvenirs de la marquise de Créquy* ; cette suite se composait de lettres originales des hommes les plus célèbres du XVIIIe siècle, à commencer par Voltaire, que cette harpie de Mme de Créquy (nous parlons du faussaire caché sous ce nom) aurait traité comme un galopin des rues, le tout pour la plus grande gloire du trône et de l'autel. Heureusement les fautes de français, les anachronismes, les bêtises de tous genres dont ces

belles lettres de Voltaire étaient farcies, empêchèrent le succès de cette impiété littéraire, et la *Presse* fut obligée de renoncer à l'exploitation de cette mine. Voici maintenant les *Mémoires de Cagliostro*... Hier, la *Presse* a commencé à en détacher des fragments sous ce titre : *Le Val funeste*. Or si l'on peut juger du tout par la partie, les *Mémoires de Cagliostro* ne seront pas plus vrais et seront beaucoup moins neufs que ceux de Mme de Créquy, car toute cette histoire du *Val funeste* est copiée textuellement, y compris les noms propres de lieux et de personnes, d'un roman de M. le comte Potocki publié il y a quinze ou vingt ans : *Dix journées de la vie d'Alphonse Van-Worden*. Nous engageons les amateurs à vérifier ce plagiat effronté ; ce sera d'ailleurs une occasion pour eux, s'ils aiment les contes effrayants, d'en lire une curieuse collection. M. Potocki avait jeté dans *Alphonse Van-Worden* et dans l'*Histoire d'Avadoro* tous les souvenirs de son voyage d'Espagne. Comment la *Presse*, feuille énormément loyale, morale et délicate, peut-elle se prêter à favoriser des vols si grossiers, des mystifications aussi insultantes pour le public ?... Nous demanderons, non pas à M. le comte de Courchamps, qui est sans doute un personnage en l'air, mais à la *Presse* si elle prétend réimprimer jusqu'au bout, en se les appropriant, les romans du comte Potocki, et nous la prions de nous dire quel euphémisme on peut employer pour désigner une piraterie si impudente. »

Nous avons vu (chapitre II) que *Avadoro* et *Dix journées de la vie d'Alphonse Van Worden* étaient ces

ouvrages trouvés par Courchamps dans la bibliothèque des Néothermes, ouvrages dont il avait pris déjà quelques passages pour les *Souvenirs de la marquise de Créquy*. Une seconde fois il les utilisait avec sans gêne. Néanmoins le *National* reçut aussitôt deux exploits sur papier timbré, l'un de M. Dujarrier, gérant de la *Presse* déclarant que le comte de Courchamps avait garanti l'authenticité des *Mémoires* et que le journal n'avait pas l'habitude de pratiquer le vol au roman puisqu'il soldait cent francs chaque feuilleton.

« Nous ne disons pas que la *Presse* vole ses romanciers, ripostait narquoisement le *National* du 15 octobre, nous disons au contraire que la *Presse* est volée lorsqu'elle paye comme neuves de vieilles pages arrachées à un vieux roman oublié des portières elles-mêmes. Il nous paraît que la *Presse* ou M. Dujarrier qui la représente est ici d'une bonne foi parfaite et d'une candeur tout aimable ; la preuve c'est qu'il paie 100 francs chacun des feuilletons que M. le comte de Courchamps emprunte à M. le comte Potocki. Un petit calcul d'arithmétique élémentaire, s. v. p. : *Les dix journées d'Alphonse Van-Worden* forment trois volumes in-12. M. de Courchamps a tiré du premier volume quatre feuilletons, en d'autres termes, 400 francs, ce qui donnera pour la totalité de l'œuvre une somme ronde de 1.200 francs. Or M. Dujarrier trouverait sur les quais les trois volumes de Potocki à raison de 0 fr. 25 la pièce, total : 0 fr. 75. C'est donc une économie évidente de 399 fr. 25 que nous indiquons à

la *Presse*. Elle nous en saura gré, elle qui est un journal si *conservateur !* »

L'exploit adressé par Courchamps au *National* contenait cette explication :

Monsieur,

Je n'ai pas la moindre envie de répondre à vos observations sur les *Souvenirs de la Marquise de Créquy*, non plus que sur la correspondance qui vient d'être publiée comme supplément à cet ouvrage. Je me borne à vous déclarer que je ne suis pas un personnage en l'air.

Les manuscrits autographes de Cagliostro étaient, dès l'année 1810, en ma possession, et c'est à cette époque que remonte le travail de traduction que je livre en ce moment à la publicité... La plupart de ces traductions manuscrites avaient été prêtées par moi, vers la fin de 1810 à M. le Comte de Pac, magnat polonais, quelques-unes de ces anecdotes ont été subrepticement publiées il y a vingt ans. Ces publications ont motivé de ma part, à diverses époques, des réclamations rendues publiques.

1° Par le *Défenseur*, recueil qui avait succédé au *Conservateur*, sous la direction de M. de Lamennais, et qui a cessé de paraître depuis de longues années.

2° Par la *Chronique littéraire* qui a également cessé de paraître.

3° Par l'*Etoile*[1].

4° Dans toutes les éditions des *Souvenirs de la marquise de Crequy*.

5° Enfin dans tous les prospectus de librairie où les *Mémoires de Cagliostro* ont été annoncés depuis six ans.

Je dois ajouter, Monsieur, que la plus grande partie des manuscrits originaux ainsi que de mes premières copies sont encore entre mes mains...

Permettez-moi de vous affirmer en terminant que le nom d'un comte Potocki n'a jamais figuré sur aucune de ces publi-

1. J'ai feuilleté ces différents journaux et n'y ai, bien entendu, trouvé aucune protestation de Courchamps.

cations dont j'étais en droit de me plaindre et contre lesquelles j'ai réclamé constamment.

Recevez, Monsieur, etc.

C. de Courchamps.

Piètre défense que cette lettre. On juge comment la reçut le *National :*

«... Ah ! vous avez communiqué ces manuscrits à M. le comte de *Pac,* magnat polonais ; ne serait-ce pas plutôt à M. le comte de *Puff* pair d'Angleterre ? Mais Pac ou Puff, il n'importe. Vous avez voulu vous mettre d'accord avec les initiales M. L. C. J. P. imprimées sur le titre d'*Avadoro*. Ces initiales désignent M. le comte Jean Potocki, mais il eut été dangereux d'insinuer une accusation de vol contre un membre de la famille Potocki ; il est plus commode de faire avancer M. de Pac, lequel, dit-on, est allé de vie à trépas il y a deux ans.

«... Et vous avez protesté dans le *Défenseur*, dans la *Chronique littéraire*, dans l'*Étoile*, dans toutes les éditions de la marquise de Créquy, enfin dans des prospectus de librairie. Quelles autorités ! Comment ! Vous avez protesté dans des prospectus, dans un de vos ouvrages pseudonymes, et dans des recueils enterrés dont vous n'indiquez même pas les numéros, en sorte que toute vérification devient impossible ! »

Puis le *National* gouailleur, revenant sur les manuscrits originaux que Courchamps disait posséder, lui offrait de les comparer en public avec *Dix journées de la vie d'Alphonse Van-Worden*. Bien mieux, dans son numéro du 15 octobre, il copia trois pages

de ce livre et dit à la *Presse* : « Si vous ne faites à votre feuilleton futur pas plus de changement que vous n'en avez fait au dernier, voici ce que vous lirez demain. » Le 16 au matin, tout Paris s'arrachait la *Presse* ou le *National*, on rapprochait le cinquième extrait des *Mémoires de Cagliostro* du fragment donné par avance ; sauf quelques synonymes ils se répétaient mot à mot. Ce fut un éclat de rire général. Les lecteurs s'amusaient follement de cette affaire que le *National* nommait le *Vol funeste* ; Courchamps, il faut le reconnaître, avait un bien mauvais rôle de mystificateur et la *Presse* celui de gobe-mouches. Très vexé, le gérant Dujarrier envoya au *National* un nouvel exploit dans lequel il expliquait que son journal cessait la publication du feuilleton calqué, rompait tous ses rapports avec le faussaire et entamait une action judiciaire contre ce dernier [1].

Le *National* qui noyait son adversaire, se donna le plaisir de lui appuyer encore sur la tête (18 octobre) :

« Vous rompez tous rapports ? ricanait-il. Eh bien ! Tant pis pour vous ! Après tout, M. de Courchamps est un homme d'esprit, de beaucoup d'esprit, et tout le monde en conviendra puisqu'il vous a joué, vous — Allons, ne rougissez pas, nous épargnons votre modestie — *M. de Courchamps*, dites-vous, *aura à rendre compte de ses procédés et de sa spé-*

1. Le feuilleton de la *Presse* parut du 11 au 15 octobre inclus. Le numéro du 17 contenait une glose disant qu'un exemple serait fait et que l'honneur de toute la littérature était intéressé à ce que pareil scandale ne pût se renouveler.

*culation devant la justice*. Très bien ! Prenez-moi le ton et l'attitude de la vertu indignée, de l'innocence calomniée. Flétrissez-moi ces spéculateurs éhontés, dont le triomphe scandaleux et l'impunité prolongée révoltent la morale publique. Mais en rentrant chez vous, relisez la parabole de la femme adultère. A propos, n'auriez-vous pas les *Mémoires inédits de la femme adultère ?* Celle-là ne serait pas déplacée parmi les héroïnes de votre galerie. »

Fait bizarre, les journaux se montrèrent fort sobres de commentaires sur cette affaire. Craignaient-ils encore les griffes du vaincu ? Voulaient-ils ménager un confrère ? La *Quotidienne* du 22 octobre disait :

« Jusqu'à présent l'accusation du plagiat pèse de tout son poids sur M. de Courchamps atteint, à ce qu'assure sa famille, d'une paralysie et d'une congestion cérébrale, et qui est menacée, dit-on, d'une apoplexie. Il faut espérer que lorsque ces maux auront disparu, M. de Courchamps répondra victorieusement aux graves attaques de la *Presse*, du *National* et du *Siècle* [1] ».

Eugène Briffault observait avec justesse dans le feuilleton du *Temps* (30 octobre 1841.)

« ...M. de Courchamps se dispose à prouver que seul il a été victime du larcin dont on l'accuse ; s'il

1. Le *Siècle* du 14 octobre reproduisait textuellement le *National*. Le 16, il annonçait avoir reçu lui aussi deux sommations et ajoutait : « Quant à M. de Courchamps que nous n'avons pas l'honneur de connaître, nous croyons lui rendre service en ne publiant ni sa lettre ni sa réponse au *National* ».

parvient à cette démonstration, ce sera sans contredit la plus surprenante de ses œuvres. »

Le procès intenté par le gérant Dujarrier à son collaborateur allait commencer, ce dernier sentit la nécessité de se défendre. Abrité derrière la maladie suivant sa coutume chaque fois qu'arrivait un désagrément, il adressa à la *Quotidienne* (30 octobre) cette explication qui n'expliquait rien.

Maison de santé des Néothermes. 29 octobre 1841.

Monsieur,

« Je me trouve en état de pouvoir dicter quelques lignes, et je m'empresse de vous les envoyer..... J'avais livré pour le feuilleton de la *Presse* divers cahiers de matériaux *plus ou moins inédits* et que la *Presse* a néanmoins publiés d'*après d'anciennes pages imprimées*, et en les annonçant comme une nouvelle publication complètement inédite.....

.....La *Presse* a trouvé plus commode et plus expédient de céder au *National* en m'attaquant sur la propriété de mon opuscule. Tout donne à penser et tout le monde est convaincu que la politique de ce journal est descendue ce jour-là dans son feuilleton qu'on nous avait annoncé comme un terrain tout à fait neutre... Je suis peut-être l'écrivain de ce temps à qui l'on aura le plus emprunté sans qu'il en ait jusqu'ici résulté de ma part un seul mot de plainte, une seule parole de réclamation.

« On a puisé dans mes écrits un drame en cinq actes où l'on n'a pas changé cinquante mots dans les dialogues ; on a mis le tome suivant à contribution pour en fabriquer un mélodrame épouvantable ; on y a pris je ne sais combien de vaudevilles ou de petites comédies et de plus quatre romans en plusieurs volumes. C'est tout au plus si j'ai fait parvenir une observation courtoise à l'un des plus spirituels et des plus féconds écrivains de la presse périodique, à propos de ma nouvelle de Mme d'Egmont, et encore était-ce à raison de ce qu'après l'avoir copiée

mot à mot, il l'avait republiée trois fois depuis trois ans. Il a bien voulu m'écrire à cette occasion-là comme un homme d'esprit et de bonne réputation qui n'éprouve aucun besoin d'afficher une austérité pharisaïque.

« Quand M. Eugène Sue a eu tiré si grand et si bon parti de mon épisode sur le marquis de Létorière [1], il est venu m'apporter son ouvrage avec une urbanité parfaite, une grâce exquise, et je l'ai remercié pour avoir si brillamment entouré une sorte de caillou qui n'attendait que sa mise en œuvre.

« Mme S. G... la belle-mère du directeur de la *Presse*, a bien voulu m'envoyer un de ses charmants écrits, en me remerciant pour avoir permis qu'elle usât si librement et si amplement d'un de mes ouvrages dont elle a tiré deux volumes qui m'ont fait du reste un plaisir infini [2].

« Voilà quels ont toujours été mes procédés en fait de plagiat et de piraterie littéraire.

« .....Vous me trouverez peut-être diffus. Je suis infirme par l'âge et les souffrances ; mon style est terne et débile ainsi que mes formes d'argumentation à qui je ne saurais donner la vie qui m'échappe et le mouvement que je n'ai plus. Je n'ai rien pris et n'ai jamais voulu prendre à personne. On m'a volé, pillé, dépouillé ; je le prouverai jusqu'à la dernière évidence et j'attends avec impatience le grand jour de l'audience publique.

Agréez, etc.

M. DE COURCHAMPS.

Un malade capable de dicter une aussi longue lettre (dont je ne cite que les passages principaux) avait encore une puissante respiration. Le corps de preuve ainsi adressé était pourtant si anémique que le plagiaire voulut le fortifier. L'époque du procès arrivant, il jugea circonspect de se montrer de plus en plus moribond et écrivit à Emile de Girardin [3] :

1. *Le marquis de Létorière*, par Eugène Sue. Paris, 1839, in-8°.
2. *La comtesse d'Egmont*, par Sophie Gay, Paris 1836, 2 vol. in-8°.
3. *Gazette des Tribunaux*, 3 février 1842.

Aux Néothermes, 15 novembre.

Monsieur,

« Si j'étais en état de pouvoir sortir de ma chambre, je ne manquerais pas de me présenter chez vous pour vous prier d'écouter les explications que j'aurais à vous donner.

J'étais en exil à Grenoble à l'époque où la publication du *Val funeste* eut lieu sous un faux titre et sans aucun nom d'auteur. Ces deux versions doivent être fort différentes, attendu que ma première copie prêtée à M. de Pac n'était qu'une ébauche informe, et parce que je l'ai revue, corrigée et fait recopier en entier au moins trois fois. Celle des copies sur laquelle on a imprimé les feuilletons de votre journal a été écrite il y a plus de vingt ans, et du reste je recevrai sous deux ou trois jours au plus tard un exemplaire de l'ouvrage cité par le *National*, où l'on verra qu'il ne saurait être le canevas de la même anecdote.

M. E. de la G... se souviendra très bien de cette *Histoire des Pendus* qu'il connaissait avant qu'elle ne m'eût été dérobée ou, pour mieux dire, avant qu'elle n'eût été furtivement copiée sur les manuscrits que j'avais confiés au comte de Pac qui n'est point mort, j'espère, et qui aurait été bien capable d'en abuser volontairement. Si M. de la G... ou M. de L... étaient ici, ce serait à eux que je m'adresserais pour vous prier, pour vous supplier, pour vous conjurer, Monsieur, d'avoir égard à mon bon droit, à ma loyauté dans toute cette affaire, et même au triste état de ma santé, car la vie ne tient plus à moi que par un fil, et si j'avais à soutenir l'éclat dont m'avait menacé M. D..., je n'y survivrais pas, en attendant le gain de mon procès contre cet infâme *National*. Délivrez-moi de la douloureuse contrariété d'avoir à plaider contre un journal où des amis connus m'avaient fait accueillir avec tant d'obligeance, et quant à la question d'argent, vous pouvez être assuré que je ne laisserai pas matière à discussion.

La fièvre ne m'a pas quitté depuis ce matin, Monsieur, et il ne me reste que la force de signer cette lettre, en vous priant d'accueillir mes regrets avec bonté.

Dr Courchamps.

Emile de Girardin ne s'émut pas de ces terribles souffrances aussi apocryphes que les *Mémoires de Cagliostro ;* il se tint coi et le procès arriva le 24 novembre 1841, devant la Première Chambre du Tribunal civil de la Seine. A l'appel de la cause, M. de Courchamps fit déposer des conclusions exposant que l'un de ses moyens de défense consistait dans la différence entre les feuilletons donnés par lui à la *Presse* et la publication éditée sous le titre de *Dix journées de la vie d'Alphonse Van Worden.* Tandis que Dujarrier réclamait une indemnité de 1.400 francs et se prêtait, pour faciliter la restitution des manuscrits, à fournir cette somme, Courchamps offrait de verser les 1.400 francs à la caisse des Consignations avec la condition qu'on lui rendît son œuvre dans les vingt-quatre heures. Me Léon Duval, avocat de Dujarrier, fit observer :

« Ce n'est là qu'un moyen dilatoire employé par Courchamps. Nous avons le plus grand intérêt à ne pas restituer le manuscrit, car sa vue semble attester par les ratures, les corrections et additions dont il est couvert, le travail de la composition, bien loin de révéler la main facile d'un copiste et d'un plagiaire. »

Fort géné, Chaix d'Est-Ange répliqua : « ...Je ne puis laisser dire que M. de Courchamps a demandé la restitution du manuscrit pour arrèter ou clore le débat ; je n'ai qu'un mot à ajouter pour repousser cette accusation : M. de Courchamps est à l'heure qu'il est gravement malade. »

Ce à quoi M. Duval riposta simplement : « La

nouvelle de la maladie de M. de Courchamps ne surprendra personne. Toutes les fois que M. de Courchamps a un procès, il se dit menacé d'une attaque d'apoplexie qui n'arrive jamais[1] ! »

L'affaire remise à quinzaine ne revint que le 2 février 1842. Les débats furent longs, on disserta sur *Avadoro* et sur *Dix journées d'Alphonse Van Worden*, on lut la lettre d'un M. Lelewel, polonais illustre ? affirmant que l'auteur en était bien Jean Potocki et que l'ouvrage existait en manuscrit[2]. Me Léon Duval tritura Courchamps, prouva ses mensonges et requit une répression énergique. Berryer qui avait accepté la tâche ingrate de plaider pour le folliculaire royaliste, fit preuve d'une médiocre habileté, jouant sur les mots, embrouillant la question, et présentant une mauvaise défense de ce mauvais cas. Il assura : « ...M. de Courchamps est fort avancé en âge et extrêmement infirme[3]. C'est un homme de beaucoup d'esprit, un des écrivains qui ont le plus de caractère, de naturel, de vérité, de pittoresque dans le style. A-t-il promis à la *Presse* un ouvrage complètement inédit ? Jamais il n'a fait semblable

1. *Gazette des Tribunaux*, 25 novembre 1841.

2. J. Klaproth l'assure aussi (voir Quérard : *Les Supercheries dévoilées*). Par contre le bibliophile Jacob prétend que *Dix journées d'Alphonse Van Worden* et *Avadoro* sont de Charles Nodier. Dans *Enigmes et découvertes biographiques*, Paris, 1866, il dit même avoir vu le manuscrit. Pourtant je me méfie des assertions de Paul Lacroix.

3. Courchamps n'avait que cinquante-huit ans et ne souffrait que de maladies opportunes.

promesse... etc.[1] » Tel ne fut pas l'avis de l'avocat du roi qui résuma la question en disant : « M. de Courchamps, dans cette affaire, nous paraît avoir agi avec mauvaise foi et déloyauté. »

A l'audience du 9 février, le Tribunal rendait sa sentence. Il annulait la convention verbale intervenue entre Dujarrier et Courchamps, et condamnait celui-ci.

1° A rembourser à Dujarrier 1.400 francs qu'il reconnaissait avoir reçus d'avance.

2° A payer à Dujarrier 1.000 de dommages-intérêts.

3° A l'insertion dans six journaux.

4° Aux dépens[2].

Jugement écrasant et sans appel. Le plagiaire s'effondrait. Ni ses explications, ni ses maux propices n'avaient pu le sauver. Lamennais, son ancien directeur, en écrivait au baron de Vitrolles[3] : « ... Attaqué, le pauvre homme s'est terriblement embrouillé dans ses dires. Le *National* s'est moqué de lui fort spirituellement. Quand on se mêle de mentir, il faut se garder des apoplexies, elles troublent étrangement la mémoire. »

Peu de journaux rendirent compte du procès, les feuilles satiriques n'y firent même pas allusion. Seuls le *Siècle* (3 février) et la *Quotidienne* (10 février)

1. *Gazette des Tribunaux*, 3 février 1842.

2. *Gazette des Tribunaux*, 10 février 1842.

3. *Correspondance inédite entre Lamennais et le baron de Vitrolles*, publiée par Eugène Forgues. Paris. 1886.

s'en occupèrent, quant au *National* (10 février), il décochait ce dernier coup de patte :

« La *Presse* avait demandé 25.000 francs de dommages-intérêts, l'avocat du roi avait abaissé la somme à 10.000 francs, le tribunal l'a réduite à 1.000 francs. Il a sans doute pensé que la réputation du journal ne valait pas une plus ample compensation. »

Comment les deux adversaires accueillirent-ils le résultat ? Courchamps estima que, selon la formule, ce jugement était une méprise qui n'accuse rien si ce n'est l'insuffisance et la faiblesse de la raison humaine. La *Presse* trouva que le tribunal représentait équitablement la justice du pays. Elle avait raison.

Cette aventure du *Val funeste* fut un rude coup pour son auteur. Les gens de lettres lui faisaient grise mine, les gens du monde le lâchaient peu à peu, il crut pouvoir remonter sur sa bête grâce à une nouvelle production. Le 25 septembre 1842 la *Mode* annonçait :

« Nous publierons prochainement des *Souvenirs de la Restauration et de l'usurpation*, ouvrage dédié à M^me^ la duchesse de Berry, par le comte de Courchamps. »

Marius ne manquait pas d'aplomb. Le *Corsaire* fulmina : (16 octobre 1842).

« Le célèbre auteur du trop célèbre feuilleton intitulé : le *Val funeste*, appelé, je ne sais pourquoi, comte de Courchamps, par la *Mode*, vient de reparaître à l'horizon littéraire :

.....Tremblons! de son tombeau
De Courchamps sort armé d'un *Val-Volé* nouveau

« Il faut l'y faire rentrer ! De pareils morts sont de trop mauvaise compagnie. »

Le journal exposait quelques énormités des lettres *authentiques* publiées par Courchamps, entre autres une page de Saint-Simon citant le 4 frimaire an II, Orléans-Égalité comme devant participer à une opération, or Égalité était mort dix-huit jours auparavant. Après avoir roulé le faux historien dans ses erreurs, le *Corsaire* terminait ainsi :

« La cause est entendue.

« Considérant que — et que — et puis encore que — par toutes ces raisons :

« Nous défendons à la *Mode*, sous peine de ridicule, de publier les nouveaux souvenirs du personnage connu sous le nom de *De Courchamps*. Qu'elle les paie, si elle veut faire l'aumône à un plagiaire ; mais qu'elle ne les publie pas, il y va de son honneur.

« De Courchamps ne saurait signer où l'on signe : Nettement. »

La menace était dirigée si droit que la *Mode* ne poussa pas plus loin sa tentative. De son côté, M. le comte resta muet et fit le gros dos, mais l'averse ne venait pas seule. Une autre affaire désagréable tombait encore sur lui.

Le 18 novembre 1838, il avait conclu avec les libraires Meyer et Plon un traité par lequel il s'engageait à continuer les *Lettres édifiantes* parues déjà en 34 volumes, puis en 26 volumes in-12 [1]. Ce com-

1. *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des Missions étrangères*

plément devait être fabriqué tant avec les documents déjà publiés qu'avec ceux inédits que Courchamps s'était procurés, soit de la Société pour la Propagation de la Foi, soit des missionnaires de Rome et de France. L'association Meyer-Plon payait ce travail 10.000 francs dont 2.000 francs furent immédiatement versés. On acheta 3.500 rames de papier, on commença la composition, lorsque le 19 janvier 1839 figura dans le *Journal de la Librairie* le mot suivant :

Au rédacteur,

Ayant lu l'annonce d'une nouvelle collection des *Lettres édifiantes* à la suite desquelles les éditeurs assurent qu'ils auront la faculté de reproduire toutes les relations insérées dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, comme rédacteur et éditeur desdites Annales, je déclare n'avoir donné et n'être dans l'intention de donner aucun pouvoir de ce genre à qui que ce soit.

Vivement pressé de s'expliquer, Courchamps avoua qu'il n'avait qu'une autorisation verbale .... d'un M. Choiselat ! Relancé aussitôt, celui-ci protesta n'en avoir accordé aucune. On suspendit le travail, on négocia, on fit des enquêtes, bref Meyer et Plon effrayés à juste titre, réclamèrent l'annulation du contrat, la restitution des 2.000 francs versés, 2.050 francs comme prix des feuilles composées, enfin 2.000 francs d'indemnité pour rupture de mar-

*par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus* (recueillies par les PP. Charles le Gobien, J.-B. du Halde, N.-L. Ingoult, A.-J. de Neuville, Louis Patouillet et autres), Paris, 1707-1776, 34 vol. in-12 ; nouvelle édition, Paris, 1780, 26 vol. in-12 ; autre édition, Paris, 1838-1843, 4 vol. in-8°.

ché. Courchamps répondit par une demande reconventionnelle en résiliation de traité, restitution de quatre volumes de copie, interdiction de les publier et condamnation à 1.000 francs de dédommagements. Il trouva moyen de si bien embrouiller les choses que le tribunal renvoya les deux parties dos à dos. Mais l'affaire revint devant la justice au mois de novembre 1841 en même temps que celle du *Va funeste*. Dans l'une comme dans l'autre le même système de défense prévalut, car Chaix d'Est-Ange expliqua : « M. de Courchamps est en proie à une paralysie qui lui laisse à peine la faculté d'articuler quelques mots ! » Il ajouta spécieusement que si son client n'avait pas eu le droit d'*épuiser* les documents ou d'en *abuser*, il avait eu celui de *puiser* et d'*user*. Troublée par ces finasseries d'avocat, Themis confirma le jugement précédent[1].

« Maintenant nous sommes libres ! » s'écrièrent Meyer et Plon. « Oh ! pardon, riposta Courchamps, le tribunal reconnaît que j'ai été autorisé à *puiser* dans les *Annales de la Propagation de la Foi* les matériaux nécessaires à mon travail des *Lettres édifiantes* que vous m'avez commandé, donc prenez ces huit volumes manuscrits. » Faite le 13 octobre 1842, cette proposition n'eut aucun succès auprès des éditeurs. Ils refusèrent net. Aussitôt le plaideur les assigna en validité d'offres et en paiement de 3.000 francs. L'affaire traîna pendant deux ans ; c'est

1. *Gazette des Tribunaux*, 28 novembre 1841.

seulement au mois de décembre 1844 qu'elle sortit de ce maquis procédurier. Les offres de Courchamps furent déclarées nulles comme insuffisantes, en même temps qu'il était débouté de sa demande [1].

Ce troisième monolithe qui, du firmament littéraire, dégringolait sur l'auréole de Marius, allait la mettre en pièces. Le public, d'abord amusé des anecdotes spirituellement racontées par l'imposteur, tendait à croire que celui-ci se moquait de lui. Sans doute il n'avait pas tort. On avait pardonné les *Souvenirs de la marquise de Créquy* à cause de leur intérêt, on s'était étonné de voir les *Mémoires de Cagliostro* copiés sur des romans oubliés, on avait ri du *Val funeste* si drôlement démasqué par le *National*, on s'offusquait de l'histoire des *Lettres édifiantes*. Peu à peu les amis s'égrenèrent, les salons se fermèrent, les bureaux de rédaction restèrent clos, les invitations à dîner devinrent rares et certains ne se gênèrent pas pour raconter tout haut ce qu'on murmurait. A vrai dire, le vieux sanglier acculé savait faire tête de façon cuisante. Une dame sur le retour qui avait encore des prétentions, se fardait et portait perruque blonde, glissa perfidement devant le plagiaire : « Il est inadmissible qu'un écrivain de talent médiocre et sachant mal tenir une plume se pare de celles du paon. » — « Certainement, Madame, répondit Courchamps avec un doux sourire, c'est comme une femme qui met des faux cheveux ! »

1. *Gazette des Tribunaux*, 20 décembre 1844.

En présence des nombreuses défections qu'il constatait autour de lui, le causeur choyé par tant de maîtresses de maison, reconnut qu'il était l'heure de la retraite. D'ailleurs son estomac fléchissait à nouveau et les maladies jadis imaginaires commençaient à se rapprocher de la réalité. L'*Almanach des 25.000 adresses* où depuis 1827 il figurait comme *comte de Cousen-Courchamps, 352, rue Saint-Honoré*, ne mentionne plus son nom à partir de 1845. Définitivement installé aux Néothermes, il passait presque tout son temps au lit, affublé d'un costume tenant de la concierge et de la douairière, et finissant peut-être par se croire réincarné dans le corps de la marquise de Créquy.

Les dernières années furent tristes. Quelques fidèles venaient encore le voir, lui rapporter les cancans de la ville et entendre ses épigrammes qu'il décochait comme l'on prend une potion quotidienne ; mais un jour, usé, perclus, il se réfugia à l'Institution Sainte-Périne. C'était le 16 octobre 1849. Hélas ! le séjour dans cette résidence ne devait pas être long et le 30 décembre suivant, M. le comte de Courchamps y rendait l'âme à l'âge de soixante-six ans[1].

1. Quant au lieu où décéda Courchamps, les auteurs ont fort pataugé. Roger de Beauvoir (*Les Soupeurs de mon temps*) écrit : « Il alla mourir près de Poitiers dans un établissement de sœurs qu'il connaissait. » Charles Romey (*Hommes et choses de divers temps*) dit : « Il est mort rue Oudinot, 19, dans la maison des Frères Saint-Jean-de-Dieu. » Le comte Raoul de Croy (*Etudes et croquis biographiques*) voulant redresser cette dernière erreur, en commet une autre : « C'est à tort que Ch. Romey assure que Causen a succombé dans la maison des Frères de Saint-Jean-de-Dieu : il sollicita son entrée à l'hôpital de Blois pour y mourir. » Seul le bibliophile

« Ses autographes étaient précieux et en grand nombre. Il avait une patience énorme ; celle des notes. En rentrant chaque soir, il écrivait tout ce qu'il avait entendu dire, tout ce qu'il avait deviné, et Dieu sait la quantité de renseignements qu'il aggloméra... Il gardait toutes les lettres, le moindre papier ayant quelque importance ; aussi a-t-il laissé en ce genre des trésors. » La comtesse Dash qui parle ainsi (*Mémoires des Autres*) agissait en connaissance de cause puisque Courchamps avait été son premier guide dans la vie littéraire. Roger de Beauvoir dont il était l'ami, affirme aussi qu'il avait des documents rares, des lettres miraculeuses, des correspondances secrètes en rames. Quelle mine pour un historien anecdotique ! Mais où la découvrir ? Voici la note que publiait l'*Intermédiaire des Chercheurs* du 10 août 1875.

« ... Tous les papiers de Courchamps se retrouvèrent après 1854 dans les mains de ses nièces, M[lles] du Hautvillers, qui les possèdent encore en partie. Les plus importants étaient ceux-ci (*m'a-t-on dit*).

1° *Papiers de Cagliostro*. Le comte de Courchamps les aurait tenus du baron de Breteuil, ancien ministre de Louis XVI. Une romancière bien connue, la comtesse Dash, les aurait empruntés pour y puiser des sujets de roman, mais, paraît-il, on ne les retrouva point dans sa succession.

2° *Mémoires du comte de Courchamps*. Ils sont en

Jacob (*Enigmes et découvertes biographiques*) a trouvé l'exactitude en faisant trépasser Courchamps à Sainte-Périne. On peut s'en assurer en consultant les registres de cette institution.

plusieurs cahiers, et m'ont paru être des souvenirs personnels assez piquants. Plusieurs cahiers ont été empruntés ; les uns par la romancière précipitée qui s'en servit pour fabriquer entre autres histoires, celle de *Mademoiselle Robespierre*, les autres par des personnes curieuses d'y lire des détails inédits et souvent peu flatteurs sur des membres de leurs familles appartenant pour la plupart à la noblesse du I^er Empire. Peu de ces cahiers, *sinon aucun*, n'a reparu. Ce qui reste du tout est intéressant. Je ne sais s'ils n'ont pas été vendus.

3° Une caisse pleine de lettres et de billets dont plusieurs sont signés de noms célèbres. On ferait, je crois, d'excellentes trouvailles dans ces paperasses.

4° Enfin, il y avait, paraît-il, encore beaucoup d'autres papiers sur lesquels seules les nièces du comte pourraient fournir des données spéciales. Ils consistaient; je crois, en composition diverses, vers et prose.

Baron De Saint-Frusquin.

Le personnage caché derrière ce pseudonyme n'a pas vu les documents, il répète un simple renseignement. On sait que les papiers de Cagliostro sont une imposture, les *Mémoires de Courchamps* ont disparu, ses élucubrations littéraires n'ont qu'une valeur bien mince, il reste la caisse pleine de lettres et de billets dont le contenu doit être curieux. Qu'est-elle devenue... si elle existe ? Car il faut toujours se méfier des caisses ou cassettes mystérieuses signalées dans les héritages. Le tiers qui informa le baron de

Saint-Frusquin n'était-il pas gascon ou marseillais ? En tout cas ce n'est pas du côté de la famille qu'on découvrira une solution.

Courchamps légua son infime avoir à sa sœur, Mme Thouault du Hautvillé [1] qui habitait alors Blois, rue du Foin no 86. Modeste et douce, celle-ci ne possédait qu'une petite rente lui permettant d'élever avec peine ses filles ; les jours dans cet intérieur se traînaient calmes, monotones, paisibles, et l'une des rares distractions était d'aller passer la soirée chez un voisin, M. de Préville. Souvent Mme du Hautvillé avait apporté là quelques feuilles manuscrites que lui envoyait son frère, et M. de Préville, homme très cultivé et beau diseur, donnait lecture de ces pages sous la clarté de la lampe Carcel. Mme du Hautvillé laissa pour héritières ses deux filles qui lui succédèrent dans la propriété des autographes hypothétiques. L'une fut internée dans un asile d'aliénés, et l'autre, Marie-Antoinette-Charlotte, mourut le 30 janvier 1887 à Blois où elle vivait des revenus que lui rapportait un chétif capital de 20.000 francs et d'une allocation de bois sur Chambord, allocation qu'elle tenait de la libéralité du Prince. Dans l'inventaire qu'on fit après son décès figuraient seulement ces livres provenant de l'oncle Courchamps [2] :

1. Née Marie-Françoise Cousin de Courchamps, mariée à François-Hippolyte Thouault dit du Hautvillé. La famille Thouault prétendait venir d'Irlande et descendre des ducs d'Aiguillon. Quatre de ses représentants obtinrent par décret du 8 décembre 1869 le droit d'ajouter à leur nom celui de *Du Hautvillé*.

2. Etude de Me Riquois, notaire à Blois.

Plusieurs romans.

Un extrait de la généalogie de la maison de Mailly, de 1757.

Les Montmorency de France et les Montmorency d'Irlande.

Titres de la maison du Hamel.

Généalogie de François le Lieurs, chevalier, marquis de la Grange.

M[lle] du Hautvillé désigna comme légataire universel M. l'abbé de Préville, chanoine de Blois, avec charge après lui de distribuer sa succession à différentes œuvres religieuses. Aidé de son frère, M. de Préville ouvrit la seule caisse qu'il trouva, caisse d'ailleurs fort exiguë. Elle renfermait des papiers de famille sans intérêt, une dizaine de feuilles raturées et éparses formant le brouillon des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, une plaquette : *Généalogie de Lubersac*, et une quantité considérable de vieilles factures acquittées, surtout de l'établissement des Néothermes[1]. Faut-il donc croire que les archives secrètes de Courchamps ne représentent qu'une légende ? Faut-il penser que M[lle] de Hautvillé peu fortunée les vendit à quelque chercheur avisé ? Impossible de répondre. Toutefois, je me console de ce buisson creux et j'engage les curieux à faire comme

1. Je tiens les renseignements ci-dessus de M. de Préville auquel je dois marquer ma gratitude. A la mort de M[lle] du Hautvillé, M. de Préville dépouilla lui-même avec son frère l'abbé les papiers de la succession. Ils n'y dénichèrent rien d'intéressant. M. de Préville se rappelle avoir vu chez son grand-père un jour le comte de Courchamps vêtu d'un habit bleu.

moi. Si, par extraordinaire, on découvre jamais un dossier ou une correspondance, il sera prudent de se rappeler les impostures de Marius et nul ne devra s'étonner d'y voir un billet galant de Mme de Pompadour à Napoléon ou une lettre de Louis XIV à M. le comte de Courchamps.

# INDEX ALPHABÉTIQUE


Abbatucci (Général), 136.
Aberdeen (Lord), 85, 86.
Abrantès (Duchesse d'), 63, 181.
Acton, 55.
Adélaïde (Mme), 101, 200.
Agamemnon, 115.
Agié, 163.
Aguado, 55.
Aiguillon (Ducs d'), 245.
Albon (Vicomte d'), 55, 57.
Allard du Chollet (Comte), 96, 144.
Altaroche, 43, 65.
Alton-Shée (Comte d'), 55, 56, 57.
Appert, 136.
Aquitaine (Éléonore d'), 221.
Arago (Jacques), 36.
Arçay (Joseph d'), 138.
Argout (d'), 42, 45.
Aristote, 48.
Arlincourt (Vicomte d'), 126, 217.
Artois (Comte d'), 173.
Avrillon (Mlle), 196.

Bacon, 97.
Bacot, 164, 167.
Baillard, 7.
Balzac, 175.
Banville (Théodore de), 90.
Barras, 216.
Barrot (Odelon), 102.
Bassanville (Mme de), 56, 142, 146.
Bauffremont (les), 200.
Bausset (de), 63, 176.
Bautain, 138.
Bayard, 8, 75.
Bazin, 152.
Beauharnais (Fanny de), 208.
Beaumanoir, 221.
Beaumont-Vassy (Vicomte de), 11, 101.
Beauvoir (Roger de), 11, 38, 58, 59, 60, 68, 94, 95, 144, 157, 172, 199, 201, 203, 204, 206, 211, 212, 216, 217, 242.
Becquet, 36, 56.
Belgioso, 57, 58.
Belmontet, 108.
Benoist (Mme), 134, 135.
Benoit, 166.
Benoit d'Azy, 134.
Benvenuto Cellini, 136.
Bequet, 22.
Béranger, 30.
Béranger (Marquis de), 97, 100.
Bergasse, 163.
Bernard de Sassenay, 192.
Berry (Duc de), 36.
Berry (Duchesse de), 216, 237.
Berryer, 125, 189, 235.
Besson, 135.

Beuchot, 151.
Beugnot, (Comte), 199.
Beyle (Henri), 199.
Bin, 135.
Blacas (Duc de), 215.
Blanc (Louis), 111.
Blancimiers (de), 221.
Bocher (Charles), 100.
Bock (Baron de), 173.
Bohain, 29, 97, 177, 178.
Bonaparte, 17, 35
Bonaparte (Mme), 163.
Bonnelier (Hippolyte), 108.
Bordeaux (Duc de), 186.
Borel, 82.
Bouffé, 23, 37, 73.
Boulay (Mlle), 152.
Boulenger (Clément), 134.
Boulenger (Jacques), 58.
Bourrienne, 196.
Brayer Saint-Léon (Mlle), 186.
Breteuil (Baron de), 243.
Brichambeau (de), 154, 155.
Briffault, 36, 37, 53, 108, 115, 230.
Brillat-Savarin, 69, 210.
Broglie (les), 194.
Bruat, 94.
Brune, 161.
Brunswick (Duchese de), 157, 163.
Bugeaud (Maréchal), 49, 50, 61, 100, 143.
Burke (sir John), 161, 162, 163, 164, 165, 166, 169.

Cagliostro, 224, 227.
Cambacérès, 211.
Capefigue, 21.
Capelle, 162, 165, 166.
Capo de Feuillide, 22,
Carlier, 119.
Carnot, 111.
Casa-Riera (Marquis de), 55.
Cassagnac, 112.
Castelbajac (de), 160.
Castel-Morard (de), 220.
Castil Blaze, 8.
Castille (Blanche de), 221.
Cavé (Mme), 134.
Cayrol (de), 186.
Cerrito (Fanny), 119.
Chaix d'Est-Ange, 234, 240.
Champagnac (de), 146.
Champfleury, 42, 85.
Championnet (général), 5.
Chaptal, 136.
Charles IV, 173.
Charles X, 27, 181.
Chasles (Philarète), 68.
Chassériau, 135.
Chassiron, 57.
Chateaubriand (Vicomte de), 159, 160, 163, 167.
Chazelles (Comte de), 4, 14.
Chéri (Anna), 75.
Chéri (Rose), 75, 76.
Chevrier, 215.
Chevet, 70.
Choiselat, 239.
Cicéron, 146.
Clairville, 113.
Clarke (mistress), 161, 162, 163, 164, 165, 166, 169.
Clesinger, 136.
Coigny (famille de), 194.
Coislin (Mme de), 156.
Colimard, 115.
Constant, 196.
Contat (Mlle), 136.
Conti (Duchesse de), 179.
Corbière (de), 167.
Corneille, 122.
Courchamps, *passim*.
Court, 135.
Cousin, 63.
Cousin de Courchamps (Pierre-Charles), 152, 153, 154.
Cousin de Courchamps (Pierre-Marie-Jean), 152, 153, 154, 163.
Cousin de Courchamps (Louis-Marie), 152.
Cousin de Courchamps (Marie-Madeleine), 152.
Cousin de Courchamps (Marie-Françoise), 152, 245.
Cramm (Baronne de), 180.
Craon (Prince de), 223.

Créquy (Marquis de), 223.
Créquy (Marquise de), 181, 182, 183, 184, 185, 186, 189, 190, 194, 208, 223, 224, 225, 228, 242.
Crétineau-Joly, 102.
Croy (Comte Raoul de), 170, 206, 242.
Cubières, 100.
Curial (Comtesse), 190, 199, 201.

Damas (les), 194.
Dangeau, 63.
Dantan, 58, 59, 135.
Danton, 124.
Dash (Comtesse), 94, 95, 190, 202 205, 243.
Daubige (Charles), 51.
Debelleyme, 79.
Déjazet (Mlle), 23, 83.
Delaveau, 167, 169, 170.
Delavigne (Casimir), 21.
Delessert, 83, 89.
Delloye, 180, 185.
Desessarts, 136.
Desnoyer (Charles), 76.
Destournel, 155.
Didier, 122.
Dino (Mme de), 200.
Dodde de la Brunerie, 135.
Du Barrail (Général), 108.
Du Barry (Mme), 196.
Dubotderu, 32.
Dubray, 136.
Dubreuil de Saint-Germain (Mlle), 68.
Dufraisse (Marc), 125.
Du Halde, 239.
Du Hamel (Maison), 246.
Dujarrrier, 226, 229, 231, 234, 236.
Dumas (Alexandre), 208.
Dumont, 214.
Dupin (Les), 58.
Duplessis (Marie), 57.
Durfort (de), 204.
Du Roure, 163.
Duseigneur, 136.
Duval (Léon), 234, 235.

Egmont (Mme d'), 191, 193, 223, 231.
Essler (Fanny), 90.
Estournel (Comte d'), 157.
Estrée (Gabrielle d'), 99.

Faucigny-Lucinge (Comtesse de), 192, 197.
Favart (Mme), 135.
Feth-Ali, 5.
Feydeau de Brou, 191, 192.
Fievée, 160.
Flottard, 170.
Flotte, 111.
Flourens, 143.
Forgues (Eugène), 236.
Fouché, 196.
Fournier, 179, 185, 186, 188, 214.
Franchet, 162, 163, 164, 165, 167.
Franquetot, 194.
Fraser (Major), 55, 56.
Frénilly (de), 163.
Frioul (Elisabeth de), 221.

Gaillard-Kerbertin, 34.
Galitzin (Prince H.), 212.
Garnier, 180.
Garraube (de), 80, 81.
Gautier (Théophile), 92.
Gavarni, 58.
Gay (Sophie), 232.
Génie, 80.
Génin, 206.
Geoffrin (Mme), 191, 193.
Georges III, 161
Germain (Comte), 57.
Germain-Sarrupt, 54
Geslin (Marie), 18
Ghistelles (Mme de), 210
Gilbert (A.), 57
Gilbert des Voisins, 57, 121.
Girardin (Emile de), 224, 232
Girardin (Mme de), 222
Girod de l'Ain, 34.
Gobillard, 27, 37, 69
Gozlan, 22.
Grandval, 135.
Grenville (Vicomte de), 38

Grille, 3, 4, 14.
Guénot (Georges), 6, 41, 132, 136.
Guérard, 11.
Guizard (de), 131, 132.
Guizard (Mme de), 134.
Guizot, 34, 41, 80, 86.

Hamelin (Mme), 222.
Hautvillé (Mlles du), 246.
Hautvillers (Mlle du), 243.
Henri II, 215.
Heremon, 158, 159.
Hinnisdaël (Comtesse d'), 210.
Hittorf, 114.
Hope (William), 55, 197.
Horn (Princes de), 157.
Hortense (Reine), 163.
Houchard, 161.
Houssaye (Arsène), 56, 57, 58.
Hugo (Abel), 15.
Hugo (Victor), 61.

Ingoult, 239.

Jacob (bibliophile), 243.
Jacques II, 158.
Jacquier, 115.
Janin (Jules), 193.
Janvier, 74.
Jarnac (de), 86.
Jaubert (Amédée), 5.
Jean-Paul, 47.
Jérôme (Roi), 135.
Jobbé Duval, 135.
Jouffroy, 135.
Jouvin, 206.
Jumilhac (Marquis de), 207.

Kank (Comte de), 214.
Karr (Alphonse), 12, 22, 29, 70, 72, 76, 77, 95, 106.
Kératry (de), 34.
Kergumadec (de), 222.
Kernoc (Mme Augusta), 39.
Kérolan (de), 87.
Klaproth, 235.

La Bourdonnaye (De), 174.
La Bruyère, 222.
Lacroix (Paul), 235.
La Grange (Comte), 163, 168, 169, 246.
La Grange (Jules de), 57.
Lamballe (Prince de), 223.
Lamballe (Princesse de), 192.
Lamennais, 160, 165, 167, 227, 236.
Lamothe-Langon, 154, 185.
La Moskowa (Prince de), 55.
Langlé (Ferdinand), 7.
La Tour d'Auvergne (Les), 194.
La Tourette (De), 84.
Latte (Bernard), 117.
Laumont (Baronne de), 193.
Lautour-Mézeray, 22, 57, 70, 107, 108.
Lauzun (Duc de), 223.
La Ville le Roux, 134.
Lecomte (Jules), 11.
Le Gobien, 239.
Legrand, 80.
Lelewel, 235.
Lenôtre (G.), 194.
Léon X, 59.
Le Véel, 139.
Lévy (Michel), 180.
Liadières (Mme), 121.
Liancourt (de), 80.
Lise (Pomaré), 89, 91, 92.
Looz (Ducs de), 158.
Lostanges Saint-Alvère (de), 46, 78.
Louis XIV, 63, 115, 137, 247.
Louis XV, 63, 156, 172, 215.
Louis XVI, 191, 192.
Louis XVIII, 173, 196, 214, 216.
Louis-Napoléon, 104, 106, 107, 108, 114, 121, 129, 141.
Louis-Philippe, 27, 36, 77, 86, 90, 103, 106, 128, 147, 177.
Luxembourg (Maréchale de), 223.
Luynes (Duc de), 63.
Lyonnet (H.), 76.

Mailly (Maison de), 246.
Mailly (Maréchale de), 173.
Maintenon (Mme de), 223.

Malbert (G.), 92.
Malitourne, 21, 36, 58, 72, 73, 95, 121.
Marcillac (de), 80, 81.
Maret de Bassano, 200.
Marot, 122.
Marquis, 143.
Mars (M[lle]), 10.
Martignac (de), 21.
Martin (de Gallardon), 173.
Marty, 51.
Massa (Ph. de), 57.
Masséna, 221.
Maynard de Quoeille (de), 212.
Melingue, 13.
Méneval, 63
Mesmes (Marquise de), 191, 192, 193.
Meyer, 238, 240.
Meyerbeer, 22.
Mézières, 5, 7.
Michel-Ange, 59.
Milesius, 159.
Millot, 121.
Mogador (Céleste), 90.
Molènes, 121.
Molière, 7, 218.
Monnier (Henry), 23, 24, 25, 84.
Montaigne, 209.
Montalivet (comte de), 5, 6, 32, 33, 34.
Montebello, 221.
Montebello (Marquis de), 212
Montesquiou (Marquis de), 221.
Montguyon (de), 57.
Montivilliers (abbesse de), 179.
Montmorency (Maison de), 246
Montmorency (de), 160.
Montmorency (duchesse de), 200.
Morand (François), 188.
Mornay (de), 34.
Morny (de), 57.
Mortier, 221
Mourgue, 42.
Muller (Louis), 135.
Murat (comte de), 176.
Muret (Théodore), 184.
Musset (Alfred de), 55, 122.

Nadaud, 90.
Napoléon, 5, 63, 134, 137, 139, 176, 247.
Nemours (Duc de), 86.
Neuville (de), 239.
Ney (M[me]), 221.
Nick Polkmall, 91.
Nisard, 5.
Nodier (Charles), 235.

O'Hart (John), 159.
Orléans-Egalité, 238.
O'Rourke (ou O'Rouske), 158.
Orsay (comte d'), 135.

Pac (de), 227, 228, 233.
Pajol (général), 135.
Pasquier (baron), 154.
Patouillet (Louis), 239.
Pellenc, 33.
Pelletan (Eugène), 117, 124, 125.
Penthièvre (Duc de), 223.
Percheron, 186.
Perier (Eugène), 55.
Perrigny, 159.
Persigny (de), 131, 132, 138.
Plon, 238, 240.
Poirson, 75.
Polignac (de), 160.
Pomaré, 89, 90, 91, 92, 95, 99.
Pompadour (Marquise de), 196, 247.
Pompon (Rose), 92, 93, 94
Potocki (comte), 225, 226, 227, 228, 235.
Pourtalès (M[me] veuve), 145.
Pourtalès (Comte de), 55.
Praslin (Duc de), 160
Préville (de), 245, 246.
Préville (abbé de), 246
Pritchard, 93.
Proudhon, 111.
Puget (Loïsa), 75.

Quantin, 135.

Rachel (M[lle]), 78, 120.
Raisson, 15, 21.

Rancogne (de), 159.
Reynaud (Jacques), 206.
Richard (Jules), 112.
Richelieu, 196.
Riesener, 135.
Riquois (Mme), 245.
Robert (Elias), 135.
Robespierre, 17, 124.
Rochefort (A. de), 11, 13.
Roger, 200, 212.
Rohan (cardinal de), 223.
Romey (Charles), 151, 152, 242.
Romieu, passim.
Romieu (adjudant-général), 4.
Romieu (François-Edouard), 67, 144.
Romieu (Blanche-Elise), 68.
Romieu (Henriette-Augustine), 145.
Romieu (Mme), 3, 14, 133.
Roqueplan (Camille), 135.
Roqueplan (Nestor), 58, 70, 73, 120.
Rotschild, 197.
Rougemont, 20, 38.
Rousseau, 36, 53.
Rousseau (Jean-Jacques), 191, 223.
Roux, 22.
Royer (Alphonse), 22.
Rubens, 134.

Saint-Aignan, 34.
Saint-Allais, 186.
Saint-Aulaire (de), 80, 81, 163.
Sainte-Beuve, 58, 194.
Saint-Edme, 53.
Saint-Félix (Jules de), 199.
Saint-Frusquin (baron de), 244, 245.
Saint-Germain (Comte de), 171, 172.
Saint-Huruge (de), 155.
Saint-Mars (Vicomte de), 174.
Saint-Mars (Vicomtesse de), 94, 95, 199, 202, 203.
Saint-Simon (de), 238.
Saint-Victor (de), 162, 165.
Sauvage, 8.
Schneider, 208.
Scribe, 75.
Séché (Léon), 58, 92.
Sévigné (Mme de), 200.
Seymour (lord), 58.
Sibour, 138.
Sincère (Marie), 133.
Sophie (Mme), 191.
Souilly, 164.
Soult (Maréchal), 135.
Soyecourt (Comte de), 186.
Soyecourt (Marquise de), 154.
Spohr, 22.
Staël (Mme de), 197.
Suchet, 221.
Sue (Eugène), 11, 232.
Suleau, 163.

Tacite, 146.
Taglioni (la), 57.
Talaru (de), 160.
Talleyrand (de), 200, 201.
Talleyrand (les), 194.
Target, 83.
Teste, 100.
Thierry (Augustin), 185.
Thiers, 39, 50, 74, 102.
Thouault du Hautvillé (François-Marie), 152.
Thouault du Hautvillé (Marie-Antoinette), 152, 245.
Thouault du Hautvillé (Fanny-Julie), 152.
Thouault du Hautvillé (Mme), 245.
Touffreau, 16, 17, 18.
Trousseau, 219.

Vaillant (Maréchal), 135.
Valençay (Mme de), 200.
Vanderbrugh, 73.
Vatel, 142.
Vaublanc (Comte de), 157, 163.
Véfour, 37.
Vernet (Horace), 134.
Véron (Dr), 22, 73, 110, 111, 112, 115, 121, 122, 127, 138, 143.

Véry, 37.
Veuillot (Louis), 60, 118, 129.
Victoire (Mme), 191, 192.
Vidal, 111.
Vidocq, 88.
Viel-Castel (de), 131, 132, 143, 199.
Viennet, 27.
Vigée-Lebrun (Mme), 134.
Vignolles (de), 223.
Villèle (de), 160.
Villemain, 27, 28, 35, 67, 200.
Villemessant (H. de), 11.
Villeroy (Mlle de), 223.
Vitrolles (Baron de), 159, 160, 173.
Voltaire, 223, 224, 225.

Wailly (Alfred de), 5.
Walsh (Vicomte), 182.
Wardle, 161.
Waters (Comte de), 166.
Weber, 22.

Yorck (Duc d'), 161, 162.

Zambelli, 90.

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCCr

EVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r